

**Bijouterie Jean Langevin**  
Carrefour Laplante 347-8110  
Halles St-Jean 349-0111

# LE CANADA FRANÇAIS

Hebdo de l'Année au Québec

**GM/KIA**  
11 999\$  
La qualité accessible à tous.  
\* Détails au magasin  
505, rue Saint-Jacques Saint-Jean-sur-Richelieu  
347-2835



141<sup>e</sup> ANNÉE N° 35 • LE MERCREDI 31 JANVIER 2001 • HEBDO DU HAUT-RICHELIEU • 92 PAGES • www.canadafrancais.com

## Le congé parental d'un an: un luxe?

Pour plusieurs familles, il sera difficile d'échelonner un congé parental sur un an lorsque les prestations qui y sont rattachées ne représentent que 55% du salaire. • A-10 et A-11



## Saint-Valentin attend les amoureux

La petite municipalité de Saint-Valentin retombera en amour dès vendredi. Pour souligner cet événement, elle lance une invitation à tous les amoureux. • A-27



## Renaud surprend!

C'est un rendez-vous déstabilisant que Renaud a donné à ses fans, samedi soir dernier, au Cabaret-théâtre du Vieux-Saint-Jean. Ses fans venus nombreux pour l'entendre n'ont pas été déçus. • C-3



# Mairie: lutte serrée entre Dolbec et Rioux

## Le choix connu lundi prochain

MARC-OLIVIER TRÉPANIÉ

Nous connaissons lundi soir prochain, le 5 février, le nom du premier maire «élu» de Saint-Jean-Iberville. Les 16 membres du conseil provisoire se réuniront pour la première fois dans leur hôtel de ville, celui de l'ancienne ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, au 188 rue Jacques-Cartier Nord, dans le Vieux-Saint-Jean.

Seuls les maires des cinq anciennes municipalités de Saint-Jean-sur-Richelieu, Saint-Luc, Iberville,

Jean Rioux



Saint-Athanase et L'Acadie sont éligibles au poste de maire du conseil de transition. Un mandat qui se terminera avec les premières élections générales du 3 novembre 2002.

Les deux candidats en lice, les maires Gilles Dolbec et Jean Rioux, se livrent une lutte serrée pour s'assurer les faveurs de la majorité des conseillers municipaux. Le lobby, les alliances et les jeux de coulisse sont à l'honneur. Qui l'emportera? Bien malin qui peut le prédire. Le vote se déroulera à scrutin secret. • A-12

Gilles Dolbec

## Un robot pour traire leurs vaches

GILLES LÉVESQUE

Chantal Daudelin et Rémi Méhaignerie, de Saint-Alexandre, sont tombés en amour avec leur robot de traite. Il en va de même pour leur

troupeau de 125 têtes, dont 60 vaches laitières. Depuis l'arrivée de ce robot qui travaille 24 heures par jour, même le dimanche, leur vie n'est plus la même. • A-6 et A-7



## DE PASSAGE AU CAMPUS Eggleton se défend de ne pas tenir ses promesses

LOUISE BÉDARD

De passage au Campus pour y apprendre le français, le ministre de la Défense nationale, Art Eggleton, s'est défendu,

dans une entrevue exclusive au journal, de ne pas avoir tenu ses promesses relativement au nouveau programme connu sous le nom de

«Modèle rehaussé de leadership». «Nous allons tenir nos promesses», a-t-il répété à plusieurs reprises.

A-4



**VISITE PASSE AU SALON**  
Passez chez Racine et courez LA CHANCE DE GAGNER UNE PAIRE DE LAISSEZ-PASSER pour le Salon de l'Auto de Montréal 2001  
**1 TIRAGE PAR JOUR DU LUNDI AU VENDREDI DU 22 JANVIER AU 2 FÉVRIER** COUPON DE PARTICIPATION SUR PLACE

**À LA LOCATION**  
Premier versement **GRATUIT** jusqu'à concurrence de 500\$  
**À L'ACHAT**  
RIEN À PAYER AVANT 90 JOURS OU **PREMIER VERSEMENT GRATUIT**

**Racine**  
CHEVROLET • Oldsmobile  
(450) 359-5900 internet: www.racinechev.gmcanada.com  
200, rue Moreau, Saint-Luc (sortie 9, autoroute 35)

# vente P... MENADE

29 janvier au 4 f



Ne manquez pas  
**La fiesta des rabais**

Mariachis  
vendredi et samedi  
après-midi  
**Économies,  
surprises  
et animation  
vous attendent !**



20 ans  
**CARREFOUR  
RICHELIEU**

*Beaucoup  
pour vos goûts !*

Plus de 120 magasins et services  
Sortie 9 de l'autoroute 35  
Téléphone: (450) 348-6169

MÉTÉO		
<b>Mercredi</b> Faible neige. Vents du nord-est de 15 à 30 km/h	<b>Judi</b> Faible neige.	<b>Vendredi</b> Nuageux avec quelques averses de neige.
Maximum: -3°C	Minimum: -9°C Maximum: -6°C	Minimum: -11°C Maximum: -7°C

# ACTUALITÉ

**BMR** Le groupe au service de la rénovation

**359-1311**

Magasinez chez BMR et courez la chance de gagner un ensemble d'accessoires de salle de bain (valeur de 500\$)

Lavabo - chasse d'eau - bain

Tirage 25 février 2001 à 15 h

210, boul. Saint-Joseph, Saint-Jean-sur-Richelieu

## Les oiseaux noirs: un fléau pour plusieurs résidents



MARC-OLIVIER TRÉPANIÉ

**C**or-neilles, corbeaux et autres oiseaux noirs perchés dans les arbres de Saint-Jean-sur-Richelieu, en attendant l'ouverture des champs de maïs et autres terres agricoles, commencent à représenter un fléau pour plusieurs résidents.

Denis Tremblay, un citoyen du boulevard Saint-Joseph, est dernièrement venu sensibiliser le conseil municipal, non seulement sur le gazouillement harasant de cette colonie indésirable mais aussi sur les fientes pol-

luantes de ces noirs oiseaux, qui abiment véhicules, bâtiments et gazon.

«Ça n'a pas de bon sens qu'on ne soit pas capable, en 2001, de remédier à cette infestation», a dit le citoyen, en réaction aux explications du directeur général de la Ville, Roger Theriault.

M. Theriault a indiqué qu'il avait demandé à la direction des Travaux publics d'examiner le dossier et que des démarches effectuées auprès de certains organismes gouvernementaux étaient toujours infructueuses.

### UNE CHASSE AUX COR-NEILLES?

«Le dossier avance péniblement parce que personne ne semble trouver de solution à ce

problème», a dit M. Theriault.

Le conseiller de St-Edmond-St-Lucien, Yves Denis, a noté que l'une des solutions aurait pu être l'emploi de canons à bruit mais que cela n'effrayait pas les oiseaux noirs très longtemps. Cela déplace le problème ou les oiseaux reviennent vite quand ils constatent que le bruit n'a aucun effet sur leur sécurité. «Ce problème-là, c'est un beau cube de Rubik», a dit M. Denis.

En se demandant, mi-blogueur mi-sérieux, s'il ne faudrait pas organiser une chasse aux corneilles, le maire Myroslaw Smerka s'est engagé à approfondir la question, notamment de voir comment d'autres municipalités aux prises avec les oiseaux noirs combattent le fléau. ■

## SOMMAIRE

CAHIER A - Actualité



Lundi, le Festival de montgolfières accueillera un nouveau directeur général en la personne de **Marc Rousse**. **A-4**



Coup d'Elle change de maison, mais aussi de nom. Cet organisme est maintenant connu sous le nom de **Maison Hina**. **A-5**

pour prendre un bon bain de neige en public! **A-26**

À Iberville, neuf braves ont profité du carnaval **Iber-Neige**

Au Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu, la formation en **design d'intérieur** ouvre la porte à un éventail d'emplois. **A-24**

CAHIER B - Économie



**Cambli International** revient à la charge auprès de la Ville de Saint-Jean-Iberville pour acheter le hangar 4 de l'aéroport. **B-1**



**Le Projet Preneurs-Donneurs** mis sur pied par le Conseil économique et Emploi Québec veut favoriser le commerce

entre les entreprises de la région. **B-1**

**Le Groupe Option Retraite** vient d'ouvrir une succursale à Saint-Jean-Iberville. Cette firme vise la clientèle des consommateurs préoccupés par leur sécurité financière à la retraite. **B-13**

CAHIER C - Week-End

Un humour collé sur la vie de tous les jours, voilà ce que nous a proposé **Martin Matte**, samedi, au Théâtre des Deux Rives. **C-4**

pour sortir de l'ombre d'Eminem. Son premier album solo est une vraie réussite. **C-8**

L'été prochain, le **Théâtre de l'Écluse** présentera la pièce intitulée «Fille majeure, délit mineur». **C-4**



Plusieurs vedettes ont assisté à l'inauguration des salles de spectacles de la salle **Le Cartier**. **C-2**



Qu'on se le dise: **Dido** a tout



### 101 ans, ça se fête!

Madeline Renard-Wagnat a célébré son 101<sup>e</sup> anniversaire de naissance, mercredi dernier, à la résidence Les Trois Soeurs, dans le quartier Saint-Eugène, à Saint-Jean-sur-Richelieu. Malgré le poids des années, cette centenaire est encore très en forme. Une petite fête a été organisée à son intention par les propriétaires des lieux. Sur la photo, elle pose en compagnie de Nicole, Suzanne et Clodet. ■

**LES DÉPANNEURS**

**JOUR & NUIT**

*le choix des gens d'ici*

**Lave-auto sans contact laser Hi-tech**

**230, boul. Saint-Luc, Saint-Luc**

Shell

Shell

le plus complet du Haut-Richelieu

**Nos services**

**Bientôt unique dans la région... pompez et partez**

- Valideuse Loto Québec
- Gouche bancaire
- Timbres, télécopieur, photocopieur
- Comptoir lunch, repas cuisinés
- Revue, journaux, magazines, importations
- Grand choix de vins, bières, micro-brasseries
- Pains, pâtisseries cuits sur place
- Tabac et cigares

**Ici a été vendu un billet GAGNANT de 1 MILLION \$**

Tentez votre chance

**Bières à partir de 1899\$** + taxes

Caisse 24 bouteilles

Coca-Cola

Croustilles Econochois

**(450) 349-6488**

## CAMPUS DU FORT SAINT-JEAN

## Eggleton se défend de ne pas tenir ses promesses

LOUISE BÉDARD

**M**algré la décision des Forces canadiennes de ne plus offrir le nouveau programme modèle rehaussé de leadership au Campus du Fort Saint-Jean, le ministre de la Défense nationale, Art Eggleton, se défend de ne pas tenir ses promesses.

«Nous allons tenir nos promesses», a-t-il répété à différentes reprises dans une entrevue accordée jeudi dernier au journal. Le ministre a passé deux jours au Campus pour apprendre le français.

Le 14 août dernier, le ministre accompagné de sa consœur, la présidente du Conseil du Trésor, Lucienne Robillard, était venu signer le renouvellement du bail de location de l'ancien site du Collège militaire et avait alors pourtant confirmé le choix de Saint-Jean comme site choisi pour offrir le nouveau programme de formation.

Cinq mois plus tard, M. Eggleton indique qu'il avait plutôt prévu «expect» qu'annoncé la venue du nouveau programme. Mais entre temps, les Forces armées ont élaboré un vaste programme de recrutement et décidé qu'il serait plus efficace de dispenser autrement le modèle rehaussé de lea-

dership», explique-t-il.

Les problèmes importants de recrutement n'étaient-ils pas connus au mois d'août? À cette question, le ministre répond que l'armée a travaillé depuis à la mise au point d'un plan plus élaboré des ressources humaines. Il n'y avait alors pas de plan détaillé, dit-il. C'est dans ce contexte que s'expliquerait la décision de ne plus offrir au Campus le modèle rehaussé de leadership.

## ÉLECTIONS

Il précise que c'est après la tenue des élections fédérales que les militaires sont venus le rencontrer pour lui exposer la situation. Le programme est maintenu mais il sera offert dans plusieurs endroits au Canada et pas seulement Kingston, poursuit-il.

Il raconte avoir alors proposé des alternatives qui feront en sorte que le gouvernement fédéral tiendra ses promesses d'amener plus de militaires au Campus du Fort Saint-Jean et à la garnison. Pour le ministre, le gouverne-



Le ministre Art Eggleton, de la Défense nationale, considère qu'il tient actuellement ses promesses vis-à-vis du Campus.

ment Chrétien tient donc ses promesses même si l'armée a reculé en n'offrant plus le modèle rehaussé de leadership à Saint-Jean.

En signant un bail de 25 ans permettant au Campus de mieux planifier son avenir et en prévoyant utiliser davantage ses installations, le ministre considère ne pas manquer à ses promesses. Il précise que l'armée se prépare à

négoier un contrat qui aura des retombées substantielles pour l'économie de Saint-Jean. Il ne chiffre toutefois pas le montant.

Il confirme le transfert au Campus de certains programmes actuellement dispensés à la garnison. Il parle du transfert de l'École de gestion et le programme d'assistance aux militaires étrangers. Aux militaires d'Europe de l'Est, le programme serait élargi à ceux d'Amérique du Sud, mentionne-t-il brièvement. Tout comme il indique que de nouveaux programmes seront donnés à la garnison. Le recrutement plus important au sein des Forces canadiennes amènera plus de recrues à la garnison qui sera davantage mise à contribution, enchaî-

ne-t-il.

## DÉCLARATION

En août dernier, lors de la conférence de presse annonçant la signature d'un bail à long terme au Campus, le ministre Eggleton avait parlé de l'utilisation plus grande des installations du site. Et il ajoutait même: «we will be establishing here what que call

an enhanced leadership model program» comme le montre la transcription de ses propos reproduits sur le site web de la Défense nationale.

Le ministre avait expliqué que différents sites avaient été étudiés et celui de Saint-Jean s'était avéré le meilleur. Questionné plus à fond sur le programme, il déclarait alors que le Campus serait un satellite du Collège militaire royal de Kingston.

Il déclarait qu'il y aurait une utilisation accrue des installations du Campus et de la mégastucture à la garnison. De son côté, le président de la Corporation du Fort Saint-Jean, Édouard Fleury, envisageait même de construire si les besoins s'en faisaient sentir pour accueillir 500, 600, 700 élèves.

Le Campus se préparait à recevoir une première cohorte d'élèves-officiers en janvier 2002. De son côté l'armée avait constitué un groupe de travail qui a travaillé tout l'automne à l'implantation du nouveau programme à Saint-Jean. Au Pavillon Massey du Campus, dans le même bâtiment que le ministre a suivi ces cours de français la semaine dernière, l'affiche signalant les bureaux de ce comité de travail est toujours accrochée. Des propos du ministre, on conclut que l'armée prenait simplement de l'avance. ■

## NOUVEAU DIRECTEUR GÉNÉRAL DU FESTIVAL

## Marc Rousse passe des régates à la montgolfière!

GILLES LÉVESQUE

**L**undi, le Festival de montgolfières M. Christie Saint-Jean-sur-Richelieu accueillera un nouveau directeur général en la personne de Marc Rousse. Fort d'une solide expérience à la direction générale des Régates Molson-Ex de Valleyfield, cet administrateur de 36 ans prendra ainsi la relève de Martin Baccichet.

Lorsque nous l'avons rejoint à Valleyfield, la semaine dernière, M. Rousse complétait ses derniers jours de travail au sein de l'équipe de direction des régates de Valleyfield. Il mettait du même coup un terme à une association qui aura duré treize «belles années».

D'un événement reconnu aux quatre coins de l'Amérique du Nord, il passe à un festival dont

la réputation est bien établie aux États-Unis, mais aussi en Europe. M. Rousse le sait bien, et c'est pourquoi il a accepté d'emblée l'invitation que lui a lancée l'hiver dernier le directeur marketing du Festival, Paul Thouin.

«Je connais M. Thouin depuis plusieurs années et c'est avec empressement que j'ai accepté sa proposition, peu importe si j'étais heureux dans mes fonctions à Valleyfield, explique M. Rousse. Pour moi, ça représente tout un défi. Le Festival de montgolfières est un événement de prestige que j'ai toujours aimé. Je vois ça comme un grand pas en avant dans ma carrière et je peux vous assurer que je compte assumer mes nouvelles responsabilités durant de nombreuses années.»

## PILOTES

Ce père de deux jeunes enfants (4 ans et 8 ans) prendra la relève de Martin Baccichet, le-



Marc Rousse assumait les fonctions de directeur général des régates de Valleyfield depuis treize ans.

quel avait quitté son poste peu après la présentation de la dernière édition du Festival. Il sera ainsi responsable du volet ballon, un poste très important au sein de l'organisation.

C'est à lui que reviendra la tâche de signer des ententes avec les quelque 125 pilotes qui se présenteront à Saint-Jean-Iberville en août prochain. Les formes spéciales, ce sera aussi son affaire!

«J'aurai évidemment besoin d'une période d'adaptation, mais je suis bien confiant de pouvoir relever ce défi. Le Festival de montgolfières, c'est plus gros que les régates, mais je pense avoir l'expérience requise pour assurer la continuité de ce qui s'est fait au cours des dernières années.

J'ai bien hâte de travailler avec Paul Thouin, Daniel Bissonnette et tous les membres de leur équipe», conclut Marc Rousse. ■

Président éditeur  
Robert Paradis

Le Canada Français (450) 347-0323

84, rue Richelieu,  
Saint-Jean-sur-Richelieu, Qc  
J3B 6X3 • Télécopieur: (450) 347-4539

Les Petites annonces (450) 347-8555

Édition électronique  
www.canadafrancais.comDirecteur général  
Renel Bouchard  
Directeur adjoint  
Charles Couture  
RÉDACTION  
Gilles Levesque  
Directeur de  
l'information  
Marc O. TrépanierJournalistes  
Michel Phaneuf  
Gilles Bérubé  
Louise Bédard  
Isabelle Simard  
Pigistes  
Gorette Linhares  
Richard Hamel  
Secrétaire  
Louise Any DuboisCaricaturiste  
Éric Bissonnette  
Photographes  
Jacques Paul  
Remy Boly  
Collaborateurs  
Gilles Jourdain  
Richard Rousseau  
Claudine Monette  
Michel MénardAndré St-Pierre  
André Turbide  
Robert Terry  
Daniel G. Hébert  
Pascal Cloutier  
Jean-François Guay  
Frédéric Lapierre  
Michèle Trahan  
François Guillet  
Jean-François CrépeauBertrand Blanchette  
Jean-Yves Thérberge  
Christine Gonthier  
Isabelle Brunelle  
Nicole Garceau  
Robert Filion Jr.  
Sylvie Laroche  
Céline Éthier  
Georges Henri Arentstein  
Martin RondeauPUBLICITÉ  
Charles Couture  
directeur  
Gabrielle Agarla,  
adjointe au directeur  
Secrétariat  
Marjorie Langevin  
Publicitaires  
Denis Jolin  
André CorriveauSylvie Leblanc  
Luc Moreau  
Michel Turgeon  
Manon Lavigne  
Nancy Leclerc  
Francis Benoit  
Télémarketing  
Céline VeilleuxPublicité nationale  
Hebdo Sélect  
Annonces classées  
Danielle Robidoux  
Diane Boyer  
Francine Dubé  
Contrôleur  
Roger Trahan  
Comptabilité  
Suzette VincentPROJETS  
SPÉCIAUX  
Normand Flageole  
directeur  
Sylvain Latour  
Bernard Paradis  
Impression  
Imprimerie  
Quebecor St-JeanPréimpression  
Les Ateliers Graphiques  
du Haut Richelieu inc.  
Rose Audette-  
Lemonde,  
directrice  
Filmographie  
Quadro Couleur inc.  
Stéphane Gadbois  
directeurDistribution  
Les Messageries  
Saint-Jean inc.  
Christian Marleau  
directeur  
Encartage  
Poly-Encarts inc.  
Pauline Morin-Boutin  
directriceMembre des Hebdomadaires Régionaux. Tirage  
certifié par ABC. Poste publication - con-  
vention: 101157. Dépôt légal. Bibliothèque  
nationale du Québec.  
Toute reproduction des annonces ou informations,  
en tout ou en partie de façon intégrale ou déguisée,  
est formellement interdite sans la permission écrite  
de l'éditeur. Les journalistes permanents sont nom-  
més (prix sans inclusion)  
L'exemplaire: \$1.19  
6 mois \$13.11, 12 mois \$17.16  
Prix étrangers, abonnement  
12 mois \$325.00, 6 mois \$165.00Édité par Les Éditions Le Canada Français Itée  
Président: Robert Paradis  
Vice-présidente: Maryse Racicot-Gagnon  
Secrétaire: Renel Bouchard  
210834-0225

MAINTENANT CONNUE SOUS LE NOM DE MAISON HINA

# Coup d'Elle change de maison, mais aussi de nom

## Le nouveau refuge rempli à pleine capacité

ISABELLE SIMARD

**T**ournant la page sur les événements tragiques survenus le 10 juin 1999, les intervenantes de la Maison Le Coup d'Elle ont décidé de souligner leur retour en maison d'hébergement avec une nouvelle identité. C'est à la Maison Hina que les femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants iront désormais trouver refuge.

La nouvelle maison, rappelons-le, a ouvert ses portes le 22 janvier dernier et elle est déjà remplie à pleine capacité. Le refuge peut accueillir 14 femmes et enfants. La durée moyenne des séjours est d'environ un mois.

L'ouverture du nouveau refuge était attendue avec impatience. Plus de 19 mois se sont écoulés depuis le meurtre survenu à l'ancienne maison d'hébergement.

Les intervenantes de la Maison Hina ont procédé, lundi soir, à l'inauguration officielle de leur nouvelle maison. La cérémonie se déroulait au pavillon Dextraze du Campus Fort-Saint-Jean. Rappelons que pour des raisons de sécurité, il est nécessaire de ne pas dévoiler l'adresse du refuge.

La réalisation de ce projet d'habitation a nécessité un investissement total de 458 029 \$. La Maison Hina a bénéficié d'une subvention de 161 080 \$ de la Société d'habitation du Québec dans le cadre du



Les intervenantes de la Maison Hina ont inauguré officiellement leur nouveau refuge pour femmes victimes de violence conjugale. Elles ont présenté la nouvelle image de la Maison Hina, anciennement connue sous le nom de Coup d'Elle.



Line Bélanger, présidente du conseil d'administration de la Maison Hina, en compagnie du député de Saint-Jean, Roger Paquin, du maire de Saint-Jean-sur-Richelieu Myroslaw Smereka, du député d'Iberville, Jean-Paul Bergeron et de Jean Bourassa, de la S.H.Q.

programme AccèsLogis. De plus, l'organisme a contribué lui-même au financement par un montant de 140 000 \$.

D'autres subventions ont été versées à l'organisme pour la réalisation de ce projet. Lundi soir, le député provincial du comté de Saint-Jean Roger Paquin a annoncé, au nom de la ministre de la Santé et des Services sociaux, Pauline Marois, l'octroi d'une aide financière de 10 000 \$ à la Maison Hina.

**NOUVEAU NOM,  
NOUVELLE IMAGE**

«Hina provient de la mythologie polynésienne. Hina est la déesse papillon des gens des îles du Pacifique. Elle est la première déesse connue et la provenance de son nom veut dire femme. Hina est une messagère, une porteuse de nouvelles ainsi qu'une créatrice d'idées. Elle représente le début d'une nouvelle vision, la vraie communication et l'échange des vérités»,

explique Nathalie Villeneuve, intervenante à la Maison Hina.

Le nouveau logo, une création de Nathalie Lemay, présente une femme papillon qui voyage dans le ciel vers la lumière. «Elle est porteuse de messages et de nouvelles façons de penser et de voir», termine Mme Villeneuve. ■

## L'église de L'Acadie aura 200 ans en 2001

### Plusieurs activités spéciales en préparation

MICHEL PHANEUF

**L'**église de L'Acadie aura 200 ans cette année. C'est en effet le 23 décembre 1801 que cet édifice aujourd'hui devenu l'un des joyaux du patrimoine religieux québécois a ouvert ses portes aux fidèles, 14 mois après le début de sa construction, le 23 septembre 1800. Afin de souligner dignement cet anniversaire, un groupe de citoyens s'est réuni en comité et travaille actuellement à l'organisation de plusieurs activités qui s'échelonnent durant presque toute cette année de bicentenaire.

Ce comité se compose de cinq personnes, nous indique un de ses membres fondateurs, M. Germain Godin. Outre lui-même, on y retrouve Mmes Lucette Halpin, Léontine Pierre-Brault, Gisèle Gaillot ainsi que M. Maurice Desgagné.

Les activités organisées dans le cadre de cet anniversaire débiteront avec la fête de Pâques, le 15 avril, pour se terminer avec la messe de minuit le 24 décembre, nous explique-t-il. Sur le thème «200 ans de vie en

église», elles prendront différentes formes, fêtes, expositions, concerts, célébrations religieuses et commémorations.

On soulignera ainsi certaines fêtes de façon spéciale comme la Fête Dieu qui sera célébrée à l'ancienne, la fête des Acadiens le 15 août et l'anniversaire de la première messe célébrée à L'Acadie le 23 décembre.

L'anniversaire des Petites Soeurs de la Sainte-Famille, dont la fondatrice, Mère Marie-Léonie, est originaire de L'Acadie, sera également souligné, tout comme la présence durant 40 ans des Soeurs de Sainte-Anne. À ces anniversaires s'ajouteront ceux des personnes nées à L'Acadie, de même que les anniversaires de mariage.

Une chronique publiée à compter du printemps prochain dans Le Canada Français relatera l'histoire de l'église et présentera quelques-uns de ses trésors patrimoniaux, tandis que concerts et expositions, notamment une exposition consacrée aux vases et ornements sacrés, ponctueront les différentes activités. ■

## Publication prochaine d'un livre sur l'histoire de la région

### Un projet du Groupe Le Canada Français

GILLES LÉVESQUE

**L**es amants d'histoire, d'anecdotes et de chroniques sur des gens d'ici seront certes heureux d'apprendre qu'un livre d'environ 150 pages, fortement illustré, sera distribué à tous les résidents des cinq municipalités regroupées au sein de la nouvelle ville connue sous le nom de Saint-Jean-Iberville.

Conçu et édité par le Groupe Le Canada Français, ce livre de prestige couvrant la période allant des années 1600 à nos jours sera livré gratuitement aux portes de quelque 34 000 résidences se trouvant sur le territoire ciblé par le projet.

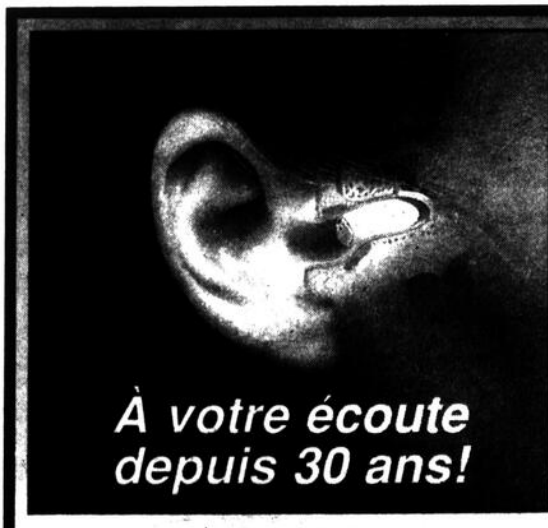
À partir d'anecdotes, de portraits de gens établis dans la région depuis plusieurs années, d'entrevues et de photos d'autrefois, ce livre, qui devrait être coiffé du titre «Des mille roches à Saint-Jean-Iberville, anecdotes et chroniques des gens d'ici», aura la particularité de faire re-

vivre ce passé riche en histoire d'une façon simple et amusante.

Pour l'écriture, Lynda Dupuis, responsable de la rédaction, a entre autres pu compter sur la précieuse collaboration de Réal Fortin, Nicole Verenka, Guy Giroux, Jean-Yves Thériage et François Lafrenière. On parle ici d'un travail entrepris il y a déjà plusieurs mois et qui est sur le point d'être complété.

André Corriveau, Luc Moreau et Nicole Rochon ont de leur côté sollicité des gens d'affaires, des municipalités et des politiciens désireux d'annoncer dans ce livre d'histoire que tous et chacun voudront conserver précieusement. À ce sujet, les intéressés peuvent toujours réserver un emplacement publicitaire en composant le numéro 347-0323.

Une invitation est aussi adressée à ceux qui auraient en leur possession des photographies témoignant d'un événement qui a marqué l'histoire de la région. Pour ce faire, on rejoint Lynda Dupuis au numéro 347-0323. ■



À votre écoute depuis 30 ans!

## L'AIDE AUDITIVE

Des milliers de malentendants ont retrouvé leurs activités grâce à l'aide auditive.

Elle est si petite et se glisse confortablement dans l'oreille.

UNE PROTHÈSE AUDITIVE  
SANS FRAIS ET SANS LIMITE D'ÂGE  
Selon les règles de la Régie d'assurance-maladie du Québec  
Le modèle illustré n'est pas couvert par la R.A.M.Q.

### Laflamme & Associés

Audioprothésistes

900, boul. du Séminaire Nord, bureau 140  
(près de l'hôpital du Haut-Richelieu)  
Saint-Jean-sur-Richelieu

(450) 349-1260  
1 800 422-6181

• Granby  
320, boul. Leclerc  
O. Bureau 8  
(450) 378-7337

• Montréal  
• Longueuil  
• Saint-Hilaire  
(514) 849-4500

(sur rendez-vous seulement)



# ROBOT DE TRAITE

## Chantal Daudelin et Rémi Méhaignerie sont en amour avec leur robot de traite!

GILLES LÉVESQUE

**C**hantal Daudelin et Rémi Méhaignerie, de la Ferme Médau Inc., de Saint-Alexandre, sont tombés en amour avec leur robot de traite. Il en va de même pour leur troupeau de 125 têtes, dont 60 vaches laitières! Depuis l'arrivée de ce robot qui travaille 24 heures par jour, même le dimanche, leur vie n'est plus la même.

Dans le Haut-Richelieu, ce robot de traite alimente bien des discussions en milieu agricole. Certains envient Chantal Daudelin et son conjoint, d'autres se disent sceptiques. Et il y a ceux qui affirment que c'est payer bien cher pour ne plus avoir à traire ses vaches, deux fois par jour, sept jours par semaine, à longueur d'année.

De son côté, Rémi Méhaignerie soutient que c'est la plus belle chose qui lui soit arrivée dans la vie, après sa femme et ses enfants, il va sans dire.

«C'est fantastique, affirme-t-il. C'est le summum de la production laitière. Pour Chantal et moi, c'est la libération de la traite. Nous étions au Salon de l'Agriculteur hier (11 janvier) et nous n'avons pas ressenti de stress au milieu de l'après-midi, alors que bien des producteurs de lait ont dû quitter les lieux pour aller traire leurs vaches.

«Nous avons recours à ce robot de traite depuis la mi-novembre, poursuit-il, et je peux vous dire que je suis entièrement sa-



Rémi Méhaignerie et Chantal Daudelin, de Saint-Alexandre, sont les premiers éleveurs québécois à avoir commandé un robot de traite.

tisfait de la machine et de la façon dont elle marche. Ce robot nous aide beaucoup. Pour nous, et je le répète, c'est une libération incroyable.»

### EN FRANCE

Établis depuis 1994 sur une entreprise familiale, celle de Gabriel et Denise Daudelin, des producteurs jouissant d'une bonne réputation dans la région pour leur souci d'excellence, Chantal Daudelin et Rémi Méhaignerie ont vu pour la première fois un robot de traite en action en janvier 1999. Et c'est en France, lors d'un séjour chez la famille de Rémi, qu'ils ont fait cette heureuse découverte.

«Rémi a vu ça chez un producteur, en Bretagne, et il n'en revenait tout simplement pas, raconte Chantal Daudelin. Il a gardé contact avec ce producteur par la suite tout en cherchant à savoir si de tels robots étaient disponibles au Canada.»

Au cours de l'été 1999, Rémi Méhaignerie apprend qu'une douzaine de robots font le bonheur de producteurs ontariens. Sans atten-

dre, il organise un voyage en Ontario avec la complicité du Syndicat de gestion agricole de Missisquoi-Iberville. Une fois rendus sur place, les quinze éleveurs qui étaient du voyage ont droit à tout un choc. Les sceptiques sont confondus! Un robot de traite, ça marche!

### ACHAT

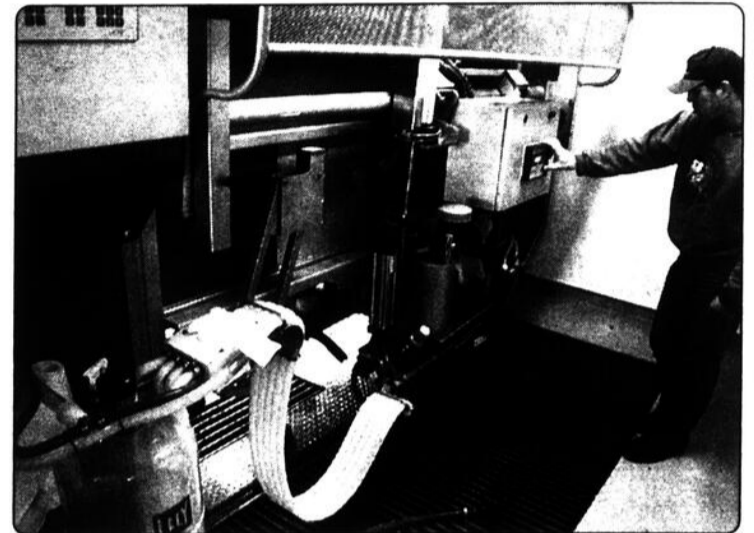
Sans plus attendre, les propriétaires de la Ferme Médau sortent leur calculatrice et se mettent à compter. Pour eux, confesse Chantal Daudelin, le «timing» ne peut pas être meilleur.

«Depuis que nous étions en production, précise-t-elle, nous savions qu'il nous faudrait apporter des modifications importantes à l'étable qui était jusque là utilisée par mes parents. La salle de traite était vieille d'une trentaine d'années et elle n'était plus efficace. Des décisions importantes s'imposaient et nous avons décidé d'aller de l'avant.

En plus de commander un robot de traite au début de l'an 2000, ils ont procédé à la construction d'une nouvelle étable derrière celle déjà existante. On parle ici d'un bâtiment fonctionnel pouvant accueillir 72 logettes. Le genre d'étable qui témoigne du modernisme dans lequel l'agriculture est aussi engagée.

La Ferme Médau est ainsi devenue la première entreprise québécoise à commander un robot de traite. Depuis, six ou sept fermes laitières du Québec les ont imités. C'est notamment le cas pour la Ferme Ginel Inc. de Saint-Ignace de Stanbridge.

Évidemment, plusieurs semaines ont été nécessaires pour l'installation et le rodage du robot de traite inventé et commercialisé par la compagnie Lely. Ce dernier est officiellement entré en service à la mi-novembre et depuis, la vie de Chantal Daudelin et de Rémi Méhaignerie a chan-



Rémi Méhaignerie est déjà bien à l'aise avec le fonctionnement de son robot de traite.

gé du tout au tout. Terminées les cinq ou six heures de travail qu'ils consacraient à la traite de leurs vaches chaque jour, 365 jours par année.

### INVESTISSEMENT

Conscients qu'il s'en trouve plusieurs pour dire que cet investissement peut difficilement être rentabilisé (un robot de traite coûte environ 250 000 \$), Chantal Daudelin et Rémi Méhaignerie se contentent de dire qu'ils savent compter!

«Personnellement, je vois ça comme un employé que nous aurions engagé à temps plein, à l'exception du fait que notre robot lui, ça ne le dérange pas de travailler le dimanche», commente Rémi Méhaignerie tout en s'esclaffant.

Le temps qu'ils n'accordent plus à leurs vaches, ils l'utilisent pour faire autre chose, comme les travaux extérieurs par exemple une fois la saison de production venue. C'est sans oublier leurs enfants âgés de six et sept ans, lesquels ne voient plus leur maman se diriger vers le salon de traite une fois les classes terminées.

Rémi Méhaignerie prédit que les robots de traite vont connaître un essor important au fur et à mesure que les éleveurs vont découvrir leur utilité sur une ferme laitière. Le scepticisme va ainsi s'estomper, un peu comme ce fut le cas lorsqu'une poignée de producteurs ont «osé» investir dans le drainage souterrain. Vous vous en souvenez? ■



La Ferme Médau a aussi saisi l'occasion pour se faire construire une nouvelle étable où leurs vaches vivent librement.

## Retraités

travailleurs autonomes

ont choisi de vivre l'expérience unique Des Berges.

**Steve Trinque Mégavolt Design Multimédia**

«C'est d'abord l'aspect financier qui m'a fait choisir le concept Les Berges. En tant que travailleur autonome, j'étais à la recherche d'un milieu où je pouvais à la fois vivre et travailler. Après tout pourquoi louer un appartement et un local commercial alors que pour une fraction du prix, Les Berges m'offraient cette double possibilité. Grâce à la qualité de l'architecture intérieure des Berges, mon entreprise évolue dans un site de prestige. Et il faut bien l'avouer, peu de personnes ont la chance d'habiter et de travailler au bord de l'eau.»

Les Berges

1000, rue Richelieu, Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec (Québec) J2S 1K1  
 Téléphone: 454-1111  
 Télécopieur: 454-1616

## ROBOT DE TRAITE

REPORTAGE

## Oui, un robot de traite, ça marche!

GILLES LÉVESQUE

Oui, un robot de traite, ça marche! Ça fonctionne tellement bien qu'on a peine à en croire nos yeux. Nous avons eu droit à une démonstration lors de notre visite sur la ferme de Chantal Daudelin et Rémi Méhaignerie, à Saint-Alexandre, et très rapidement, nous sommes passé dans le clan des confondus!

Un robot de traite comme celui en service à la Ferme Médau, nous avons eu l'occasion d'en voir un la veille au Salon de l'Agriculteur de Saint-Hyacinthe. Une bonne centaine de producteurs assistaient alors à une petite démonstration qui en laissait plusieurs sceptiques.

«C'est bien beau de voir ça ici avec des vaches en plastique, mais j'aimerais voir un robot essayer de trouver aussi facilement les pis de mes vaches», avons-nous entendu sur place de la part d'un éleveur qui semblait entretenir des doutes sérieux sur l'efficacité de ces robots.

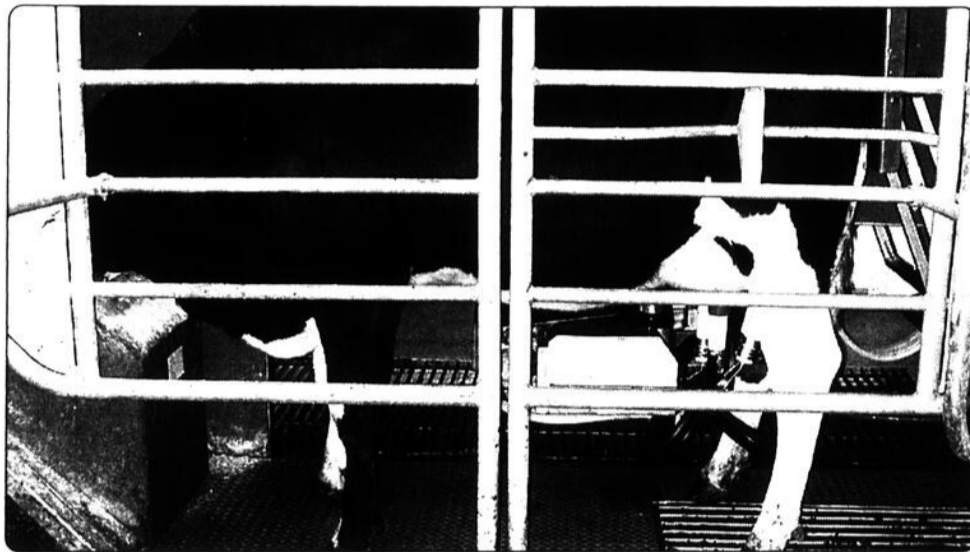
Installé depuis à peine deux mois, le robot de Chantal Daudelin et de Rémi Méhaignerie trouve pourtant les trayons de leurs vaches d'une façon déconcertante. Il les trouve, les lave et les vide de leur précieux contenu avec une aisance et une rapidité qui nous a grandement étonné. Présent à la démonstration, le camionneur venu chercher leur lait n'en croyait pas ses yeux!

## QUELQUES DONNÉES

Il faudrait certes bien des articles pour expliquer le fonctionnement d'un robot de traite tout en mettant en valeur ses mérites. D'entrée, précisons qu'il «travaille» 24 heures par jour, 365 jours par semaine. Celui de Chantal Daudelin et Rémi Méhaignerie connaît présentement des journées de travail de 18 heures, avec une moyenne de 2,5 traites par vache chaque jour.

Pouvant traire l'équivalent de 700 000 litres de lait chaque année, il n'éprouve aucune difficulté à faire face à la production annuelle de la Ferme Médau qui est d'environ 618 000 litres annuellement. «Qu'on m'apporte quelques vaches de plus», pourrait dire ce robot s'il pouvait parler.

Croyez-le ou non, mais les vaches attendent en ligne pour pénétrer à l'intérieur



La vache une fois à l'intérieur du robot.

de ce robot. Elles en ont déjà pris l'habitude de tout en sachant qu'elles y seront bien traitées! C'était moins évident la première journée, mais plus les jours passent, plus elles s'acclimatent à cette routine.

Chaque vache a un petit émetteur accroché au cou, ce qui permet au robot de bien les identifier lorsqu'il reçoit leur visite. C'est ainsi par exemple qu'à son retour du Salon de l'Agriculteur, en soirée, Rémi Méhaignerie savait que trois de ses vaches n'avaient pas été traitées pour une raison ou pour une autre. Il savait précisément de qui il s'agissait, le robot qui était de garde lui ayant fait un rapport détaillé de la situation à son arrivée.

Une fois bien installée par elle-même dans le «ventre du robot», la vache a droit à un traitement royal! Tout en mangeant, elle voit le robot laver ses trayons un à un. Une fois cette étape terminée, le robot, à l'aide d'un oeil «magique» (petit détecteur au laser), trouve rapidement chacun des quatre trayons en commençant par ceux d'en arrière.

C'est vraiment impressionnant à voir. En quelques secondes le robot maîtrise bien chacun des trayons, peu importe leur longueur ou leur disposition. Il faut ici préciser que l'ordinateur lui permet de se remémorer les particularités de chacune des vaches qu'il reçoit. Avouez que c'est impressionnant?

Sur un petit écran bien en vue, on peut lire que les trayons sont bien installés et que la traite peut débuter. Sans plus attendre, le lait fait son apparition dans un gros

réceptif en verre avec un débit particulièrement rapide. Lorsque celui-ci commence à faiblir, les trayons sont débranchés un par un. Le robot se lave ensuite de lui-même comme un grand garçon!

À peine sortie du «ventre» du robot de traite, la vache est remplacée par une autre. Il peut ainsi procéder à trois traites par jour sans contrainte d'heure, même le dimanche!

Vous vous demandez ce qui arriverait s'il fallait, par exemple, que le robot soit dans l'incapacité de trouver les trayons

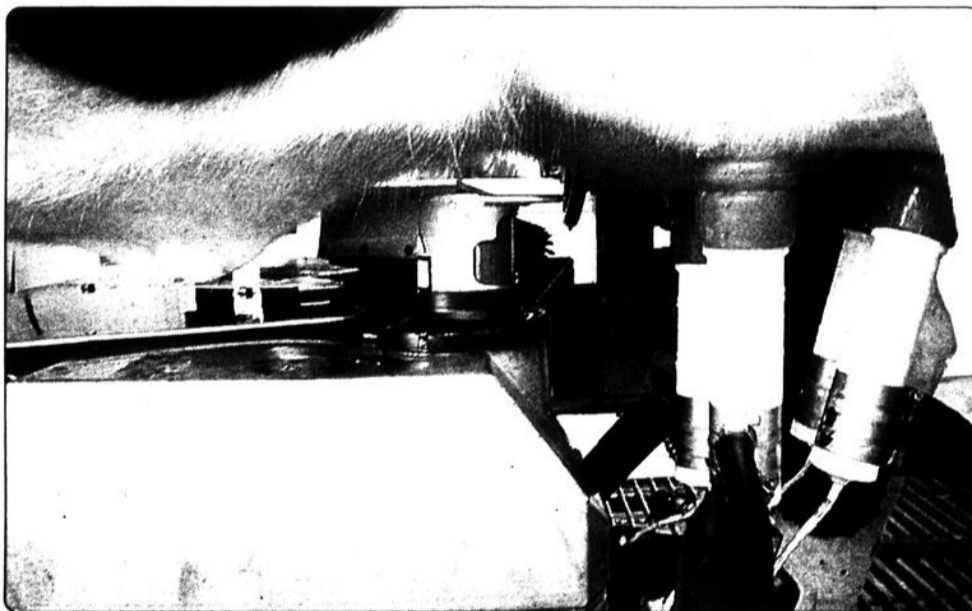
d'une vache peu coopérative. À cette question, Rémi Méhaignerie répond que le robot peut décider de laisser sortir la vache en question pour ne pas nuire au déroulement de la traite. Si le problème perdure, le robot peut «téléphoner» au producteur pour lui signifier que quelque chose ne fonctionne pas au niveau de traite. L'éleveur reçoit ainsi un code sur son téléavertisseur.

«Tout est possible, tout est programmable. C'est incroyable ce qu'un robot de traite peut faire», commente M. Méhaignerie sous le regard approbateur de sa conjointe.

Un tel robot permet même de suivre les chaleurs d'une vache via l'analyse de l'activité et la température. Un éleveur peut entre autres savoir quelques jours à l'avance, par la conductivité, que l'un de ses sujets souffrira d'une mammitte.

Il importe aussi de souligner qu'un robot permet une traite toujours égale, trayon par trayon, sans stress pour les vaches. Et oui, ça marche!

«Tout ce que je peux dire, c'est que je suis très satisfait de la machine et de la façon dont elle fonctionne. Même si je veux me donner une année de fonctionnement pour en arriver à des conclusions finales, je peux déjà affirmer que je ne regrette pas cet achat. C'est extraordinaire», conclut Rémi Méhaignerie avec énormément de conviction dans la voix. ■



Le robot détecte la position de chacun des trayons à l'aide du petit oeil magique que l'on peut voir au centre sur la photo.

**S SUPERCLIP**

**Les lunettes pratico pratic-tic**

Visitez voir la toute nouvelle collection de montures SUPERCLIP. Elles sont belles, légères et surtout très pratiques. D'une simple pression vous transformerez vos lunettes en lunettes solaires.

**SUPER RABAIS**

**25\$**

applicable à l'achat de montures SUPERCLIP

\* Valable jusqu'au 24 février 2001 et non cumulable à une autre offre.

**3 POUR 1**

- 1 Pour un seul prix, vous recevez une paire de lunettes (verres et monture)
- 2
- 3 Également des verres de contact ou un clip solaire (clairs, souples, sphériques)

**LUNETTERIE F. FARHAT**  
OPTICIEN D'ORDONNANCES

**348-8651**

1050, boul. du Séminaire Nord, Saint-Jean-sur-Richelieu

# Un présumé fraudeur démasqué au marché Mayrand

ISABELLE SIMARD

**U**n présumé fraudeur qui tentait depuis une semaine de changer un chèque volé a été démasqué par le gérant et la propriétaire du marché Mayrand le mardi 23 janvier.

D'après le responsable des communications au Service de police du Haut-Richelieu, Pierre Rémillard, l'homme âgé de 19 ans de Saint-Jean-Iberville était en possession de chèques volés dans un commerce de la région.

Le fraudeur a été intercepté par les policiers grâce à la collaboration du gérant du marché Mayrand, Dominic Benoit et de la propriétaire, Suzanne Daigle. Ces derniers observaient le présumé fraudeur depuis une semaine.

«Depuis une semaine, l'individu tentait



Le présumé fraudeur a été intercepté grâce à la collaboration du gérant du marché Mayrand, Dominic Benoit et de la propriétaire, Suzanne Daigle.

## Accident mortel sur la 104: la victime n'avait que 18 ans

ISABELLE SIMARD

**O**n connaît maintenant l'identité de la victime de l'accident mortel survenu sur la route 104 à Saint-Athanase le mardi 23 janvier en fin d'après-midi. Il s'agit d'un homme de 18 ans, Dany Dubois, de Mont-Saint-Grégoire.

Précisons qu'au moment d'aller sous presse, LE CANADA FRANÇAIS ne pouvait fournir tous les détails de cet accident fatal. L'identité de la victime n'avait pas encore été dévoilée par les policiers.

Rappelons que le jeune conducteur et son passager âgé de 18 ans roulaient en direction de Mont-Saint-Grégoire sur la route 104. Une perte de contrôle possiblement attribuable à la chaussée glissante serait à l'origine de l'accident.

À la hauteur du 197, route 104, à Saint-Athanase, le véhicule a heurté violemment une camionnette arrivant en sens inverse. L'automobile dans laquelle prenaient place le conducteur et son passager a été sectionnée en deux. Les deux victimes ont été éjectées du véhicule.

Le conducteur est décédé sur les lieux de l'accident. Son passager a été transféré à l'hôpital Charles-Lemoyne où il repose encore dans un état grave.

Quant au conducteur du second véhicule impliqué dans le face-à-face, un homme de 51 ans de Saint-Blaise, ce dernier a subi des blessures mineures. ■

de changer des chèques à notre magasin. Il a d'abord appelé au commerce, puis il s'est présenté ici pour faire son épicerie. Arrivé à la caisse, il a voulu changer un chèque de 343 \$», relate Dominic Benoit.

«Nous lui avons demandé de revenir plus tard. Tout de suite après son départ, nous avons contacté le commerce dont le nom figurait sur le chèque. Trois chèques étaient rapportés volés. Nous avons pris en note

le numéro de série de ces chèques», ajoute M. Benoit.

À 13h30, le suspect est retourné au marché Mayrand pour changer son chèque. «Ma patronne l'a conduit dans le back store prétextant qu'elle devait faire quelques vérifications. Pendant ce temps, j'ai appelé les policiers. Le numéro de série du chèque concordait avec celui que nous avait fourni le commerçant. Le suspect a été arrêté», se réjouit M. Benoit. ■



## Début d'incendie chez Formica

Les pompiers de Saint-Jean ont été dépêchés chez Formica, sur la rue Mercier à Saint-Jean, vers 14 heures dimanche après-midi. D'après le lieutenant Gilles Choquette, le feu aurait pris naissance dans un «imprégnateur» et se serait limité à cet équipement. Les employés ont tout de même été forcés à évacuer les lieux. Les pompiers évaluent à 5000 \$ les dommages causés à l'équipement.



## Les policiers interceptent 97 motoneigistes

Les policiers de Saint-Jean-Iberville ont intercepté 97 motoneigistes durant le week-end et procédé à des vérifications d'usage. La première opération s'est déroulée vendredi, entre 20 heures et 21h30, à l'intersection de la route 133 et du chemin Grande-Ligne. «Les patrouilleurs ont intercepté 32 motoneigistes et vérifié s'ils avaient en leur possession une vignette les autorisant à circuler sur les sentiers ainsi que leurs assurances et leur permis de conduire», précise Pierre Rémillard, responsable des communications. Samedi, entre midi et 15 heures, l'opération a repris de plus belle sur le chemin Grand-Bernier. Au total, 65 motoneigistes ont été interceptés et quatre ont fait demi-tour en apercevant les policiers. Aucun constat n'a été émis par les policiers.

# AU PALAIS DE JUSTICE

## Livernois arrêté de nouveau

LOUISE BÉDARD

**L**a Sûreté municipale de Saint-Luc a arrêté vendredi dernier Jean Livernois, 59 ans, de Saint-Athanase, lui reprochant d'avoir enfreint les conditions d'une remise en liberté en consommant de l'alcool. L'accusé est devant la cour depuis plus de deux ans après avoir été intercepté à la suite d'un accident de la route qui avait causé des blessures graves à un cycliste.

Il est toujours en attente de procès devant répondre à des accusations d'avoir conduit avec les facultés affaiblies par l'alcool causant des blessures à un cycliste, le 23 août 1998, sur la route 133, à Sabrevois. Il fait aussi face à l'accusation d'avoir quitté les lieux de l'accident dans l'intention d'échapper à ses responsabilités. Il avait été intercepté 12 kilomètres plus loin.

Il avait été remis en liberté sous diverses conditions en attendant la tenue de son procès. Il doit répondre maintenant à l'accusation de ne pas avoir respecté une de ces conditions en consommant de l'alcool.

Il est soupçonné aussi d'avoir violé une autre des conditions de son engagement en étant surpris au volant d'une auto, le 30 décembre dernier, à Saint-Jean.

Détenu durant la fin de semaine, il a été amené devant le juge Jacques Rancourt de la Cour du Québec lundi matin. Le ministère public ne s'est pas objecté à ce que l'accusé reprenne à nouveau sa liberté. Cette fois-ci, la couronne a exigé le dépôt d'une somme de 500 \$ pour garantir la bonne conduite de Livernois. Le tribunal lui interdit à nouveau de consommer de l'alcool et de mettre les pieds dans un bar. Tout comme il lui a interdit une nouvelle fois de conduire un véhicule. L'ensemble des causes ont été reportées au 5 février.

## Il joue avec le feu

**U**n étudiant a obtenu la clémence de la cour qui a prononcé une absolution inconditionnelle lundi. Le jeune homme qui poursuit ses études tout en travaillant, a reconnu avoir entravé le travail des policiers en leur faisant entreprendre une enquête et avoir fraudé une compagnie d'assurance.

Le jeune homme s'était entendu avec un copain pour que ce dernier mette le feu à son auto. Par la suite, il a fait une fausse déclaration aux policiers leur demandant de faire enquête sur l'incident.

Lundi dernier, à sa première comparution devant le tribunal, il a reconnu sa faute comme il l'avait fait précédemment à la police. L'étudiant se retrouve sans auto et doit continuer à effectuer des paiements mensuels de 340 \$ jusqu'en 2006.

Comprenant qu'un casier judiciaire nuirait au jeune homme, Me Andrée Vézina de

la couronne a suggéré au juge de prononcer une absolution inconditionnelle. Vous pouvez vous compter chanceux, a fait remarquer le juge à l'accusé.

## Deux ans de pénitencier

**D**enis Bonneau a repris le chemin du pénitencier, lundi matin. Plaidant coupable à l'accusation d'avoir commis un vol à l'étalage chez Zellers, le 12 septembre dernier, et d'avoir été porteur d'une imitation d'arme, il a été condamné à deux ans de pénitencier.

Il avait déjà des antécédents judiciaires. C'est à la demande de son client que Me Robert Proulx a présenté cette suggestion. De même l'an dernier, Bonneau avait été condamné pour un vol à l'endroit d'un chauffeur de taxi et avait demandé à être envoyé au pen.

La peine imposée sera purgée de façon consécutive à toute autre sentence. De plus le tribunal interdit à l'accusé de posséder des armes offensives pour une période de dix ans.

## Enquête sur caution de Martin Laroche

**C**'est finalement le mercredi 7 février prochain que doit se tenir l'enquête sur caution de Martin Laroche, soupçonné de tentative de meurtre. Le jeune homme de 25 ans de Saint-Jean est détenu depuis le mois de novembre. L'enquête a été reportée à plusieurs reprises, au cours des dernières semaines.

Le prévenu est gardé en détention préventive depuis maintenant près de trois mois. Il a été arrêté à la suite d'un incident survenu le 18 octobre dernier, à Venise-en-Québec.

Le 18 octobre dernier, au bar Terrasse du Lac, à Venise-en-Québec, Laroche aurait agressé gratuitement, sans mobile apparent, un homme de 35 ans. Une accusation de voies de fait a été portée contre lui pour ce premier geste. Puis l'altercation se serait poursuivie à l'extérieur de l'établissement. Selon la preuve amassée par la police, le prévenu qui avait pris le volant d'un véhicule aurait foncé délibérément sur la victime qu'il a heurtée.

Laroche fait aussi face à des accusations de bris de condition à un engagement de remise en liberté contracté antérieurement devant le tribunal.

## Côté connaîtra sa sentence

**R**ichard Côté, 27 ans, connaîtra sa sentence le 5 février prochain, pour avoir commis un vol qualifié le 27 septembre 1998, à la station-service du Canal, à Saint-Jean.

C'est à Montréal que l'accusé a reconnu sa culpabilité, le 4 décembre dernier. La peine sera prononcée dans cette ville. Côté a reconnu être celui qui avait fait irruption dans le commerce et avoir saisi le commis. Il s'était emparé de la caisse et avait pris la fuite. ■

# Une employée de banque condamnée pour vol qualifié

LOUISE BÉDARD

Mélissa Tranchemontagne, 20 ans, de Richelieu, a reconnu sa culpabilité à des accusations d'avoir complété avec deux autres individus et d'avoir participé à un vol qualifié par le biais de la complicité, à la succursale de Saint-Luc de la Banque nationale où elle était employée.

Elle a été condamnée hier (mardi) à une peine de neuf mois de prison qu'elle purgera dans la communauté. Elle effectuera 120 heures de travaux communautaires. Durant les quatre premiers mois de la peine, elle devra rester à la maison, 24 heures sur 24, sauf pour vaquer à certaines occupations.

Le tribunal lui interdit de communiquer avec ses complices, de mettre les pieds dans les bars, de posséder de la drogue et des armes. Au besoin, elle devra se soumettre à une thérapie.

C'est le samedi 7 novembre 1998, avant la fermeture de l'institution financière, qu'était survenu le vol à la banque où la jeune fille était caissière. Lors de l'enquête préliminaire tenue en mai dernier, une employée cadre d'expérience avait raconté comment deux individus étaient entrés.

Les personnes présentes avaient dû s'étendre par terre. La femme avait entendu les tiroirs s'ouvrir puis les individus quitter les lieux. Mélissa pleurait en parlant de tout l'argent qui avait été volé. La femme l'avait alors rassurée.

La responsable des caissières avait aussi expliqué comment fonctionnait l'ouverture du coffre et comment Mélissa Tranchemontagne avait tenté à trois reprises de l'ouvrir avant que ne surviennent les événements.

Un individu détenu avait aussi été appelé à la barre des témoins lors de l'enquête préliminaire. Il connaissait l'accusée depuis quelques mois par ses fréquentations dans les bars et lui fournissait

de la drogue, a-t-il raconté. Mélissa lui aurait parlé qu'elle voulait «faire voler sa banque». Elle aurait fait référence à petit coffre à minuterie près de sa caisse. Deux semaines après la conversation, elle lui téléphonait et lui racontait avoir trouvé des gars pour faire le vol. Le jeune homme refusait son offre

d'agir comme chauffeur du groupe.

Un complice de la jeune fille avait relaté une conversation avec elle. Quelques mois avant le vol, les deux jeunes gens avaient discuté des dispositifs de sécurité à la banque et ils étaient allés voir la localisation de banques à Saint-Jean et Saint-Luc.

Hier (mardi) l'accusée a admis sa culpabilité sans obliger la tenue d'un procès. Après les représentations des avocats faisant le point sur la situation actuelle de la jeune fille, son emploi et sa reprise en main, le tribunal a prononcé une peine de prison avec sursis.

**EN COLLABORATION AVEC** 

**20 MANUFACTURIERS RENOMMÉS LIQUIDENT LEUR SURPLUS DE PRODUCTION DE L'AN 2000**

**RÉDUCTIONS POUVANT ALLER JUSQU'EN BAS DU PRIX COÛTANT**

**DERNIÈRE CHANCE**

**DES RABAIS ADDITIONNELS ONT ÉTÉ AJOUTÉS SUR LA BALANCE DE MARCHANDISE**

*fins de lignes • marchandises discontinuées • échantillons de plancher • articles dépareillés*

**MEUBLES :** elran   **LA-Z-BOY** 

 **DINEC**       **Meubles Mexicains Rustiques**

**ÉLECTRO-MÉNAGERS :**  **MAYTAG**  **FRIGIDAIRE GALLERY** 

**150 MORCEAUX D'ÉLECTROMÉNAGERS LÉGÈREMENT ENDOMMAGÉS**

*se terminant dimanche le 4 février 2001*

*à des prix ridicules*

**Plate-forme (blanc) 54" et 60" 59\$**

**Les nouveaux meubles de style mexicain sont arrivés**

**196\$** **1 seul prix** **510 ressorts** **2 grandeurs 54" ou 60"**

**PRIX IMBATTABLES**



**CENTRE PERMANENT DE LIQUIDATION**

845, rue St-Jacques, (Voisin du Mini-Golf)  
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU (QC) J3B 2N2  
TÉL.: (450) 346-6129  
1-800-663-6129



062889-1035-9

# CONGÉS PARENTAUX

## Un an de congé parental: un luxe trop coûteux?



ISABELLE SIMARD

**E**n vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier, les nouvelles dispositions du programme fédéral d'assurance-emploi en matière de congés parentaux ne font pas l'unanimité chez plusieurs parents dont les deux revenus sont essentiels au bon équilibre du budget familial. Difficile pour eux d'échelonner un congé parental sur un an lorsque les prestations qui y sont rattachées ne représentent que 55% du salaire.

«Plusieurs parents déchantent rapidement lorsqu'ils se mettent à faire le calcul», souligne Jacques Lizée, directeur général de la Fédération des unions de familles. Nombreux sont les parents qui réalisent qu'ils ne peuvent se permettre de couper un salaire en deux durant une période de 52 semaines.

Certains employeurs prévoient une compensation liée aux congés de maternité. Cela dit, à la lumière d'entrevues réalisées avec quatre représentants d'entreprises de la région, rares sont les travailleurs qui bénéficient de tels avantages.

### NOUVELLES DISPOSITIONS

Le 1<sup>er</sup> janvier 2001, le gouvernement fédéral a mis en branle son programme de prestations parentales prévu à l'intérieur du programme d'assurance-emploi. Somme toute, les changements se situent principalement au plan de la durée des prestations,

## «On ne gagne rien de plus...»

- Nancy Gélinas, travailleuse autonome

ISABELLE SIMARD

**N**ancy Gélinas a 35 ans. Styliste-accessoiriste, elle travaille à son propre compte. La date prévue pour son accouchement a été fixée au 14 février. Malheureusement, la jeune femme ne pourra se permettre d'étirer son congé de maternité: sa vie professionnelle en souffrirait trop.

Au cours des derniers mois, Nancy a mis les bouchées doubles pour éviter de perdre des contrats et de retarder certains projets avec ses clients. «J'ai devancé tous mes contrats. J'ai travaillé beaucoup», lance-t-elle, en riant.

«Mes revenus ont été plus élevés qu'ils ne le sont en temps normal. Mon prochain contrat est prévu deux mois après l'accouchement. Je ne recommencerai pas à temps plein», assure-t-elle.

Nancy travaille pour divers magazines. On fait appel à ses services pour réaliser des décors portant sur différents thèmes, entre autres la cuisine, le bricolage, la décoration, la rénovation, et l'artisanat. «On me demande d'illustrer des thèmes variés faisant l'objet de dossiers spéciaux dans les revues. Je peins aussi des toiles que j'intègre dans mes décors», précise-t-elle.

«J'ai une responsabilité envers le client. Je dois respecter les échéanciers, sinon je risque de perdre un contrat. C'est pour cette raison que durant ma grossesse, j'ai arrêté de faire de la sollicitation pour de nouveaux contrats. Ce sera un peu plus tran-

quille passe de six mois à un an.

Les nouvelles dispositions prévoient ce qui suit: un congé de maternité de 15 semaines, jumelé à un congé parental de 35 semaines et d'une carence de deux semaines sans revenu, ce qui porte à 50 semaines la durée des prestations.

Durant cette période, le prestataire reçoit 55% de son salaire. Pour être admissible au programme, il doit cumuler 600 heures à l'emploi d'un même employeur et le salaire maximum assurable est fixé à 39 000 \$.

À titre d'exemple, Julie (non fictif) travaille comme conseillère financière dans une banque et son salaire annuel est de 30 000 \$ (577 \$ par semaine). Marc, son conjoint, gagne 43 000 \$ (827 \$ par semaine).

L'accouchement de Julie est prévu pour le 1<sup>er</sup> mars. Elle aura droit à 15 semaines de prestations de maternité à 55% de son salaire avec deux semaines de carence (sans revenu).

Marc pourra partager jusqu'à 35 semaines de prestations parentales avec sa conjointe et il n'aura pas de période de carence. Toutefois, le salaire maximum assurable étant de 39 000 \$, il recevra 413 \$ par semaine, ce qui équivaut à 50% de son salaire annuel.

Tout compte fait, si Julie profite d'un an de congé parental, elle perdra 14 135 \$ de salaire.

La Fédération des unions des familles estime que les nouvelles dispositions n'offrent pas un véritable choix aux parents.

«Le programme n'est pas plus généreux. Les parents devraient pouvoir choisir la du-



Jacques Lizée est directeur général de la Fédération des unions de familles. Il réside à Saint-Luc.

rée du congé avec des prestations plus élevées pour des périodes plus courtes ou des prestations moindres pour des périodes plus longues», affirme Jacques Lizée.

### PROJET DE LOI 140

La Fédération des unions des familles critique vivement les nouvelles dispositions du programme de prestations parentales instaurées par le gouvernement fédéral.

Par ailleurs, elle accueille favorablement le projet de loi 140 déposé par le gouvernement provincial l'an dernier, lequel vise à créer un régime québécois d'assurance parentale.

«Les congés parentaux doivent être trai-

tés dans le cadre d'une politique familiale et non de l'assurance-emploi parce qu'il ne s'agit pas d'une situation de chômage», affirme Jacques Lizée.

Le projet de loi 140 offre deux options aux parents. L'option A consiste en 18 semaines de maternité, 5 semaines de paternité, 32 semaines de congés parentaux, sans carence, pour un total de 55 semaines. Les prestations prévoient 30 semaines à 70% du salaire et 25 semaines à 55%.

L'option B prévoit 15 semaines de maternité, 3 semaines de paternité, 25 semaines de congés parentaux, sans carence, pour un total de 43 semaines. Les prestations prévoient 43 semaines à 75% du salaire.

Le maximum assurable dans les deux cas (options A et B) est fixé à 52 000 \$ (en 2002). Le travailleur doit avoir gagné 2000 \$ pour être admissible à ces prestations et ces dispositions s'appliquent également aux travailleurs autonomes.

Or, le projet de loi 140 est conditionnel à une entente avec le gouvernement fédéral afin de récupérer des sommes à l'assurance-emploi pour les consacrer au régime québécois.

«Des pourparlers ont eu lieu entre les deux paliers gouvernementaux, mais ils furent sans succès», mentionne M. Lizée.

Le 30 janvier prochain, le Regroupement pour un régime québécois d'assurance parentale - dont fait partie la Fédération des unions de familles - fera le point sur la stratégie qu'il compte adopter pour faire avancer ce dossier.

«La mise en application du projet de loi 140 est prévue en 2002, mais pour cela il faut que le fédéral bouge», termine-t-il. ■



Nancy Gélinas et son conjoint, Serge Hébert. qu'elle après l'accouchement», prévoit-elle.

Nancy Gélinas a fait un choix lorsqu'elle a décidé de travailler à son propre compte il y a trois ans. Cela dit, elle souhaiterait que les travailleuses autonomes puissent à leur tour profiter d'une assurance parentale.

«On ne gagne rien de plus avec ces nouvelles dispositions. Je ne me sens pas encouragée. J'ai toujours été indépendante financièrement, mais je considère que j'ai le droit autant que les autres femmes de vivre ce temps d'arrêt avec mon enfant. Les travailleuses autonomes ne devraient pas être pénalisées», juge-t-elle. ■

### Congés parentaux

Dispositions	Durée des prestations			
	Assurance-emploi fédéral		Québec - projet de loi 140	
	Avant modifications	2001	Option A	Option B
Maternité	15 semaines	15 semaines	18 semaines	15 semaines
Paternité	rien de prévu		5 semaines	3 semaines
Parentales	10 semaines	35 semaines	32 semaines	25 semaines
Adoption	10 semaines	35 semaines	35 semaines	26 semaines
Carence	2+2 semaines*	2 semaines	aucune	

\* Le père qui prend des prestations parentales doit aussi subir deux semaines de carence.

### Remplacement du revenu

Dispositions	Assurance-emploi fédéral		Québec - projet de loi 140	
	Avant modifications	2001	Option A	Option B
Naissance	55% du salaire		30 sem. à 70% 25 sem. à 55%	43 sem. à 75%
Adoption	55% du salaire		10 sem. à 70% 25 sem. à 55%	26 sem. à 75%
Faibles revenus	jusqu'à 80%		mesure à venir	

### Autres dispositions

Dispositions	Assurance-emploi fédéral		Québec - projet de loi 140	
	Avant modifications	2001	Option A	Option B
Admissibilité	700 h d'emploi	600 h	avoir gagné 2000 \$	
Autonomes	exclus		incluses	
Max. assurable	39 000 \$		environ 52 000 \$ (en 2002)	

# CONGÉ PARENTEAUX

## Les employeurs se résignent à l'idée!

REPORTAGE  
REPORTAGE  
REPORTAGE

ISABELLE SIMARD

Les employeurs ne semblent pas plus inquiets de voir quitter certaines de leurs employées durant une année complète que de les voir partir durant six mois en congé de maternité. Ils se résignent à cette idée et doutent fortement que les hommes veuillent se prévaloir de congés parentaux de plus longue durée.

C'est ce qui ressort d'une entrevue réalisée avec cinq employeurs de la région. L'E.CANADA FRANÇAIS s'est entretenu avec le directeur général de la Caisse populaire Saint-Jean-sur-Richelieu, Jean-Pierre Bessette, le directeur des ressources humaines de la compagnie Dominion Blueline, Sylvain Boisvert, la vice-présidente exécutive de Tremcar, Jocelyne Sénécal, la directrice générale adjointe de la Ville de Saint-Luc, Michelle Hébert et la directrice de la Banque nationale, Line Boyer.

«Les nouvelles dispositions sont encore toutes fraîches et je vais bientôt suivre un cours pour connaître les normes en ce qui a trait aux congés parentaux. Il faut dire que notre milieu de travail ne compte pas beaucoup de femmes. L'usine en compte une seule sur 55 et une dizaine de femmes occu-

pent des postes cadres», explique Jocelyne Sénécal.

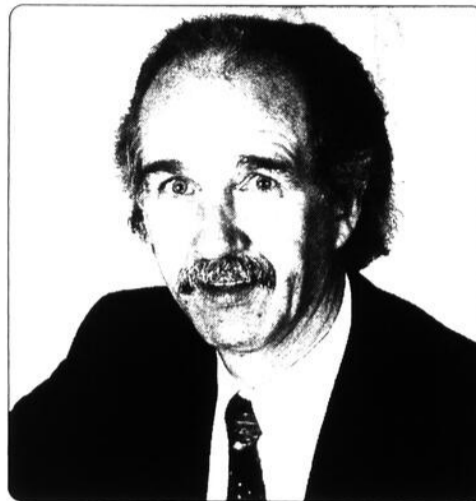
Dernièrement, une jeune employée de 23 ans a quitté l'entreprise pour une période de six mois. «La date de l'accouchement était prévue pour le 4 janvier et elle a accouché le 24 décembre. Elle ne peut donc pas se prévaloir du congé parental d'un an», ajoute-t-elle.

Mme Sénécal estime que la situation serait plus problématique si le milieu de travail était composé d'un plus grand nombre de femmes. «En dix ans, il n'y a eu que deux congés de maternité. Et je ne pense pas que la demande sera très forte du côté des hommes. C'est arrivé une seule fois qu'un employé ait pris deux semaines parce que sa conjointe venait d'accoucher», constate-t-elle.

Règle générale, la compagnie Tremcar forme un employé à l'interne en prévision d'un remplacement à effectuer durant un congé parental. L'entreprise n'offre aucune prestation liée aux congés parentaux.

La compagnie Dominion Blueline compte pour sa part 300 employés, dont environ 150 femmes. Elle enregistre, en moyenne, deux congés de maternité par année.

«On va devoir les remplacer sur une plus longue période. Le risque, c'est que le remplaçant trouve un emploi permanent et



Jean-Pierre Bessette, directeur général de la Caisse populaire Saint-Jean-sur-Richelieu.

nous quitte durant le congé de maternité», explique Sylvain Boisvert.

Selon Jean-Pierre Bessette, directeur général de la Caisse populaire Saint-Jean-sur-Richelieu, les congés parentaux d'un an nécessiteront une bonne planification, tout comme ils l'exigeaient lorsqu'ils étaient de six mois.

«La Fédération des caisses Desjardins dispose d'une banque d'employés pouvant être assignés au remplacement pour des congés de maternité. Les candidats sont formés pour différents champs d'activité et les caisses populaires peuvent utiliser cette banque pour combler des postes», décrit-il.

Cela dit, M. Bessette admet qu'il peut devenir plus difficile de trouver un remplaçant à une employée qui occupe un poste-clé au sein de l'entreprise. «Dans ce cas, on répartit le travail chez nos employés les plus chevronnés, et cela, bien sûr, en y ajoutant une compensation salariale», dit-il.

La directrice de la Banque nationale, Line Boyer, préfère voir partir une employée durant un an plutôt que de la voir revenir après six mois sans être réellement prête à reprendre son travail.

«Je suis contente pour les jeunes mères. Je pense qu'il est plus facile pour une femme de concilier son travail et son rôle de mère lorsque l'enfant a atteint 1 an. À six mois, l'enfant ne fait même pas ses nuits. Il devient difficile pour la maman de donner le même rendement au travail», soulève-t-elle.

### DES AVANTAGES

Certains employeurs versent une compensation à leurs employés lorsqu'ils quittent pour un congé de maternité. À titre d'exemple, la Ville de Saint-Luc offre une compensation de manière à ce que l'employée reçoive 75% de son sa-



Jocelyne Sénécal, vice-présidente exécutive de Tremcar.

laire (incluant la prestation d'assurance-emploi du fédéral) durant les 15 premières semaines de maternité. La Ville ne verse aucune compensation pour les 35 semaines de congés dits parentaux.

Au total, parmi les 127 employés de la Ville de Saint-Luc, 44% sont des femmes. Depuis les cinq dernières années, cinq employées ont demandé un congé de maternité.

La directrice générale adjointe, Michelle Hébert, se demandent si les hommes sont plus enclins à demander un congé parental. «Jusqu'ici, les hommes prenaient quelques semaines de vacances, mais je ne sais pas si les nouvelles dispositions changeront quelque chose. On verra bien», commente-t-elle. ■



Michelle Hébert, directrice générale adjointe de la Ville de Saint-Luc.

## Bébé David voit le jour plus tôt que prévu!

ISABELLE SIMARD

Guylaine Seyer pensait bien être admissible au congé parental d'un an puisque la date de son accouchement avait été prévue pour le 4 janvier 2001. Bébé David lui a joué un vilain tour: il est né le 24 décembre 2000!

«Je m'y attendais un peu», admet la jeune Iberville de 23 ans, à l'emploi de la compagnie Tremcar à Iberville.

«C'est pour cette raison que je m'étais renseignée sur les deux options: soit je partais pour six mois, soit je partais pour, disons, un peu plus longtemps. Je n'aurais pas pu me permettre de vivre avec seulement

55% de mon salaire durant un an. Mon chum et moi avions convenu que je prenne huit ou neuf mois de congés de maternité», ajoute-t-elle.

David est né le 24 décembre à la grande surprise de ses parents. «Je vais profiter pleinement des cinq mois de congés qu'il me reste avec mon enfant», lance Guylaine, en riant.

### UN HEUREUX HASARD!

Dany Daudelin a 25 ans et elle accouchera aux alentours du 15 avril d'après les calculs de son médecin de famille. Dany aura droit à un congé parental d'un an et elle compte bien en profiter.

«Depuis deux ans, je travaillais dans une parfumerie et celle-ci a récemment fermé ses portes. Je suis admissible aux prestations d'assurance-emploi. C'est très important pour moi de vivre cette année auprès de mon enfant. Mon conjoint et moi pouvions nous le permettre, alors aussi bien en profiter», estime-t-elle. ■



Guylaine Seyer et son conjoint Eric Tremblay posent avec bébé David, qui fête son premier mois de naissance aujourd'hui!

### DIVORCE & SÉPARATION



**Me Michel Bédard**  
AVOCAT ET MÉDIATEUR

MÉDIATION FAMILIALE  
**GRATUITE**  
(payée par le Ministère de la Justice du Québec)

- PENSION ALIMENTAIRE
- PARTAGE DES BIENS
- GARDE D'ENFANT
- RÉVISION D'ENTENTE

**CENTRE DE MÉDIATION VALLÉE DU RICHELIEU**  
347-8220  
188, rue Longueuil, Saint-Jean

**Relâche scolaire 2001**

**BeauVior**

FILLES ET GARÇONS 5 à 12 ans

**4 forfaits séjours**

*«Pour vous amuser en toute sécurité»*

**Réservez dès maintenant!**  
*(places limitées)*

**(450) 299-2506**

## Cours d'anglais

**PARLEZ ANGLAIS SANS TRADUIRE**

- méthode éprouvée depuis 32 ans
- durée du cours: 135 heures
- groupes homogènes de 4 à 9 personnes
- immersion en milieu anglophone
- nous vous garantissons **PAR ÉCRIT** que vous parlerez l'anglais **SANS TRADUIRE** à la fin de **VOTRE COURS**
- Sans frais, pratique de conversation de 80 heures toutes les années pour conserver votre anglais

**SESSION D'HIVER:**

**Tél.: 346-4359**

**INSCRIPTIONS IMMÉDIATES**

**Du 31 janvier au 7 février 2001**

Nombre d'inscriptions limitées



*Ecole de conversation anglaise Welch*

*St-Jean sur Richelieu*

**1, rue de Salaberry, Saint-Jean-sur-Richelieu**

## UNE NOUVELLE VILLE

### Rioux: «Nous avons une obligation de résultats»



La mairesse de L'Acadie, Christiane Marcoux, donne son appui au maire Gilles Dolbec, tout comme le maire de Saint-Athanase, Maurice Bergeron, absent lors de la photo.

## Dolbec: «Stabilité et climat de confiance»

Appuyé par les maires Marcoux et Bergeron

MARC-OLIVIER TRÉPANIÉ

**C'**est appuyé par ses deux collègues de la périphérie, la mairesse Christiane Marcoux de L'Acadie et le maire Maurice Bergeron de Saint-Athanase, que le maire de Saint-Luc, Gilles Dolbec, offre ses services comme maire du conseil de transition de la nouvelle ville de Saint-Jean-Iberville.

Maire de Saint-Luc durant cinq mandats, de 1993 à 2001, Gilles Dolbec, 57 ans, déclare avoir à cœur la région du Haut-Richelieu et être prêt à travailler fort pour construire la nouvelle ville en lui offrant «stabilité et climat de confiance», deux ingrédients essentiels à la prospérité économique.

«Mon passé est garant de mon avenir. Je suis un homme d'équipe comme je l'ai toujours démontré à Saint-Luc. Je vais demander aux conseillers municipaux de la nouvelle ville de Saint-Jean-Iberville d'être unis pour bâtir cette nouvelle municipalité dans l'harmonie et non dans la chicane. Il faut développer la fierté d'appartenir à ce territoire qui abrite la plus belle ville du Québec», dit-il.

M. Dolbec affirme d'entrée de jeu que c'est l'hôtel de ville actuel de Saint-Jean-sur-Richelieu qui sera celui de Saint-Jean-Iberville. Accusé d'avoir voulu le déménager au complexe Le Bougainvillier au Campus Fort-Saint-Jean, il précise que c'est comme administrateur public qu'il avait fait différentes approches pour s'assurer des disponibilités de locaux en fonction des besoins de la future grande ville.

Le candidat à la mairie du conseil transitoire ajoute que la revitalisation des centres-villes du Vieux-Saint-Jean et du Vieux-Iberville, en concertation avec les gens du milieu, est une priorité de premier ordre. Il entend soutenir la relance de l'organisme Rues Principales.

Le développement touristique et la mise en valeur de la rivière Richelieu sont aussi pour lui des objectifs incontournables de la relance d'une nouvelle ville dans laquelle les gens seront fiers de vivre et de travailler.

«Il faut aussi redonner confiance au personnel de la fonction publique pour que tout le monde mette l'épaulé à la roue et s'active à travailler en fonction du développement économique de la région», dit-il.

«Le défi est beau et stimulant pour un gars comme moi qui est né dans cette belle région», dit celui qui ne cache pas qu'il devrait aussi être en lice à la mairie lors des premières élections de novembre 2002.

Il entend développer des outils de communication pour informer les citoyens et les employés municipaux de l'évolution du dossier de la mise en place de la nouvelle ville. Il veut aussi mettre rapidement en place un plan d'action pour favoriser la mobilisation des employés.

Pour M. Dolbec, la mission de la nouvelle ville devrait se définir comme suit: «Que Saint-Jean-Iberville devienne un pôle d'at-

traction majeur par un développement économique très agressif pour assurer une qualité de vie et de service à nos citoyens et à nos partenaires tout en encourageant et en gratifiant le bénévolat.»

Il n'est pas prêt à se prononcer sur la question de la future vitrine technologique: «En décembre, le directeur général et le trésorier de Saint-Luc ont demandé au promoteur de la vitrine technologique, M. Raymond Henry, un plan d'action et un plan d'affaires de la vitrine. Il n'a remis aucun document. Il m'est donc difficile de me prononcer sur un sujet que je ne connais pas et que même des élus municipaux de l'ancienne ville de Saint-Jean n'ont pas réussi à comprendre en deux ans.»

Par ailleurs, M. Dolbec réfute les arguments du maire Jean Rioux selon lesquels Saint-Luc, Saint-Athanase et L'Acadie l'auraient laissé tomber dans le dossier des dettes partageables. «On ne l'a pas laissé tomber, ce n'est pas vrai. M. Rioux sait très bien, et M. Smereka l'a reconnu, qu'une liste de dettes partageables sans subventions l'accompagnant signifie une augmentation de taxes pour L'Acadie et Saint-Athanase», dit-il.

«En 2001, ajoute M. Dolbec, on reverra la liste des actifs supralocaux qui s'appliquera pour 2002, comme le Colisée, les piscines, les hôtels de ville et bien d'autres éléments. On fera alors les représentations nécessaires pour obtenir les subventions requises.»

Mme Marcoux souligne pour sa part que si les trois directeurs généraux de L'Acadie, Saint-Luc et Saint-Athanase ont tenu une réunion sans le directeur général d'Iberville en décembre, c'est avec la bénédiction du maire Rioux.

«On lui avait dit qu'il y avait de l'information qui coulait et que cela pouvait venir d'échanges entre son directeur général et celui de Saint-Jean-sur-Richelieu. M. Rioux était très au courant du problème», affirme-t-elle en substance.

#### APPUI

Par ailleurs la mairesse de L'Acadie donne officiellement son appui au maire Dolbec dans la course à la mairie. Elle souligne sa grande expérience municipale et retrouve chez lui les mêmes qualités qu'elle s'attribue, soit son habileté à travailler en équipe, à placer le citoyen au centre de ses priorités et à donner l'heure juste. «Comme représentante de L'Acadie et préfet de la MRC du Haut-Richelieu, je considère qu'il est important pour la région que Gilles Dolbec soit aux commandes pour relancer l'économie régionale», dit-elle.

Son collègue de Saint-Athanase, Maurice Bergeron, accorde un soutien indéfectible au maire Dolbec: «La périphérie, on fait équipe ensemble depuis un an et je ne change pas d'idée comme on change de chemise. J'ai beaucoup plus confiance en Gilles Dolbec qu'en Jean Rioux pour assurer le développement de la nouvelle ville. Il a fait ses preuves, il est dynamique et il n'a pas d'intérêt personnel. Je considère que Jean Rioux n'a jamais rien démontré de positif pour sa ville. ■

MARC-OLIVIER TRÉPANIÉ

**À**gé de 47 ans et maire d'Iberville depuis 1995, Jean Rioux se porte candidat à la mairie du conseil provisoire en affirmant être prêt à relever un défi exceptionnel et avec la ferme détermination de réussir la période de transition qui conduira à la première élection du 3 novembre 2002.

«Nous avons une obligation de résultats», déclare celui qui précise ne solliciter un mandat que pour la période transitoire, le temps de mettre en place la nouvelle ville de Saint-Jean-Iberville. «Le goût est là. J'offre mes services. Ce sera aux gens autour de la table du conseil de décider.»

Après plus de dix ans de politique municipale (il a été élu conseiller en 1991), il entend retourner ensuite à son occupation de professeur d'économie et d'histoire à l'école Marcellin-Champagnat tout en ayant plus de temps à consacrer à sa famille. Il est père de deux jeunes garçons.

Pronant le regroupement des municipalités depuis son arrivée en politique municipale, il se présente comme l'homme du consensus, capable de faire le lien entre les cinq municipalités. Il souligne qu'Iberville avait beaucoup d'affinités avec une grande ville de par son rôle, du côté Est du Richelieu, de fournisseur de services régionaux: incendie, cour municipale, parc industriel, loisirs, etc.

Cette expérience, fait-il valoir, lui a permis d'avoir une vision et une connaissance de l'administration d'une ville aux services multiples, un atout pour diriger la grande ville de Saint-Jean-Iberville.

Il se décrit comme un maire à l'écoute de son conseil et dont le rôle est de le refléter: «Une fois qu'un vote est pris, le maire respecte la décision du conseil et le défend.» Il précise croire à la liberté d'expression, considérer les conseillers égaux et ne mettre personne à l'écart.

#### PRIORITÉS

Celui qui a obtenu l'appui officiel de l'ex-maire de Saint-Jean-sur-Richelieu, Myroslaw Smereka, déclare que sa première priorité sera d'assurer une saine gestion de la nouvelle ville dans une perspective de service à la clientèle et avec le souci de contrôler les dépenses et d'assainir les finances pour en arriver à une diminution de taxes.

Il ajoute qu'il se battra pour obtenir 6 millions de plus en subventions pour payer les frais d'arrimage entre les anciennes villes et la nouvelle.

À son agenda, il inscrit la planification du développement urbain, notamment le contrôle de l'étalement urbain dont les coûts sont onéreux. «Il faut cibler le développement urbain pour consolider ce qu'on a.»

Au passage, il signale que le nouveau conseil devra trancher la question de savoir s'il est préférable d'assurer la croissance économique en aménageant un parc industriel le long de l'autoroute 35 à Saint-Athanase ou en ouvrant un parc industriel tout près de l'autoroute 10. Lequel de ces deux parcs procurera le plus d'avantages stratégiques pour la région? Voilà une question à laquelle il faudra répondre rapidement. Il faut aussi oeuvrer au prolongement de la 35.

Prenant l'exemple des centres-villes de Burlington et de Trois-Rivières, il préconise la revitalisation du Vieux-Saint-Jean, dont les effets se répercuteront sur le Vieux-Iberville. Affirmant que le groupe de la périphérie auquel il appartenait songeait à fermer l'hôtel de ville, il prône son maintien dans le Vieux-Saint-Jean. «On a besoin d'un centre-ville fort, d'un endroit auquel les gens s'identifieront.»

Il souligne qu'il faudra redéployer la fonction publique en fonction des équipements en place. Il note qu'il est à peu près acquis que l'hôtel de ville d'Iberville deviendrait le siège de la Cour municipale.

En matière de développement économique, il souligne l'importance du développement industriel en raison de ses effets sur la création d'emplois indirects. La promotion du tourisme (mise en valeur du patrimoine, réseau cyclable, Triangle de l'Excellence, Festival nautique) est prioritaire à ses yeux.

S'il a donné comme maire d'Iberville un appui moral à la Vitrine technologique, il souligne que le projet a encore besoin d'être approfondi et validé.

La consolidation du Campus du Fort-Saint-Jean et la rétrocession de l'aéroport feront partie de sa liste de priorités comme maire de la transition.

Il promet une gestion politique qui ne fera pas d'ingérence dans la fonction publique. Il croit que c'est dans une nouvelle culture positive et motivante et dans un climat de confiance qu'il faut réaliser la transition avec la fonction publique.

Enfin, à ceux qui l'accusent d'avoir laissé tomber la périphérie, il réplique que c'est plutôt Saint-Luc, Saint-Athanase et L'Acadie qui ont laissé tomber Iberville, notamment en ne se battant pas pour l'inscription des dettes partageables (équipements supralocaux) dans le décret de fusion. ■



Jean Rioux

## Le maire élu lundi prochain

MARC-OLIVIER TRÉPANIÉ

**Q**ui deviendra le maire de la nouvelle ville de Saint-Jean-Iberville? Qui en sera le directeur général? Et le trésorier?

Voilà des questions auxquelles les 81 125 citoyens de Saint-Jean-Iberville auront une réponse lundi prochain, le 5 février, alors que se tiendra, dès 20 heures, à l'hôtel de ville de l'ancienne ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, au 188 rue Jacques-Cartier Nord, la première séance publique du nouveau conseil municipal de 16 membres.

Le premier point à l'ordre du jour de cette réunion historique est l'élection du maire du conseil provisoire. Seuls les anciens maires sont éligibles à ce poste. Deux candidats se sont manifestés, Gilles Dolbec de Saint-Luc et Jean Rioux d'Iberville.

Le vote se déroulera au scrutin secret. En cas d'égalité des votes, le maire sera alors choisi par les cinq maires des anciennes municipalités qui voteront entre eux. Si cela arrivait, Gilles Dolbec devrait l'emporter, lui qui jouit de l'appui des maires Christiane Marcoux et Maurice Bergeron.

L'élection à la mairie sera suivie de l'élection du maire suppléant. Les anciens maires et les conseillers pourront poser leur candidature.

Le conseil provisoire, qui se réunit samedi matin en réunion de travail (caucus), aura ensuite à désigner en séance publique lundi le directeur général de la nouvelle ville, le trésorier et le trésorier adjoint.

À l'ordre du jour de la première séance publique, on retrouve aussi une décision à prendre concernant la rémunération et l'allocation de dépenses du conseil provisoire.

Le nouveau conseil désignera aussi trois membres (probablement trois élus) à titre d'administrateurs du nouvel OMH (Office municipal d'habitation).

Enfin, un règlement de régie interne sera adopté pour fixer différents sujets comme la procédure des débats du conseil municipal, la période de questions, etc.

La capacité de la salle du conseil municipal est de 360 personnes (debout). Le greffier, Me Jacques Jutras, s'attend à une grosse assistance et à la présence des caméras des médias nationaux. ■

# UNE NOUVELLE VILLE

## Berthelot conteste la légalité de la séance et de l'élection

MARC-OLIVIER TRÉPANIÉ

**L**a dernière séance du conseil municipal de Saint-Jean-sur-Richelieu s'est tenue dans la controverse alors que le conseiller de NDA, Yvan Berthelot, en conteste la légalité de même que le processus d'élection par lequel il a été écarté du conseil provisoire.

D'entrée de jeu mardi soir dernier, le 23 janvier, le conseiller Berthelot a déposé au greffier une déclaration écrite «d'une

contestation de la légalité de l'assemblée et, par conséquent, de toutes les décisions qui y seront prises».

Avec force détails sur la façon dont il a pris connaissance de l'avis de convocation à cette séance, M. Berthelot soutient que le délai de convocation n'a pas été respecté dans son cas et qu'il n'a pu en être informé à l'intérieur des délais prescrits.

«Je demande au greffier, Me Jacques Jutras, de prendre acte de la présente contestation de même que de prendre les moyens nécessaires pour que les bulletins de vote et

autres documents pertinents soient conservés sous scellé et sous sa responsabilité», lit-on dans sa contestation.

Très bien documenté, le maire Myroslaw Smereka lui a répliqué en lisant à son tour, avec force explications, une suite d'articles de la Loi des cités et villes et du Règlement de régie interne du conseil municipal, destinés à prouver que la démarche de convocation a été faite selon les règles de l'art.

M. Smereka a considéré que les prétentions du conseiller de NDA étaient irrecevables et il a appelé les conseillers s'opposant à sa décision d'exiger le vote, ce que firent les conseillers Yvan Berthelot et Philippe Lasnier.

La proposition a été mise au vote. Les conseillers smerekistes, Yves Denis, Germain Poissant, Germain Granger et June Galipeau l'ont défait. La conseillère Michelle Power s'est jointe à ses collègues Berthelot et Lasnier. Quant au cinquième conseiller de tendance smerekiste, Bernard Langlois, il était absent de la réunion.

### VOTE EN MODE DIFFÉRÉ

Selon une procédure pour le moins singulière, c'est par un mode de scrutin différé que s'est effectué l'élection des sept membres du conseil municipal qui siégeront au conseil provisoire.

La veille, le lundi 22 janvier, huit des neuf membres du conseil municipal, à l'exception du conseiller Yvan Berthelot, s'étaient réunis à huis clos pour voter.

### MODE DE VOTATION

Le mode de votation était le suivant:

1. Une liasse de huit bulletins, sur lesquels étaient inscrits le nom d'un conseiller, ont été remis à chacun des conseillers et au maire;
2. Chaque conseiller et le maire devaient chacun retirer au moins un bulletin (le conseiller à éliminer du conseil provisoire) et remettre les sept autres bulletins dans une urne qui a été scellée par le greffier. (Il était aussi possible de déposer moins de sept bulletins dans l'urne).
3. Le décompte des bulletins (initialisés par le greffier) s'est effectué le lendemain en séance publique. Le conseil reconnaissait la validité du processus de la veille;
4. Absent du caucus du lundi, le conseiller Yvan Berthelot a été invité à voter à la séance publique, même s'il en contestait la légalité.
5. Le dépouillement s'est fait publiquement.

### BERTHELOT ÉLIMINÉ

Les conseillers June Galipeau, Germain

Poissant, Philippe Lasnier, Yves Denis et Michelle Power ont recolté 9 votes chacun; le conseiller Germain Granger, 8 votes; le conseiller Bernard Langlois, 6 votes; et, le conseiller Yvan Berthelot, 3 votes.

Avec ses 3 votes, Yvan Berthelot a été éliminé. Même si le scrutin était secret, on peut facilement présumer que les trois votes qui lui ont été accordés sont le sien et ceux de ses deux collègues non-smerekistes, Philippe Lasnier et Michelle Power.

### RECOURS AUX TRIBUNAUX?

«Je trouve assez incongru qu'un processus électoral exécuté la veille, en l'absence de tous les membres du conseil et en dehors d'une séance publique, puisse être reconnu valide le lendemain lors d'une séance spéciale à laquelle une personne absente, en l'occurrence Bernard Langlois, voit son vote validé», nous a déclaré le conseiller Yvan Berthelot.

Ce dernier ajoute qu'il se donne encore quelques jours pour étudier les moyens légaux mis à sa disposition pour contester la légalité de l'ensemble du processus.

Lundi, il n'écartait pas un recours possible à une requête en injonction afin d'empêcher la tenue de la première séance du conseil provisoire (prévue pour le 5 février) tant qu'on n'aurait pas statué sur la légalité du processus suivi à Saint-Jean-sur-Richelieu.

### «LES ALLIANCES GAGNANTES»

Même si le conseiller Yvan Berthelot s'est défendu, mardi soir dernier, d'avoir appuyé publiquement la candidature de l'ex-maire de Saint-Luc, Gilles Dolbec, à la mairie du conseil provisoire, ses sympathies pro-Dolbec, confirmées dans notre édition de cette semaine, étaient un secret de polichinelle.

Le conseiller Philippe Lasnier a compris que son collègue était victime de ses alliances luçoises: «La vérité, c'est que Yvan Berthelot paie ce soir le prix de ses convictions... Comme il a accordé son appui au maire Dolbec en vue du conseil provisoire, il est devenu persona non grata auprès de certains de ses collègues qui, ce soir, réclamaient et ont obtenu sa tête.»

Cette vision des choses a été confirmée par son collègue smerekiste Yves Denis qui a expliqué que la décision de se départir de l'un plutôt que de l'autre n'avait rien à voir avec les capacités individuelles mais que c'était plutôt «le choix des alliances gagnantes» et la capacité de travailler en équipe et de faire des compromis qui avait prévalu. ■

## Des «adieux» cinglants à Smereka

MARC-OLIVIER TRÉPANIÉ

**O**n aurait pu entendre une fourmi marcher dans la salle du conseil municipal de Saint-Jean-sur-Richelieu mardi soir dernier, tellement un lourd silence enveloppait les lieux.

Par un vote au scrutin secret, le conseiller de Notre-Dame-Auxiliatrice, Yvan Berthelot, venait d'être écarté, par six de ses collègues, du conseil provisoire de la nouvelle ville.

Le décret de fusion stipule que le maire et sept des huit conseillers de Saint-Jean-sur-Richelieu siégeront au conseil de transition.

Après un vote dont il conteste la légalité (voir autre texte), Yvan Berthelot, sûrement bien conscient de la toile des alliances qui s'était tissée sans lui, avait pris la précaution de préparer une déclaration écrite.

Il s'est livré à des «adieux» cinglants à l'endroit du maire Myroslaw Smereka et de ses fidèles conseillers, à l'exception de son collègue Yves Denis et de ses alliés, Philippe Lasnier et Michelle Power.

«À vous, monsieur le maire, je ne peux faire autrement que de vous souhaiter une retraite le plus tôt possible», a-t-il dit après s'être montré déçu que ses pairs n'aient pas considéré prioritaires ses qualités et son expérience professionnelle.

«Je considère encore une fois que ce sont les citoyens qui vont faire les frais d'une petite politiciennerie de bas niveau. Cela ne fait que confirmer le manque d'autonomie, de connaissance, d'objectivité et de jugement de plusieurs membres du conseil qui, par leur décision, contribuent à maintenir la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu dans sa profonde léthargie», a-t-il déploré.

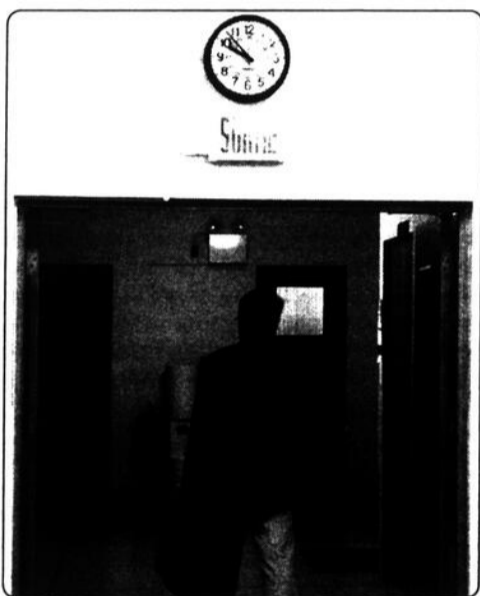
S'il a évité de nommer ses collègues Granger, Poissant, Galipeau et Langlois, il avait pour eux un message: «À tous ceux et celles qui n'ont jamais été capables de s'affirmer et de prendre des décisions dans l'intérêt du citoyen mais qui ont préféré suivre le courant, j'espère que dans la future ville, ils sauront faire preuve de jugement plutôt que de se confiner à un rôle de suiveur.»

«À Yves Denis, a-t-il enchaîné, je lui souhaite d'avoir le courage de persévérer. Je ne peux que regretter de ne pas avoir l'occasion de poursuivre avec lui des débats articulés autour de grands dossiers que nous connaissons.»

Il a fait des vœux de «bon courage» à ses alliés Philippe Lasnier et Michelle Power, auxquels il a réitéré son appui indéfectible et sa disponibilité à les aider dans le cadre du mandat qui leur est confié au conseil provisoire.

Faisant son bilan comme conseiller, M. Berthelot a noté que seulement deux dossiers lui avaient été confiés, celui de président de la caisse de retraite des employés municipaux et de membre du conseil d'administration du Centre des Aînés.

Il a souligné que les modifications qu'il a suggérées vont contribuer à augmenter d'en-



Mallette à la main, Yvan Berthelot a quitté bien seul la salle des délibérations.

viron 500 000 \$ par année les rendements de la caisse de retraite, «permettant aux employés d'obtenir de meilleures rentes et pour la Ville d'éviter la possibilité d'un déficit».

Au Centre des Aînés, il a noté avoir implanté une carte de membre, organisé une journée «portes ouvertes» et contribué à lancer une campagne de financement qui a permis de récolter plus de 10 000 \$, permettant au Centre d'en arriver à l'équilibre budgétaire.

Il s'est enfin engagé à suivre de près la scène politique municipale, tout en rappelant aux citoyens qu'ils ont un rendez-vous électoral en novembre 2002.

### TROIS RAISONS

Il attribue conseiller Yvan Berthelot à trois raisons principales sa mise à l'écart du conseil provisoire de la nouvelle ville de Saint-Jean-sur-Richelieu.

En tête de liste, il est identifié comme un pro-Dolbec pour la mairie du conseil provisoire et comme un féroce adversaire de l'ex-maire de Saint-Jean-sur-Richelieu, Myroslaw Smereka, qui a accordé son appui à l'ex-maire d'Iberville, Jean Rioux.

Deuxièmement, M. Berthelot s'oppose au projet de vitrine technologique mis de l'avant par le maire Smereka et soutenu par Jean Rioux.

«La vitrine technologique est un projet peu structuré et peu élaboré, qui entraînerait l'octroi au secteur privé de dépenses annuelles de quelque 500 000 \$ en informatique», commente-il.

### ET IL Y A BACHAND

Finalement, il s'estime victime des manœuvres du député bloquiste Claude Bachand.

«Bachand cherche à se mettre en position pour se présenter à la mairie de la nouvelle ville en novembre 2002. Pas étonnant de constater qu'il tape sur tout ce qui ne bouge pas en sa faveur, comme Yvan Berthelot, Gilles Dolbec et Édouard Fleury», conclut-il. ■

*Pensée de la semaine*

*Il n'y a sur Terre ailleurs aucune puissance capable d'annuler les paroles qu'on a prononcées et de faire qu'elles n'aient pas été dites.*

Cette pensée hebdomadaire vous est présentée par

**MAILLOUX ET ROCHON** Courtiers d'assurance

331, boul. Saint-Luc, Saint-Luc

Tél.: (450) 359-0000

## UNE NOUVELLE VILLE

# Mairie de Saint-Jean-Iberville: Lasnier et Power très courtisés

## Ils détiennent la clé du pouvoir

MARC-O. TRÉPANIER

À moins qu'ils ne se ravisent, il est inutile de chercher à tirer les vers du nez aux conseillers Philippe Lasnier et Michelle Power pour savoir pour qui ils voteront à la mairie du conseil provisoire de Saint-Jean-Iberville lundi prochain.

Ardemment courtisés par les candidats Gilles Dolbec et Jean Rioux ou par leurs émissaires, les deux conseillers qui ont incarné, avec leur collègue Yvan Berthelot, l'opposition au maire Myroslaw Smereka dans l'ancienne Saint-Jean-sur-Richelieu se réfugient dans le caractère secret du vote à la mairie.

Le décret de fusion prévoit que c'est au scrutin secret que seront choisis le maire et le maire suppléant du conseil provisoire de la nouvelle ville. En cas d'égalité des votes, le maire et le maire suppléant seront choisis par les cinq maires des anciennes municipalités.

Michelle Power, que les rumeurs associent depuis quelques semaines au camp Dolbec, joue de prudence et de discrétion. «Ce n'est que le 5 février que nous connaîtrons officiellement les candidats en lice. Tout d'un coup qu'il y aurait plus de deux candidats. Mieux vaut attendre. Je ne veux pas me prononcer là-dessus pour l'instant», dit-elle, bien consciente que la présente édition du *Canada Français* est la dernière avant l'élection, la dernière lui ayant permis de faire connaître son choix publiquement.

Quant au conseiller du Vieux-Saint-Jean, Philippe Lasnier, il est vraiment perçu, dans les milieux politiques, comme le «kingmaker», celui dont le vote devrait être déterminant.

En faisant l'hypothèse que le maire Gilles Dolbec peut compter sur les 4 votes

de Saint-Luc, sur le vote du maire de Saint-Athanase et sur le vote de la mairesse de L'Acadie, il lui faut obtenir au moins deux votes du côté de Saint-Jean-sur-Richelieu pour défaire son adversaire, le maire Jean Rioux.

Si Mme Power vote pour Dolbec, il lui faudra encore compter sur le vote de Philippe Lasnier ou sur celui d'un des cinq conseillers de tendance smerekiste pour obtenir l'égalité 8-8 ou pour l'emporter. En cas d'égalité, le maire Dolbec, qui jouit de l'appui de ses collègues Maurice Bergeron (Saint-Athanase) et Christiane Marcoux (L'Acadie), est assuré de l'emporter.

Jusqu'à présent, les cinq conseillers smerekistes (Yves Denis, Germain Granger, June Galipeau, Bernard Langlois et Germain Poissant) ont toujours suivi la voie tracée par leur leader.

Une défection ou l'absence d'un conseiller, comme Bernard Langlois, par exemple, présentement à Washington en raison de son emploi chez Bombardier Transport, pourrait faciliter la tâche à Gilles Dolbec si jamais Philippe Lasnier se rangeait derrière lui.

«Je veux mettre en perspective qu'il est difficile d'affirmer que j'ai le vote décisif. Il y aura 15 bulletins de vote dans la boîte de scrutin. Je sais que d'autres membres du conseil provisoire font l'objet de pressions et de lobby. Je pense que ce serait présumer de la démocratie que de dire que les votes sont figés dans le béton», nous a



Selon toute vraisemblance, les conseillers Philippe Lasnier et Michelle Power détiennent probablement les clés de la mairie de Saint-Jean-Iberville.

déclaré le conseiller Lasnier lundi.

Il souligne que ce n'est pas pour rien que la ministre a ordonné le vote secret dans le décret. «J'ai l'intention de garder mon vote secret. Je voterai au meilleur de ma connaissance et de ma conscience en faveur de la personne que j'estimerai la meilleure pour servir l'intérêt public, l'intérêt du centre-ville et l'intérêt de toute la grande ville», a ajouté M. Lasnier.

### TRÈS COURTISÉS...

Cela dit, ce dernier et sa collègue Michelle Power sont fortement courtisés. Vendredi après-midi, au restaurant El Paradiso du secteur Iberville, Mme Power a eu un tête-à-tête avec le maire Jean Rioux,

le conseiller Hugues Larivière et le député bloquiste Claude Bachand, qui lui ont exposé leur perception des enjeux de l'élection à la mairie.

Le conseiller Philippe Lasnier avait pour sa part été approché par le député Claude Bachand, son ancien patron. M. Lasnier est un ex-attaché politique de comté du député fédéral de Saint-Jean. M. Bachand lui aurait fait valoir qu'il vaut mieux appuyer un maire d'allégeance souverainiste comme Jean Rioux plutôt qu'un libéral reconnu comme Gilles Dolbec.

Quant aux députés péquistes Roger Paquin et Jean-Paul Bergeron, ils sont, contrairement à Claude Bachand, largement identifiés comme étant des pro-Dolbec, même s'ils se sont gardés de se prononcer publiquement.

M. Lasnier, a-t-on appris, a eu aussi droit à de longues conversations privées avec les maires Rioux et Dolbec. Selon les rumeurs, le maire de Saint-Athanase, Maurice Bergeron, l'aurait même relancé jusqu'à Québec, où il travaille comme fonctionnaire durant la semaine, pour le convaincre d'appuyer le maire Dolbec.

L'ex-conseiller johannais Yvan Berthelot, qui a fait équipe avec les conseillers Michelle Power et Philippe Lasnier, appuie publiquement la candidature de Gilles Dolbec. «J'ai extrêmement confiance aux gens avec qui j'ai oeuvré», dit-il dans une déclaration que plusieurs pourraient trouver révélatrice. ■

## Rien de changé aux tarifs de loisirs 2001

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Même si le décret de fusion n'est pas précis sur ce point, les citoyens de la nouvelle ville de Saint-Jean-Iberville peuvent déjà prendre pour acquis que les différents tarifs de loisirs et d'activités culturelles en vigueur dans les cinq anciennes municipalités continueront de s'appliquer en 2001.

Ainsi, même si la bibliothèque de Saint-Jean-sur-Richelieu devient la bibliothèque principale de la nouvelle ville, les tarifs d'abonnement continueront de s'appliquer

pour les citoyens qui résident à l'extérieur de l'ancienne ville de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Le même principe, nous ont expliqué le greffier de la nouvelle ville, Me Jacques Jutras, et le premier directeur général de la nouvelle ville, André De Marbre, devraient s'appliquer pour la tarification des non-résidents dans chacune des municipalités.

Pour 2001, la nouvelle ville fonctionnera avec les budgets des anciennes municipalités. Si la tarification était modifiée, cela aurait des répercussions budgétaires, ce que la nouvelle municipalité voudra éviter en cette première année de transition. ■

## Pas de précipitation pour changer d'adresse!

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Même si les cinq municipalités de Saint-Jean-sur-Richelieu, Saint-Luc, Iberville, Saint-Athanase et L'Acadie sont officiellement regroupées dans la nouvelle ville de Saint-Jean-Iberville depuis mercredi dernier, le 24 janvier 2001, il n'y a pas lieu de se précipiter au bureau de poste pour faire parvenir des avis de changement d'adresse.

Pour l'instant, les codes postaux demeurent inchangés et les employés des postes n'auront pas de difficulté à acheminer le courrier.

Pour faciliter le travail des employés des Postes, les citoyens pourront indiquer sur leur correspondance le secteur d'appartenance (par exemple: secteur Saint-Jean-sur-Richelieu, secteur Iberville ou secteur Saint-Athanase) juste avant d'inscrire le nom de la nouvelle ville de «Saint-Jean-Iberville». Il est important de ne jamais oublier d'inscrire le code postal.

Nommé temporairement directeur général de Saint-Jean-Iberville, le directeur général de l'ancienne ville de Saint-Luc, André De Marbre, souligne que la nouvelle administration municipale examinera rapidement cette question des adresses postales et les autres impacts de l'entrée en vigueur de la nouvelle ville.

«Il est de notre intention de publier un Guide du citoyen afin de faciliter la trans-



André De Marbre

mission de l'information à tous les foyers de la nouvelle municipalité», explique-t-il.

Ce petit Guide du citoyen traitera des différents aspects de la vie quotidienne et tentera de répondre aux multiples questions que pourront avoir les citoyens au fil des jours: Où payer mon compte de taxes? Où payer mes contraventions? Comment obtenir un permis de construction? Etc. Etc.

M. De Marbre assure que l'administration municipale fera diligence pour répondre rapidement aux questions des citoyens. À propos, comment appellera-t-on les citoyens de Saint-Jean-Iberville? Des Johannais? ■

## Plusieurs dirigeants de l'Alliance souhaitent l'élection de Dolbec Léger, Berthelot, Deschambault, Signori-Guérin, etc.

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Plusieurs dirigeants de l'Alliance du Haut-Richelieu, dont le président de l'organisme pro-fusion, Roger Léger, souhaitent, à titre personnel, l'élection de l'ex-maire de Saint-Luc, Gilles Dolbec, à la mairie du conseil provisoire de la nouvelle ville.

Outre M. Léger, le vice-président de l'Alliance et ex-conseiller de NDA, Yvan Berthelot, l'ex-maire de Saint-Jean-sur-Richelieu, Delbert Deschambault, l'ex-conseillère de St-Edmond/St-Lucien et candidate à la mairie en 1994, Marie Signori-Guérin, ainsi que l'ex-conseiller de Normandie-Ouest, Jean Lamoureux, sont au nombre des neuf signataires d'une lettre d'appui (que nous publions dans nos pages d'Opinion) à la candidature de Gilles Dolbec.

«M. Dolbec est un administrateur muni-

cipal d'expérience qui maîtrise ses dossiers et qui saura s'entourer des forces vives du milieu pour procéder rapidement à la construction de la nouvelle ville de Saint-Jean-Iberville», écrivent-ils.

Ils invitent les 16 membres du conseil municipal provisoire à le choisir comme maire lors de la première séance publique de la nouvelle ville, le 5 février. L'élection du maire est le premier point à l'ordre du jour.

«L'équipe de Gilles Dolbec-Christiane Marcoux-Maurice Bergeron nous semble préférable à l'équipe Rioux-Smerek», disent-ils, en insistant sur le dynamisme de l'ex-maire de Saint-Luc, son esprit d'équipe, sa fidélité à la parole donnée et sa «vision claire» pour mettre cette nouvelle ville sur les rails de son développement.

Les signataires affirment également appuyer M. Dolbec parce qu'il fait de la revitalisation du Vieux-Saint-Jean-Iberville l'une de ses grandes priorités. ■

# UNE NOUVELLE VILLE

LE CONSEIL MUNICIPAL SIÈGE UNE DERNIÈRE FOIS

## Hugues Larivière choisi pour représenter Iberville

LOUISE BÉDARD

Comme le voulait la rumeur des derniers jours, c'est le conseiller Hugues Larivière qui a été désigné pour représenter Iberville, avec le maire Jean Rioux, au conseil provisoire de la nouvelle municipalité de Saint-Jean-Iberville.

Le conseil municipal d'Iberville s'est réuni une dernière fois de son histoire, mardi soir dernier, quelques heures avant l'entrée en vigueur du décret créant la nouvelle ville.

Après avoir discuté en caucus des modalités du vote, chaque membre du conseil a inscrit trois choix par ordre de préférence sur une feuille de papier. M. Larivière a obtenu le plus de votes. Le greffier de la ville, Me François Lapointe, a compilé les bulletins avant de les détruire.

Les résultats détaillés n'ont pas été rendus publics. Les membres du conseil municipal ont convenu que le greffier de la ville serait le seul à les connaître.

Vers 20h30, le maire a ouvert la dernière assemblée du conseil par la traditionnelle prière. Outre la désignation du représentant d'Iberville au conseil provisoire, il n'y avait que quelques points à l'ordre du jour de la séance spéciale pour régler les affaires courantes comme l'adoption des comptes et l'octroi d'une subvention équivalant à 1\$ par capita au Centre de bénévolat d'Iberville.

### CHOIX

C'est la conseillère Diane Labrecque, appuyée de Marie Tremblay, qui a proposé

Hugues Larivière comme représentant d'Iberville au conseil provisoire. La résolution a été adoptée sans qu'un seul membre du conseil ne fasse de commentaire.

La tension était grande à l'issue de l'assemblée. Les plus ardents défenseurs du projet de fusion, Jocelyne Desranleau et Michel Gauthier, auraient bien aimé être désignés. Il en est de même pour Roger Smith qui après s'être impliqué dans différents dossiers depuis un an aurait souhaité aussi défendre les intérêts des anciens Ibervilleois au conseil provisoire.

Mais le jeu des alliances politiques a fait en sorte que Hugues Larivière amasse le plus de votes. Il siègera donc aux côtés du maire Jean Rioux.

Le conseil municipal d'Iberville a adopté aussi une résolution pour s'opposer à la demande de L'Acadie d'obtenir un représentant de plus au conseil provisoire de la nouvelle municipalité. Tout comme dans la lettre du maire Jean Rioux adressée à la ministre des Affaires municipales et de la Métropole, Louise Harel, la résolution évoque le fait que la population de L'Acadie est en baisse de 1,7% tandis que celle d'Iberville, de 63% plus élevée, est en hausse de 4,5%.

Mais advenant une telle éventualité, le



Hugues Larivière et Jean Rioux défendront les intérêts des Ibervilleois au conseil provisoire de la nouvelle municipalité.

conseil d'Iberville a désigné Roger Smith comme autre représentant pour éviter que le gouvernement du Québec n'impose un choix.

Les tractations des derniers jours ont déçu et rendu amers certains conseillers. Ceux-ci n'ont pas traîné longtemps à l'hôtel de ville après la levée de la séance spéciale. Le temps d'une dernière photo pour la posté-

rité et de boire une coupe de vin.

En guise de reconnaissance pour les services rendus à la ville d'Iberville, chaque membre du conseil recevra une réplique en format réduit de la sculpture de Pierre Le Moyne d'Iberville. Cette oeuvre de Pierre Nepveu avait été commandée par la ville et installée en octobre 1999 devant l'hôtel de ville. ■

## Le Comité de vigilance de L'Acadie est en deuil La fusion, une «désolation»

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

On ne s'en surprendra pas, le décret de fusion de l'agglomération de Saint-Jean-sur-Richelieu n'a pas été accueilli avec enthousiasme par le Comité de vigilance des citoyens de L'Acadie.

«Une petite partie de l'histoire du Québec vient de disparaître avec le dépôt du décret de fusion. Les citoyens et les citoyennes de L'Acadie sont en deuil. Quelle désolation!», réagit le porte-parole et vice-président du Comité de vigilance, Gaétan Aubin.

Ce dernier ajoute ne pas croire aux démarches qui devront être entreprises par la nouvelle ville afin de reconnaître le caractère historique et patrimonial du secteur central de la nouvelle municipalité de L'Acadie.

De plus, le Comité appuie entièrement la démarche de l'ex-conseil municipal afin que soit reconsidérée la représentativité de L'Acadie au sein du conseil provisoire

de la nouvelle ville. «Comment voulez-vous, déclare M. Aubin, que la mairesse Christiane Marcoux puisse à elle seule défendre adéquatement les intérêts des citoyens de L'Acadie?»

### SÉANCES DU CONSEIL

Par ailleurs, le Comité de vigilance entend être présent aux séances du nouveau conseil municipal pour supporter la mairesse.

«Nous nous intéressons aussi beaucoup aux équipements à vocation supralocale. Ce n'est pas évident que l'allègement du compte de taxes soit une priorité pour les fusionnistes. Nous sommes peut-être la partie rurale mais nous ne voulons pas être la vache à lait de cette fusion forcée», déclare Gaétan Aubin.

Enfin, il prévient le député Roger Paquin qu'il n'a pas lieu d'être fier de ce regroupement, du moins en ce qui concerne l'inclusion de la municipalité de L'Acadie. ■

**A SAINT-JEAN SEULEMENT**

Vente de fin de saison

de **50%** à **70%** de rabais

sur toute la marchandise  
automne-hiver  
des 2 boutiques

dans les marques  
telles que:

**Jackpot** PART TWO  
**steilmann** **NEW**

2001, rue Victoria  
**RÉNOVATIONS**  
(450) 465-9249

555, boul. du Séminaire  
Saint-Jean-sur-Richelieu  
(450) 348-1790

**Le Tandem**  
Vêtements pour elle

**COMPTOIR INFORMATIQUE**  
www.comptoirinfo.com  
moi j'Click!!!

**BRANCHÉ C633**  
Modèle # 10050 ÉconoSTAR

- Processeur Intel Celeron 633 MHz
- Mémoire vive de 64 Mo PC-133
- Disque Dur 20.4 Go 5400 RPM
- Carte mère AOpen MX3W
- Lecteur de disquette 1.44 Mo / 3.5"
- Carte vidéo 8 Mo intégrée
- Moniteur 15" .28 mm
- Fax-modem ESS 56k v.90 avec voix
- Lecteur CD-ROM LG 52X EIDE
- Carte de son 16 bits intégrée
- Haut-Parleurs 120 watts amplifiés
- Clavier bilingue 104 touches
- Souris 2 boutons + tapis
- Boîtier médium tour ATX
- Garantie de 1 an pour les pièces  
2 ans sur la main-d'œuvre • Linux Inclus

**499\$\*** 17\$/mois  
Financement de 36 mois  
Prix régulier : 933\$

**BRANCHÉ FAMILIAL**  
Modèle # 30800 ÉconoSTAR

- Processeur Intel Pentium III 800E MHz
- Mémoire vive de 128 Mo PC-133
- Disque Dur 20.4 Go 5400 RPM
- Carte mère AOpen MX3W
- Lecteur de disquette 1.44 Mo / 3.5"
- Carte vidéo 8 Mo intégrée
- Moniteur 17" .27 mm
- Fax-modem 56k v.90 avec voix
- Lecteur CD-ROM LG 52X EIDE
- Carte de son 16 bits intégrée
- Haut-Parleurs 240 watts amplifiés
- Clavier bilingue 104 touches
- Souris 2 boutons + tapis
- Boîtier médium tour ATX
- Garantie de 1 an pour les pièces  
2 ans sur la main-d'œuvre • Linux Inclus

**1119\$\*** 38\$/mois  
Financement de 36 mois  
Prix régulier : 1553\$

**INCLUS**  
LOGITECH QUICKCAM EXPRESS  
IMPRIMANTE LEXMARK Z12  
SCANNER ACER 640 BU

**OFFRE DE REMISE POSTALE**  
**DE 50\$** À L'ACHAT D'UN DES DEUX SYSTÈMES PRÉSENTÉS DANS CETTE PUBLICITÉ

Veillez fournir les renseignements suivants :

Nom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Ville : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_\_\_

Joignez à votre envoi : # 014043101  
Le coupon original de remise postale rempli. Une copie de la facture identifiée du magasin, datée entre le 31 janvier et le 28 février 2001. Le coupon doit être envoyé, au plus tard le 28 février 2001. Un coupon par client et ne peut être jumelé à aucune autre promotion.

Postez le tout à Comptoir Informatique, 85, rue St-Paul O. suite 50, Montréal, Québec, H2Y 3V4

**Succursale de ST-JEAN-SUR-RICHELIEU**  
1025, boul. du SÉMINAIRE Nord  
Tél. : (450) 359-5889 Fax. : (450) 359-0966

# Déboisement à L'Acadie: le propriétaire s'explique

GILLES BÉRUBÉ

Le territoire agricole subit constamment les pressions du développement résidentiel. S'il faut faire une réflexion sur la protection des espaces boisés, les agriculteurs, eux, pensent que la société doit aussi faire une réflexion sur l'avenir de l'agriculture.

Le Canada Français a fait état, dans son édition du 17 janvier, de travaux de déboisement sur une terre agricole du chemin Évangéline, à L'Acadie. Dans une lettre ouverte adressée au journal, le propriétaire de la terre, M. André Toupin, apporte son point de vue sur le sujet.

D'entrée, il explique que la coupe à blanc n'a pas été un geste improvisé. Le chantier de déboisement fait à la suite d'une étude réalisée par un technicien forestier et un agronome du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. Cette étude a démontré que 80% des arbres avaient été affectés par le verglas de janvier 1998. En outre, le sol était jonché de branches cassées.

Le bois ne présente pas de potentiel acéricole. Le peuplement forestier est dominé par des viornes, des aulnes rugueux, des trembles et des peupliers, écrit M. Toupin, en soulignant qu'il s'agit d'un milieu humide et marécageux. Notons que dans les milieux environnementaux, on est sensible à la protection des zones humides.

Par ailleurs, M. Toupin dit avoir observé que des sentiers de véhicules tout-terrain avaient été aménagés sans sa permission sur sa propriété. Cela devenait une responsabilité civile qu'il ne désirait surtout pas. En outre, il a découvert des tas de détritus à plusieurs endroits. À ce propos, l'agriculteur souligne la présence de quelques habitations à proximité. Il commente que ce bois devient pratique et intéressant quand on s'en approprie la jouissance sans en être responsable.

M. Toupin rappelle que sa famille vit de l'agriculture à L'Acadie depuis cinq générations. Tout au long de ces années, les Toupin ont tenté de faire prospérer leur ferme. Il note que les agriculteurs de la Montérégie produisent des denrées à un prix et à une qualité inégalables. Cependant, observe-t-il, les terres les plus fertiles subissent constamment les pressions du développement résidentiel et urbain. La seule municipalité de L'Acadie compte 17 développements résidentiels. «Combien de boisés ont été détruits pour permettre à une minorité en mal de grands espaces de s'établir chez nous?», questionne M. Toupin qui se demande si un développement domiciliaire perturbe moins le paysage qu'un champ de maïs.

L'Acadie ne compte plus que soixante agriculteurs sur une population de 5700 personnes, notent M. Toupin dans sa lettre en s'interrogeant sur le droit de parole

qu'ont les agriculteurs dans sa municipalité. Seulement 6% du territoire québécois est propice à l'agriculture. La vallée du Richelieu représente le cœur des terres arables de la province. Dans ce contexte, il devient important de développer toute parcelle de terrain susceptible de devenir fertile et apte à l'agriculture.

M. Toupin dit ne pas vouloir régler de compte ni lancer une contre-attaque. Il

croit qu'on a perdu de vue le rôle des fermiers dans la société. Le temps est venu de faire une réflexion sur notre avenir et les générations futures, dit-il, en se demandant si l'on veut encore à notre table des produits de chez nous, frais et à prix abordable. Le découragement s'est installé chez plusieurs agriculteurs, conclut-il en se demandant si le monde rural n'est pas en voie de disparaître. ■



## La dernière séance

Le maire Myrosław Smereka et son conseiller Germain Poissant photographiés durant le dépouillement du vote au cours duquel le conseiller Yvan Berthelot a été écarté du conseil provisoire de la nouvelle ville. «La vie politique n'est jamais facile mais il faut décider», a dit plus tard le maire avant de mettre un terme à la dernière séance du conseil de Saint-Jean-sur-Richelieu. Le conseiller Germain Poissant, tout comme ses collègues, n'a pas caché avoir un pincement au cœur en cette séance historique. À la fin, le maire a offert à tous une bouteille de vin, un Merlot 1998, sur laquelle était inscrite une brève histoire de Saint-Jean-sur-Richelieu. ■

## Site d'enfouissement: les audiences du BAPE se tiendront au Club de golf

GILLES BÉRUBÉ

C'est en terrain neutre, au Club de golf de Saint-Jean, que se dérouleront les audiences du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) sur le projet de lieu d'enfouissement de Compo-Haut-Richelieu.

Dans un communiqué diffusé hier mardi, le BAPE a dévoilé le nom des commissaires chargés d'étudier le projet de lieu d'enfouissement sanitaire que la MRC du Haut-Richelieu et la société Compo-Haut-Richelieu veulent implanter à Mont-Saint-Grégoire. La présidente de la commission d'enquête sera Mme Nicole Boulet. Elle sera secondée par Mme Sylvie Girard et M. John Haemmerli, commissaires.

Rappelons que les audiences se dérouleront en deux étapes. La première partie s'amorcera le lundi 19 février, à 19h30, au Club de golf de Saint-Jean. Cette première partie vise à permettre au public et à la commission de bien cerner tous les aspects du projet. Les citoyens et les commissaires pourront alors poser toutes les questions pour bien comprendre la portée du projet de lieu d'enfouissement.

En plus des représentants du promoteur, on retrouve habituellement à ces audiences les experts des différents ministères concernés par le projet (Environnement, Santé, Transports, Agriculture et autres). La durée de cette partie des audiences s'étirera vraisemblablement sur trois ou quatre soirs. Il est possible que les commissaires réservent une soirée en particulier pour aborder un thème précis. Ce pourrait être le cas, par exemple, de l'eau souterraine et de la circulation routière. Les préoccupations exprimées par les citoyens lors de la rencontre du 23 novembre, à Mont-Saint-Grégoire, permettent d'ailleurs aux commissaires de planifier les audiences et d'y appeler les experts nécessaires.

La deuxième partie suivra un mois plus

tard, soit le mardi 20 mars. La commission y recevra alors l'opinion des citoyens. Ce sera le moment pour ces derniers de déposer un mémoire ou d'intervenir publiquement. Ils bénéficient d'ailleurs de quatre semaines pour se préparer. Rappelons que les documents relatifs au projet sont déposés dans des centres de documentation situés à la mairie de Saint-Athanase, à celle de Mont-Saint-Grégoire, à la Bibliothèque Adélar-Berger, de Saint-Jean, à la bibliothèque centrale de l'Université du Québec à Montréal et aux bureaux du BAPE, à Montréal et à Québec.

La transcription des audiences et les documents déposés pendant la première partie seront versés dans les centres de documentation. Les documents numérisés sont également disponibles sur le site Internet du BAPE, à [www.bape.gouv.qc.ca/saint-athanase](http://www.bape.gouv.qc.ca/saint-athanase). Il est possible d'obtenir plus d'information en contactant Mmes Nicole Gélinas et Marielle Jean, au 1-800-463-4732 ou au 418-643-7447. ■

Félicitations ma belle Julie



Julie Bénoche

Bachelière ès arts

pour l'obtention de ton Bac. en gestion et design de la mode de l'Université du Québec à Montréal. Les familles Berger, Boulanger et Bénoche te souhaitent bon succès dans ton nouvel emploi au Club de Golf de l'Île de Montréal.



## Emplois d'été AVIS IMPORTANT aux employeurs

Placement carrière-été est un programme de subventions salariales qui permet aux employeurs d'embaucher des étudiants pendant l'été. Les employeurs des secteurs public et privé et les organismes sans but lucratif sont invités à présenter leur demande au plus tard le

30 mars 2001

L'objectif du programme étant de fournir aux étudiants une expérience de travail liée à leur domaine d'étude, les demandes seront évaluées selon la qualité de l'encadrement offert et les priorités de votre région.

Pour soumettre votre demande ou obtenir plus de renseignements sur ce programme, veuillez communiquer avec votre bureau local de Développement des ressources humaines Canada ou composer le 1 800 935-5555.

Par Internet : [www.hrdc-drhc.gc.ca](http://www.hrdc-drhc.gc.ca)

# MRC: le schéma, la priorité de Christiane Marcoux

GILLES BÉRUBÉ

**L**a préfète de la MRC du Haut-Richelieu, Christiane Marcoux, fait de l'adoption du schéma d'aménagement révisé sa priorité pour l'année 2001. Mme Marcoux a ouvert la première assemblée régulière de l'année 2001 en livrant un petit message à ses collègues et aux citoyens présents dans la salle.

Mme Marcoux a indiqué que sa priorité de l'année 2001 comme préfète de la MRC sera l'adoption du schéma d'aménagement révisé d'ici le milieu de l'été. Mme Marcoux a fait valoir que le paysage politique municipal évolue rapidement, dans la grande région métropolitaine. Québec vient de forcer le regroupement des municipalités de l'île de Montréal. Ça, ça ne touche pas trop le Haut-Richelieu.

Par contre, le gouvernement a aussi créé la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), qui a remplacé la Communauté urbaine. Cette dernière couvrait le territoire de Montréal alors que la nouvelle CMM englobe tout le territoire de la «région métropolitaine de recensement» (RMR) de Montréal. La définition d'une RMR est établie par Statistiques Canada. Elle s'appuie sur des critères socio-économiques, notamment sur le lieu de travail des résidents.

Le territoire d'une municipalité est inclus dans une zone de recensement quand 50% de ses résidents travaillent dans cette zone. Avant la fusion avec Saint-Jean, Saint-Luc n'était sans doute pas très loin d'être incluse dans la RMR de Montréal. Une municipalité comme Richelieu, par exemple, fait partie de la région métropolitaine.

## INTERLOCUTEUR

La nouvelle Communauté métropolitaine détient la compétence sur l'aménagement du territoire. La Loi sur l'aménagement et l'urbanisme prévoit que les MRC, quand elles révisent leur schéma d'aménagement ou qu'elles le modifient à la limite de leur territoire, consultent la ou les MRC limitrophes. La communauté métropolitaine sera un nouvel interlocuteur pour le Haut-Richelieu, a souligné Mme Marcoux. La MRC traitera avec une machine beaucoup plus lourde et probablement plus lente.

Le mouvement ne s'arrête pas là. La ministre Louise Harel lance, ces semaines-ci, un «chantier de réflexion» sur l'avenir des MRC. La structure politique n'est pas remise en

cause. Les MRC sont là pour rester, mais on peut s'attendre à une restructuration de leur territoire. Elles pourraient être moins nombreuses et plus étendues. Le poste de préfet pourrait devenir électif.

Dans ce contexte, le Haut-Richelieu doit se positionner sur l'échiquier de la grande région métropolitaine. La région doit montrer au gouvernement qu'elle forme une MRC forte et organisée, commente Mme Marcoux.

## SCHEMA

Fondée en 1982, la MRC a adopté son premier schéma d'aménagement à la fin de 1986, mais ce n'est qu'en octobre 1988, qu'elle a finalement réussi à le faire approuver. Le dossier piétinait en raison de l'entêtement des maires à permettre certaines interventions dans la zone inondable. Ces dispositions allaient à l'encontre de la volonté du ministère de l'Environnement et de l'Entente fédérale-provinciale sur les zones inondables. En devenant préfet, en janvier 88, Gilles Dolbec en avait aussi fait sa priorité. Il lui avait quand même fallu plusieurs mois pour

convaincre ses collègues de retirer les éléments qui indisposaient Québec.

Comme le prévoit la loi, la MRC a entrepris de réviser le schéma il y a cinq ans. Le premier schéma mettait beaucoup d'emphase sur le développement de la zone inondable, comme si le développement de la région passait par-là. Dans la révision, cette question est devenue secondaire. La plaine inondable est considérée comme une zone de contrainte. L'élément important, comme l'avait ciblé Québec dans ses orientations, c'est l'organisation de l'agglomération.

## COMITE

À cette fin, la MRC a tenté de créer un comité d'agglomération pour qu'il définisse les grandes orientations de l'agglomération urbaine. Le comité a existé, mais il n'a pas vraiment fonctionné. Plutôt que d'organiser le territoire dans une optique d'agglomération, chaque municipalité a continué à vouloir faire un peu de tout: développement résidentiel, commercial et industriel. On peut rappeler le débat sur les zones urbai-

nes permettant les commerces de grandes surfaces ou encore le changement de zonage à des fins résidentielles d'un vaste terrain du parc industriel de Saint-Jean.

Il aurait fallu que la MRC joue l'arbitre et tranche à la place des municipalités de l'agglomération. C'était d'autant moins facile que le comité du schéma comptait deux maires de l'agglomération. Il aurait appartenu à deux maires de municipalités rurales, Charlemagne Vaillancourt et Maurice Langlois, de faire des recommandations pour préciser le rôle de chacune des municipalités de l'agglomération. Admettons qu'il y a des tâches plus faciles.

Il reste que le projet de sché-

ma révisé que la MRC a soumis au gouvernement, en janvier 2000, a été durement jugé par différents ministères. En mai, l'avis du ministre demandait carrément à la MRC de «remplacer son schéma d'aménagement révisé». La liste des demandes du gouvernement est longue. Certaines sont simples, mais d'autres, comme la planification des zones résidentielles, le son moins. Maintenant que l'agglomération ne forme plus qu'une ville, l'arbitrage sera peut-être plus facile. Les politiciens ne pourront plus invoquer les taxes pour promouvoir un secteur plus qu'un autre. Peu importe où se fera le développement urbain, ses retombées fiscales iront dans la même caisse. ■

## BEDFORD

### Hausse salariale

À l'occasion de la séance régulière du 9 janvier dernier, les élus de la ville de Bedford ont célébré à leur façon le passage du nouveau millénaire en adoptant des augmentations de leurs émoluments. Ainsi, la masse salariale du maire et des six conseillers qui était de 31 167 \$ l'an dernier, incluant une allocation de dépenses non imposable, a été majorée à 32 871 \$ pour l'année 2001. Considérant le salaire payé aux représentants élus de la population et la somme de travail imposée par les différentes fonctions qui incombent à ces derniers, un tel ajustement au coût de la vie peut être considéré comme plus que convenable. Ainsi, le maire de la municipalité qui recevait l'an dernier un salaire annuel de 6726 \$ et une allocation de dépenses non imposable de 3363 \$ verra ses émoluments majorés à 6894 \$, alors que son allocation de dépenses sera de 3447 \$. Quant au salaire des conseillers qui était de 2442 \$ en 2000, celui-ci vient d'être porté à 2503 \$ pour l'année 2001. Enfin, l'allocation de dépenses de ces mêmes conseillers qui était de 1071 \$ l'an dernier a été majorée à 1252 \$ pour l'année en cours.

## SAINT-SÉBASTIEN

### Croisière en folie

La maison «Rêve de jeunesse» de Saint-Sébastien organise une soirée «Croisière en folie» le samedi 10 février, de 19h30 à 23 heures. Il s'agit d'un jeu de groupe pour les 12 à 18 ans. Pour information, contactez Louise au 244-5817 ou au 244-6385.

## FARNHAM

### Lions: tirage

Le Club Lions de Farnham organise un tirage pour financer le service d'autobus offert aux personnes handicapées. Dix prix totalisant 3000 \$, dont un prix de 2000 \$, seront remis lors du tirage le 20 février à 19 heures au restaurant Marie-Jeanne. Au total, 150 billets à 50 \$ ont été émis. Pour information: 293-7092. ■

**NOUVELLE  
ADMINISTRATION**

chez

**Hallmark**

Passez voir nos nouveautés

20 ans  
**CARREFOUR  
RICHELIEU**  
Branché  
sur mes goûts!

Vous servir est un plaisir  
**(450) 349-6851**  
600, rue Pierre-Caisse  
Saint-Jean-sur-Richelieu

**LE COQ RAPIDE**

**Ce**

**soir**

Une parfaite table d'hôte  
(à partir de 8,70\$ incluant le dessert)  
une agréable salle à manger (pour une sortie réussie)  
des mets variés (pour tous les goûts)  
et bien sûr  
du bon gros poulet rôti à point.  
Ce soir, au Coq Rapide

ROTISSERIE  
**LE COQ  
RAPIDE**

SALLE À MANGER

365 boul. du Séminaire, St-Jean 348-1191



## CLAUDE BACHAND DEVANT LA CHAMBRE DE COMMERCE

## «Le Haut-Richelieu doit s'ouvrir sur le monde»

GILLES BÉRUBÉ

**L**e Haut-Richelieu a intérêt à s'ouvrir sur le monde pour accroître son activité économique et améliorer la qualité de vie de ses citoyens. Mais le monde a avantage à découvrir le Haut-Richelieu, une région qui a beaucoup à offrir aux investisseurs.

Le député Claude Bachand était conférencier devant la Chambre de commerce du Haut-Richelieu hier midi, mardi, à l'hôtel Relais Gouverneur. Il est venu y présenter sa vision du développement économique de la région et les mesures concrètes qu'il entend mettre de l'avant pour le favoriser.

Avant toute chose, le député souligne que l'intérêt collectif et l'amélioration de la qualité de vie de ses concitoyens sont les deux principes qui guident ses interventions. Mais concrètement, comment cela se traduira-t-il dans ses interventions? Quels projets a-t-il en tête? En gros, M. Bachand a repris des éléments de son programme électoral de l'automne dernier.

Il y a d'abord le dossier de l'aéroport. Le député demeure un partisan de l'allongement de la piste de l'aéroport pour la porter à 6000 pieds. Il affirme que des investisseurs, notamment Bombardier, négligent d'emblée la candidature de Saint-Jean quand vient le temps de chercher un emplacement pour une entreprise d'aviation. Trop courte, la piste actuelle est un handicap. Les terrains expropriés pour allonger la piste sont maintenant jugés excédentaires par le gouvernement fédéral, qui vient de les remettre à Travaux publics Canada, sans doute pour les vendre. Plutôt que de tenter de demander une nouvelle expropriation, il croit préférable que le comité de l'aéroport envisage l'achat de ces terrains.

**DÉFENSE**

Ensuite, le député entend profiter de son rôle de critique de la Défense Nationale pour défendre les intérêts de la région. Soberement, il a commenté que le gouverne-

ment libéral n'avait pas été correct en revenant sur sa promesse électorale d'implanter un nouveau programme de formation au Campus du Fort Saint-Jean. Face à ce revirement, la région doit s'attendre à une compensation, pense M. Bachand. De ses échanges avec les haut-gradés, il est maintenant confiant que le rôle de la Base militaire sera renforcé avec le programme de recrutement. Il est même question de construction de nouveaux bâtiments.

Comme autre dossier d'importance, le député cite le dossier du port douanier de Champlain, dans l'État de New York. Il ne s'agit pourtant pas d'un dossier du gouvernement fédéral, mais le député croit qu'il faut supporter les démarches de la région de Plattsburgh pour rénover et agrandir ce poste douanier. Il arrive que la file de camions entrant aux États-Unis s'étire sur sept kilomètres sur l'autoroute 15. Ce sont des exportateurs québécois, qui attendent.

**CONSULS**

Par ailleurs, M. Bachand a mis en évidence l'importance d'utiliser les relations qu'il a développées avec les délégations consulaires à Montréal. Mardi, les représentants consulaires de huit pays (Allemagne, Suisse, Autriche, Afrique du Sud, États-Unis, Japon, Belgique et Grande-Bretagne) ont assisté à la conférence du député. C'est sans compter les représentants de Plattsburgh, de Burlington et de l'Université de l'État de New York. Les entrepreneurs ont d'ailleurs été invités à rencontrer tout ce monde lors d'une réunion qui a suivi la conférence.

Grâce à ces contacts, M. Bachand tente d'attirer à Saint-Jean les missions venant de l'étranger. Si ce n'est pas possible, il invite des entrepreneurs de la région à aller rencontrer les visiteurs directement à Montréal. Ces relations, a-t-il rappelé, ont pu être établies grâce à l'intérêt que suscite le Festival des montgolifères.

Mais avant même de viser les marchés outremer, il était tout à fait naturel de penser aux États-Unis, à commencer par nos voisins immédiats de Plattsburgh et de Bur-



La région doit ranger ses complexes au fond du placard, croit le député Claude Bachand.

lington. Au sud, à cinq heures de route de la région, on retrouve un bassin de consommateurs plus important que la population canadienne. Dans ce contexte, il est normal de privilégier le commerce nord-sud.

**TRIANGLE**

Les liens établis grâce au Triangle de l'Excellence commencent à générer des retombées. Le milieu culturel a été le premier à en profiter. Toutefois, le secteur du tourisme est sans doute celui qui bénéficiera peut-être le plus de ces échanges, notamment avec les festivités du 400<sup>e</sup> anniversaire de l'arrivée de

aussi des retombées économiques considérables à attendre d'une telle infrastructure routière.

M. Bachand retient en conclusion que la région a beaucoup à offrir aux investisseurs, que ce soit un bon milieu de vie, une main-d'œuvre qualifiée, de bonnes infrastructures, une structure économique diversifiée et une situation géographique stratégique sur le marché américain. Bref, a-t-il dit quel part dans sa conférence, «la région doit ranger ses complexes au fond du garde-robe».

Samuel de Champlain dans la vallée du Richelieu. Le projet des Américains de faire de la vallée un corridor patrimonial et le développement du réseau cyclable pourrait aussi avoir des retombées significatives sur l'industrie récréo-touristiques. «Le maire de Burlington, note M. Bachand, juge que notre réseau cyclable est de niveau international».

Enfin, M. Bachand veut à court terme pousser sur le dossier de l'achèvement de l'autoroute 35. Québec est prêt à débloquent la moitié des fonds nécessaires. Il manque la part du Fédéral. Les Libéraux fédéraux en ont fait une promesse durant la dernière campagne. Selon M. Bachand, il y a des enjeux de sécurité, mais il y a

## Ligne Saint-Césaire-Hertel: Hydro doit examiner d'autres stratégies

GILLES BÉRUBÉ

**L**a situation ne presse pas à ce point. Hydro-Québec peut construire le poste de transformation Montérégie, mais la société devrait examiner d'autres stratégies en regard de la ligne de 735 kilovolts qui doit alimenter le poste de transformation Hertel, situé à La Prairie.

Jeudi dernier, le ministre de l'Environnement du Québec, Paul Bégin, a rendu public le rapport de la commission d'enquête du BAPE sur le projet de la ligne de 735 kilovolts (kV), entre Saint-Césaire et La Prairie, et sur le poste de transformation Montérégie, qui sera situé à Sainte-Cécile-de-Milton.

Rappelons qu'à la suite du Grand Verglas, le gouvernement a ordonné à Hydro-Québec de consolider l'alimentation électrique de Montréal et de la Montérégie. Diverses mesures ont été mises de l'avant. L'une des solutions est la construction d'une ligne de 735 kV entre Windsor, en Estrie, et La Prairie, sur la Rive-Sud. Une partie de la ligne est déjà construite entre Windsor et Saint-Césaire. À l'automne 98, le dernier tronçon de ligne et le poste de transformation ont fait l'objet d'une consultation publique présidée par M. Jean-Claude Blanchette. Les travaux du Comité Blanchette n'avaient pas porté sur la justification de la ligne, mais uniquement sur le tracé et sur les mesures d'atténuation.

La première proposition d'Hydro-Québec faisait passer la ligne au sud de l'autoroute

10, à proximité du secteur des Censitaires, à Saint-Luc. Les citoyens de ce secteur ont convaincu le Comité Blanchette de recommander un tracé au nord de l'autoroute. Le ministère de l'Environnement est allé dans le même sens.

**BAPE**

Après que son décret de 1998 ait été jugé illégal, le gouvernement a adopté une nouvelle loi pour rendre légaux les travaux exécutés et pour en ordonner la suite. Les travaux à compléter ont toutefois été soumis à la procédure habituelle de consultation du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE). Le BAPE a tenu ses audiences l'automne dernier. Le rapport a été remis au ministre de l'Environnement à la mi-décembre. Ce dernier vient de le rendre public. Cette fois, la commission du BAPE s'est penchée sur l'ensemble des travaux à compléter, y compris leur justification. Le tronçon de ligne entre Windsor et Saint-Césaire ne faisait cependant pas partie de son mandat.

Devant le Comité Blanchette, un peu tout le monde a reconnu la nécessité des travaux. Les citoyens étaient surtout préoccupés par les dangers sur la santé que peut poser l'exposition aux champs électromagnétiques. Cet automne, la nécessité des travaux a été attaquée et la question de la santé a été reléguée au second plan. Les citoyens se sont montrés plus préoccupés par les impacts sur le paysage. Cette fois, ce sont les citoyens de Chambly qui se sont plaints du nouveau tracé proposé par Hydro-Québec, qui passe au nord de l'autoroute des

Cantons-de-l'Est.

**SÉCURITÉ**

Au terme de son analyse, la commission du BAPE, présidée par Mme Louise Boucher, conclut que la ligne entre Saint-Césaire et La Prairie n'est pas indispensable pour améliorer la sécurité d'alimentation de la Montérégie. Notons que dans son rapport, la commission semble distinguer le territoire de la Montérégie et celui de la Rive-Sud.

La Montérégie est largement alimentée à partir du poste de Saint-Césaire. La ligne venant de l'Estrie n'est plus qu'à quelques kilomètres de ce poste. En outre, l'ajout du poste de la Montérégie, à Sainte-Cécile, viendra renforcer l'alimentation, sans pourtant y apporter une réponse complète. Certaines localités demeurent vulnérables et il serait souhaitable, aux yeux de la commission, d'étudier des solutions pour remédier à cette situation. Elle considère qu'Hydro devrait accélérer le renforcement du réseau de distribution.

**RIVE-SUD**

Si la ligne n'est pas indispensable à la Montérégie, elle bouclerait le poste Hertel, renforçant du coup la sécurité d'alimentation de la Rive-sud et du centre-ville et de l'ouest de Montréal. La commission s'interroge toutefois sur la nécessité de cette ligne et la puissance proposée, un point soulevé par plusieurs groupes et citoyens pendant les audiences. Il faut dire aussi que les commissaires ont entendu des opinions diamétralement opposées. Dans le rapport, les commissaires se demandent si une ligne de

315 kV ne suffirait pas. Ils retiennent en conclusion qu'aucune autre solution ni aucune étude comparative coûts-bénéfices n'a été réalisée par Hydro. Compte tenu des impacts permanents sur la population, de telles études se justifient.

Même en construisant la ligne et le poste proposés, de 10 à 20% des clients de la région montréalaise seraient à nouveau privés d'électricité si la même tempête de verglas se reproduisait. En Montérégie, ce pourcentage atteindrait de 20 à 40%. Avec les travaux de renforcement déjà réalisés à l'heure actuelle, si les mêmes événements survenaient, le délai de rétablissement serait de 18 jours en comparaison de 30, il y a trois ans. En construisant la nouvelle ligne, ils seraient ramenés à 14 jours, mais il n'est pas dit que cette ligne résisterait à la même tempête.

Quant aux impacts environnementaux, la commission souligne l'importance qu'accorde la population à l'impact visuel des lignes à haute tension. Elle note également les contraintes qu'elles imposent à l'agriculture, les risques potentiels sur la santé associés aux champs électromagnétiques et la perte de valeur des propriétés foncières. Elle invite Hydro-Québec à accentuer les efforts de recherche et d'expérimentation sur le terrain pour réduire ces impacts. En fait, devant l'abondance de lignes à haute tension et de leur impact, la commission croit que toute nouvelle implantation devrait faire l'objet d'un consensus social, un consensus qu'on obtiendra vraisemblablement qu'avec des solutions équitables. ■

# Khoury agira comme porte-parole du PLC

## Il dénonce Landry

MARC-OLIVIER TRÉPANIÉ

Candidat libéral défait aux dernières élections fédérales, Joseph Khoury nous apprend qu'il a été désigné porte-parole officiel de l'Association du Parti libéral du Canada dans le comté de Saint-Jean.

Et à ce titre, il s'est livré lundi à sa première déclaration pour dénoncer la déclaration du ministre des Finances du Québec et futur chef du Parti québécois, Bernard Landry, qui a parlé du drapeau du Canada comme «un bout de chiffon rouge».

«Je me dois de répliquer à cette déclaration insensée de M. Landry à propos du drapeau canadien. À mon humble avis, notre pays a besoin de l'amalgame de tous ses citoyens pour faire face au 21<sup>e</sup> siècle et non pas des discours creux de M. Landry», a-t-il dit. ■



Joseph Khoury



## Duceppe salue les jeunes bloquistes

De passage à l'assemblée générale du Bloc québécois du comté de Saint-Jean vendredi soir dernier, le chef du parti, Gilles Duceppe, que l'on voit ici aux côtés du député Claude Bachand, a salué la formation de la nouvelle Association des jeunes bloquistes du comté. «C'est exemplaire», a dit celui qui sait combien le vote des jeunes sera capital dans un prochain référendum sur la souveraineté.

# Deux blessés sur la route 104 à Saint-Luc

ISABELLE SIMARD

Deux personnes ont subi des blessures mineures à la suite d'un accident impliquant une automobile et une camionnette survenu sur la route 104, aux limites de la ville de Saint-Luc, lundi matin.

Selon Pierre-René Dubois, directeur adjoint au Service de la sécurité publique de Saint-Luc, les deux véhicules roulaient en direction de La Prairie. À la hauteur du parc Rémillard, l'un des conducteurs aurait amorcé les manoeuvres de dépassement dans la voie réservée à cet effet.

«Un des véhicules a doublé à la dernière minute alors que la voie était redevenue simple. Il y a eu impact et les deux véhicules ont quitté la route pour terminer leur course dans un boisé. La camionnette dans laquelle prenait place un homme de 29 ans de L'Acadie et un enfant a fait un tonneau», relate M. Dubois.

La conductrice de l'automobile, une dame de 40 ans de Saint-Luc et le conducteur de la camionnette ont été conduits par ambulance à l'hôpital du Haut-Richelieu. Ils auraient subi des blessures mineures. Selon M. Dubois, le jeune passager n'a pas été blessé. ■

# Fini le gel des tarifs des activités de loisirs

## L'inflation sera automatique

MARC-OLIVIER TRÉPANIÉ

Fini le gel des tarifs des activités de loisirs à Saint-Jean-sur-Richelieu. Les Johannais devront s'y faire et accepter une inflation annuelle...

En adoptant, en décembre, des résolutions pour fixer la nouvelle tarification du programme estival «Les Tournebules» et les nouveaux tarifs des activités aquatiques pour l'année 2001, le conseil municipal de Saint-Jean-sur-Richelieu a du même souffle introduit subrepticement l'indexation automatique des tarifs des activités de loisirs.

«La tarification sera indexée annuellement à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2002, du pourcentage de l'indice des prix à la consommation tel que publié par Statistique Canada», a précisé le conseil dans une résolution qui affectera annuellement le portefeuille des citoyens.

Ce sont évidemment les citoyens les moins bien nantis et dont les revenus n'augmentent pas au rythme de l'inflation (IPC) qui seront les plus pénalisés par cette nouvelle pratique de l'augmentation automatique des prix des activités de loisirs. ■

# SUPER VENTE

La qualité recherchée... au prix désiré!



Jaquette en castor rasé

Rég. 2 495\$

**Vente 1 495\$**

Agneau renversé long (léger)

Rég. 3 295\$

**Vente 2 295\$**

Cuir

Rég. 499\$

**Vente 299\$**

Lot de lainages

Rég. 495\$ et plus

**Vente 195\$ à 295\$**

Financement disponible

FOURRURES  
*Jacques Laflamme inc.*

Conception et fabrication à nos ateliers

244, rue Richelieu  
Saint-Jean-sur-Richelieu

**347-6545**

# ÉDUCATION

## La classe d'écologie tropicale commence la session dans la forêt du Costa Rica!



LOUISE BÉDARD

**C'**est dans la forêt tropicale du Costa Rica avec les termites, les iguanes, les aras (perroquets) rouges, les urubus (vautours) et les chauves-souris que les élèves du cégep Saint-Jean-sur-Richelieu inscrits au cours d'introduction à l'écologie ont débuté leur session.

C'est la cinquième année consécutive que la première partie de ce cours se déroule au Costa Rica. Du 30 décembre au 13 janvier dernier, dix-huit élèves du cégep de Saint-Jean et deux élèves provenant des collèges François-Xavier-Garneau et Champlain ont séjourné au Costa Rica.

Le cours d'écologie tropicale est un des cours optionnels du programme sciences de la nature. Il est suivi normalement en quatrième session par les cégépiens.

François Villeneuve, professeur de biologie au cégep de Saint-Jean et coordonnateur du cours, Chantal Croteau, biologiste et stagiaire en enseignement au même collège, ainsi que Annie L'Heureux, professeur de biologie au cégep François-Xavier-Garneau, encadraient le groupe.

Une subvention de 15 857 \$ de l'Office Québec-Amérique pour la Jeunesse a couvert 70% du coût du transport aérien et une partie des dépenses au Costa Rica.

### DÉMARCHES SCIENTIFIQUES

Le cours vise à familiariser les élèves avec les principales étapes d'une démarche scientifique. Pour ce faire, les étudiants réalisent un projet de recherche en milieu tropical en appliquant une démarche scientifique.

Ils ont la chance de constater la diversité du milieu tropical, principalement la faune et la flore de la forêt tropicale humide ainsi que les récifs de coraux. En passant deux semaines au Costa Rica, ils sont en mesure d'observer l'impact des différentes activités humaines telles que l'agriculture, le déboisement, l'éco-tourisme sur le milieu tropical. Le voyage leur permet aussi un premier



Le groupe des cégépiens et des professeurs, lors de la visite d'une plantation de banane.

contact avec la culture latino-américaine.

Avant le départ, deux rencontres avaient eu lieu en décembre pour préparer le voyage, présenter les principales caractéristiques du milieu à l'étude et élaborer le projet de recherche.

### FORÊT TROPICALE

Dès le lendemain de leur arrivée au Costa Rica, à deux heures de la capitale San José, par une route sinueuse et panoramique, les participants ont eu un premier contact avec la forêt tropicale, sa faune et sa flore. Ils ont fait la connaissance des urubus, des termites, des iguanes, des aras rouges, etc.

Les cégépiens ont grimpé sur des plates-formes, à la hauteur de la cime des arbres, en utilisant de l'équipement d'escalade. Puis ils sont descendus en rappel d'une hauteur d'environ 30 mètres.

### LA SUERTE

Leur périple les a amenés ensuite à La Suerte, une station de biologie située dans les basses terres de l'Atlantique, en forêt tropicale humide. Il y tombe annuellement environ quatre mètres d'eau! Par comparaison la région de Montréal en reçoit un mètre.

Les élèves et leurs profs ont connu les pluies tropicales durant les deux premiers jours. Les sentiers étaient inondés. Des travaux d'équipes étaient prévus sur différents sujets: la territorialité chez les dendrobates, de petites grenouilles rouges et bleues, toxiques pour ses prédateurs; la sélectivité chez les fourmis coupeuses de feuilles qui cultivent des champignons dont ils se nourrissent; la diversité des papillons dans deux habitats différents.

Le soir, ils retournaient en forêt pour tendre des filets pour attraper des chauves-souris. Les espèces québécoises de chauves-souris

ne sont qu'insectivores. Les espèces tropicales ont des régimes alimentaires variés. En plus de celles qui se nourrissent d'insectes, de fruits et de nectar qu'ils ont capturés, il en existe aussi des piscivores, carnivores et aussi des vampires qui se nourrissent du sang de gros mammifères et du bétail.

### RECHERCHE

Les deux autres journées à la station de recherche ont servi aux divers pro-

jets de recherche des étudiants. Cette année les projets de recherche portaient sur l'abondance et l'activité des dendrobates dans deux habitats différents, la diversité des héliconias (plantes herbacées), l'inventaire des mammifères terrestres par l'étude des traces, les sorties et les retours au gîte d'une colonie de chauves-souris frugivores, la pollinisation des héliconias par les colibris, le recrutement chez les fourmis coupeuses de feuilles, la défense des cecropias (papillons) par les fourmis et la diversité de certaines espèces de palmiers servant de gîtes aux chauves-souris.

Durant les heures passées en forêt, les étudiants ont eu la chance de croiser des singes hurleurs, des capucins, des singes araignées, des paresseux, des serpents, des lézards, des toucans, etc.

### BANANES

De la station de recherche, le groupe est parti pour la région de Cahuita, sur la mer des Caraïbes. Un grand contraste après six jours passés en forêt tropicale.

Les participants en ont profité pour visiter une plantation de bananes où ils ont pu assister à tout le processus de traitement: de la coupe du régime



Le cours d'Introduction à l'écologie tropicale a débuté au Costa Rica et se poursuivra cet hiver au collège.

jusqu'à l'emballage et le chargement.

Puis le lendemain, ils ont fait une randonnée en forêt près de Puerto Viejo avec un guide Bri-Bri, un autochtone de la région qui les a sensibilisés au problème du développement dans la réserve.

Profitant de leur passage sur le bord de la mer des Caraïbes, ils ont fait de la plongée en apnée sur les récifs de corail du parc national Cahuita. La dernière journée sur la côte, les a amenés à Manzanillo, près de la frontière du Panama.

Au retour dans la capitale San José, les étudiants ont visité une plantation de café, puis ont fait une excursion au volcan Irazu où ils ont pu observer le cratère sous un ciel bleu à 3432 mètres d'altitude.

Durant le reste de la session, les cégépiens ont deux périodes de rencontre à leur horaire de la semaine pour compléter l'apprentissage des notions théoriques, traiter les données de recherche, finaliser la rédaction du rapport, en faire la présentation et procéder à l'évaluation. ■

## Expo-sciences à Marcel-Landry

L'expo-sciences de la polyvalente Marcel-Landry est de retour cette année et près de 60 équipes présenteront le fruit de leurs recherches au grand public les 7 et 8 février.

La mémoire corrompue, la greffe de peau, la magie du sodium, la radiation, la téléportation, la microbiologie, l'influence des astres, le mal de tête... Une soixantaine de projets à saveur scientifique ont été préparés par les jeunes mordus des sciences.

Les stands seront ouverts au grand public les 7 et 8 février de 18 heures à 20 heures. Trois prix et deux mentions spéciales seront attribués aux équipes les plus performantes. Le prix du public sera accordé par la Fondation Polyvalente Marcel-Landry. ■

canadafrancais.com

www.canadafrancais.com

Allez-y voir!

véhicules d'occasion



Artisanat Manon Giroux

Vente de Fermeture

Du 1<sup>er</sup> au 8 février  
Tout doit être vendu  
Au prix coûtant

212 Rang Kempt  
Mont-St-Gregoire  
Tél: (450) 347-9370



## OUVERTURE de notre CUISINE

à partir du 31 janvier

Lundi au vendredi de 10 h à 14 h

Spécial du JOUR à partir de 5,95\$ Notre chef: TOTO L'ARISTO

Resto-Bar CHEZ GABY  
240, Grand-Bernier Nord (coin des Carrières)  
Saint-Jean-sur-Richelieu  
(450) 358-3866

# SEARS\*

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU DIMANCHE 11 FÉVRIER OU, SI SEARS EST FERMÉ, AU SAMEDI 10 FÉVRIER 2001, DANS LA LIMITE DES STOCKS

**TOUS LES ENSEMBLES  
MATELAS-SOMMIER DE  
GRANDES MARQUES SONT  
À MOITIÉ  
PRIX  
ou à prix spécial**

De plus, **ÉPARGNEZ 7%\***



ou, avec la carte Sears, pas d'intérêt avant  
août 2002\*\* pour tous les meubles†  
et ensembles matelas-sommier



Le choix de meubles varie suivant le magasin. Renseignez-vous auprès de votre magasin Sears.

## Il y a des magasins Sears près de chez vous

Les meubles et ensembles  
matelas-sommier sont disponibles dans  
les magasins de la région métropolitaine  
de Montréal suivants:

### Grands magasins

Place Vertu, St-Laurent, (514) 335-7770

Carrefour Angrignon, LaSalle, (514) 364-7310

Les Promenades de Sorel, Sorel, (514) 746-2508

St-Jean Carrefour de Richelieu  
St-Jean, (450) 349-2651

Carrefour des Nord, St-Jérôme, (450) 432-2110

### Magasins de meubles

Magasin de meubles et d'électroménagers d'Anjou,  
Langelier et Jean-Talon,  
(514) 254-4213

Magasin de meubles et d'électroménagers de Brossard,  
Boulevard Taschereau et Boulevard Napoléon,  
(450) 678-9066

Magasin de meubles et d'électroménagers de LaSalle,  
Boulevard Newman et Boulevard Des Trinitaires,  
(514) 365-5070

Magasin de meubles et d'électroménagers de Laval,  
Boulevard Curé Labelle et autoroute 440,  
(450) 682-0495

Magasin de meubles et d'électroménagers de Pointe-Claire,  
Sources et autoroute Transcanadienne,  
(514) 694-3984

Magasin de meubles de St-Bruno,  
Autoroute 30 et autoroute 116,  
(450) 653-4064

Les ensembles matelas-sommier sont aussi  
disponibles dans les grands magasins Sears suivants:

Centre commercial Champlain, Brossard, (450) 465-1000

Les Galeries d'Anjou, (514) 353-7770

Carrefour Laval, (450) 682-1200

Centre Fairview Pointe-Claire, (514) 694-8815

Les Galeries Rive-Nord, Repentigny, (450) 582-5532

Promenades Deux-Montagnes,  
Deux-Montagnes, (450) 491-5000

Les Galeries Granby, Granby, (450) 375-5770

\*Offre 'ÉPARGNEZ 7%': Sears déduira 7% du  
prix de l'article. L'offre ne s'applique pas  
aux achats faits dans le cadre de toute  
exonération de taxes. À l'exclusion des frais  
de livraison, de contrat d'entretien  
et d'installation.

\*\*Offre 'Pas d'intérêt': payez en  
18 mensualités égales, sans intérêt,  
jusqu'en août 2002. Avec la carte Sears  
seulement, sur approbation de votre crédit.  
Achat minimum: 200 \$. Tous les frais et  
taxes applicables sont payables au moment  
de l'achat. Des frais de crédit s'ajouteront  
au solde de votre compte pour toute portion  
impayée d'un montant porté sur votre  
compte Sears, à compter du mois suivant.  
Renseignez-vous.

Les deux offres: à l'exclusion des articles de  
nos Centres et magasins de liquidation et  
des achats par catalogue. Offres en vigueur  
jusqu'au dimanche 11 février ou, si Sears  
est fermé, au samedi 10 février 2001.

R/O1 Meubles: à l'exclusion des  
meubles pour bébés.

## SEARS

Sears. Les beaux côtés de votre vie.™

Copyright 2001, Sears Canada Inc.

# Transport scolaire: les policiers intensifient la surveillance

ISABELLE SIMARD

La 13<sup>e</sup> édition de la campagne provinciale de sécurité dans le transport scolaire bat son plein jusqu'au 9 février sous le thème «Prudent, pas par accident».

Les policiers de Saint-Jean-Iberville ont intensifié la surveillance à la sortie

des écoles. Ils sensibilisent les automobilistes, les jeunes piétons et les conducteurs d'autobus à l'importance d'adopter un comportement préventif de manière à éviter les accidents.

Des affiches et des feuillets promotionnels contenant les règles de sécurité en transport scolaire ont été distribués dans les écoles primaires.

Le thème de la présente campagne veut attirer l'attention des élèves, mais aussi des automobilistes, sur les conséquences d'un comportement inadéquat en présence d'un autobus scolaire.

Il vise à faire prendre conscience aux automobilistes des conséquences d'un comportement non sécuritaire lorsqu'ils suivent ou croisent un autobus scolaire. Ils rappellent aux élèves de faire preuve de prudence lorsqu'ils s'approchent d'un véhicule scolaire.

Le territoire desservi par le Service de police du Haut-Richelieu regroupe à lui seul 15 écoles primaires, 4 écoles secondaires, 2 polyvalentes et 1 collège privé.

Règle générale, le transport des élèves du secondaire s'effectue de 7 heures à 7h50 et de 14h45 à 16 heures. Au primaire, le transport s'effectue entre 8 heures et 8h50 et de 15h45 à 16h30.

Un service de transport est aussi offert aux élèves inscrits aux programmes

Sport Art Étude des écoles Félix-Gabriel-Marchand et Bruno-Choquette. Le départ se fait de 16h15 à 16h35.

D'ici la fin de la présente campagne de prévention, les policiers rencontreront les conducteurs d'autobus et discuteront avec eux afin de déterminer s'ils rencontrent certains problèmes et pour connaître leurs besoins et attentes s'il y a lieu.

Les policiers surveilleront la vitesse, le respect de la signalisation et des consignes des brigadiers scolaires. Une surveillance sera exercée aux intersections où les étudiants attendent l'autobus ou descendent du véhicule.

Précisons qu'à l'échelle de la province, la campagne de sécurité en transport scolaire est orchestrée par l'Association du transport écolier du Québec et la Société de l'assurance automobile du Québec. C'est le jeune comédien Samuel Landry, 9 ans, qui se fait le porte-parole de la campagne cette année. ■

## Le Salon Admission attire 120 visiteurs

LOUISE BÉDARD

Le Salon Admission 2001 a attiré environ 120 visiteurs au cégep Saint-Jean-sur-Richelieu, dimanche dernier. Pour la première fois, le collège organisait une telle activité à un mois du dépôt des demandes d'admission à l'enseignement collégial.

Conseillers d'orientation et professeurs répondaient aux questions des finissants du secondaire et de leurs parents. Un enseignant de chaque programme était présent.

Plusieurs élèves de 5<sup>e</sup> secondaire se sont présentés pour vérifier leur admissibilité à un programme ou l'autre et s'assurer que le formulaire de demande d'admission était bien complété. Toujours hésitants face à un choix de carrière, d'autres ont profité de l'occasion pour discuter du



Certains élèves sont venus échanger avec les profs pour être en mesure d'effectuer un meilleur choix. Michel Michaud était au nombre des professeurs accueillant les visiteurs.

contenu des programmes avec les personnes-ressources.

Le Cégep juge intéressante cette première expérience compte tenu de la qualité des échanges. Les élèves et leurs parents sont venus chercher des renseignements à des questions précises.

En organisant une telle activité, le Cégep voulait offrir à ses futurs étudiants une autre occasion de s'informer sur les programmes et leurs conditions d'admission. Cette journée vient s'ajouter aux tournées dans les écoles secondaires de la région et aux soirées portes ouvertes organisées en novembre.

Les représentants du Cégep ont noté entre autres la présence d'élèves de la périphérie de Saint-Jean qui ont ainsi manifesté le désir de poursuivre leurs études au collège. ■



Sur la photo, on reconnaît Michel Fortin, professeur d'histoire, Jean-Pierre Yergeau, conseiller d'orientation et Claude Levasseur, professeur de lettres.

## Armand-Racicot présente sa 7<sup>e</sup> expo-sciences

ISABELLE SIMARD

Une trentaine d'équipes participent à la 7<sup>e</sup> édition de l'expo-sciences locale de la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot les 6, 7 et 8 février prochain.

L'expo-sciences est divisée en trois catégories: la vulgarisation, l'expérimentation et le génie inventif. À travers ces trois catégories, les élèves abordent de multiples sujets dont l'astronomie, la génétique, le corps humain, la terre et plusieurs autres thèmes à saveur scientifique.

Les projets de vulgarisation fournissent des explications de phénomènes scientifiques connus, alors que les projets d'expérimentation sont plutôt axés sur la vérification d'une hypothèse selon une démarche scientifique. Quant aux projets de génie inventif, ils consistent en la création d'un véhicule propulsé par

des élastiques.

Le public est invité à venir découvrir les jeunes talents scientifiques de l'école. L'expo-sciences se tiendra le mardi 6 février de 9 heures à 15 heures, le mercredi 7 février de 8h30 à 15 heures et de 18h30 à 20 h30 et le jeudi 8 février de 8h30 à 11h30. ■

## Comédie musicale à l'école Laflamme

C'est demain jeudi 1<sup>er</sup> février, à compter de 19 heures, que 50 jeunes comédiens de l'école Laflamme à Iberville présenteront leur comédie musicale intitulée «La carapace» au pavillon des loisirs Mille-Roches à Iberville.

L'invitation est lancée au grand public! Les spectateurs pourront se procurer des billets à l'entrée, au coût de 3 \$.

## Rencontrez des gens de la région

Annoncez-vous gratuitement dans votre hebdo préféré sous l'une des 4 catégories suivantes

[Femme cherche Homme] [Homme cherche Femme]

[Autre] [Partenaire d'activités diverses]

Les personnes intéressées par le résumé de votre annonce vocale pourront en faire l'écoute et si elles le désirent, vous adresser un message personnel dans votre boîte vocale

Bonnes rencontres!

Visitez notre site WEB [www.compagnie.com/canfranc](http://www.compagnie.com/canfranc)

1-900-451-8031

18 ANS et PLUS 1<sup>985</sup> /la minute

Ligne Touch Tone



Annoncez-vous gratuitement  
En composant le  
346-3100  
Une seule boîte vocale par personne  
Économisez en achetant un bloc de temps  
Payable par Visa/Mastercard  
Contactez notre service à la clientèle au 346-3100  
Puis, appuyez sur le (0)



[www.compagnie.com/canfranc](http://www.compagnie.com/canfranc)

### Femme cherche Homme

FEMME DE 45 ANS, 130 lb, 5'6", chev blonds, yx bleus, cherche H n-fum, sans enfants, aimant la danse, camping, balades en voiture. 1058

PERLE NOIRE, sportive, n-fum, aime le ski de fond, rollerblade, vélo, bonne bouffe, restos, cine, opéra, théâtre, voyages, cherche compagne de 50-65 ans, n-fum, aimant le ski de fond, avec affinités. 1062

FEMME 30AINE, 5'9", 150 lb, rousse, yx verts, n-fum, douce, autonome, affectueuse, cherche H n-fum, 30aine, de 5'11" ou plus, aimant le vélo, restos, ski, pour relation amicale ou plus. 1063

PETITE FLEUR SOLITAIRE, 40 ans, 5'4", chev et yx bruns, aime les quilles, nature, cherche H de 45 ans ou plus, n-fum, de belle app, de bonne famille, sociable, affectueux, pour relation stable. 1086

DU SIGNE BALANCE, femme 50aine, 5'6", yx bleus, chev poutre et sel, allure jeune, aime jardiner, nature, pêche, bonne bouffe, curling, cherche H 48-55 ans, de 5'10" ou plus, de belle app, sobre, avec affinités. 1045

CÉCILE, d'Iberville, 63 ans, 5'4", 135 lb, paraît bien, douce, aimable, affectueuse, souriante, aime les sorties, cherche H 60-65 ans, aimant les sorties, les enfants, avec affinités. 1051

FEMME DE 50 ANS, sélective, authentique, cultivée, autonome, cherche H peu importe l'âge, cultivé, ouvert d'esprit, actif, pour développer une relation de qualité. 1048

HÉLÈNE DE ST-JEAN, célibataire sans enfants, 50 ans, 5'8", 200 lb, n-fum, aime la marche, balades en auto, bonne bouffe, cine, cherche H 48-58 ans, sérieux, avec affinités, voulant refaire sa vie. 1046

RACHELLE, 49 ans, 5'5", 125 lb, chev bruns, yx bleus, aime la marche, vélo, camping, campagne, cherche H 48-55 ans, sérieux, n-fum, sans enfants, pour relation stable à long terme. 1047

VERSEAU DÉBUT 30AINE, châtaine, yx bleus, grande, avec de belles rondeurs, autonome, cherche H de 5'9" ou plus, pour sorties, activités et relation intimes. 1003

FEMME DE 52 ANS, 5'11", 125 lb, autonome, franche, mature, affectueuse, cherche H calme, franc, doux, avec sens de l'humour, aimant les animaux, balades, vélo, restos, nature, pour relation sérieuse. 1044

VEUVE, 64 ans, 5'5", 130 lb, n-fum, aime la nature, animaux, marche, vélo, voyages, restos, camping, patin, cherche H de 5'7" ou plus, n-fum et sobre. 1074

MARCEL, début 50aine, 5'5", poids santé, n-fum, aime l'humour, les restos, le bon vin, la nature, cherche F n-fum, poids santé, avec affinités. 2081

HOMME DE 55 ANS, 5'8", 190 lb, de belle app, n-fum, cherche F 48-55 ans, de belle app, avec ou sans enfants. 2070

LOUIS, début 60aine, en santé, libre, cherche grande F grassette, bien proportionnée, pour des rencontres occasionnelles. 2121

21 ANS, 165 lb, 5'11", châtaine, yx bleus, de belle app, sportif, honnête, forceur, aime les soirées romantiques, danse, restos, cine, cherche F 18-25 ans, pour but sérieux. 2108

PÈRE DE 3 ENFANTS, cherche F 25-35 ans, aimant la nature, balades en 4 roues, restos, sorties en famille. 2115

STÉPHANE, 32 ans, 5'7", 160 lb, de belle app, 2 enfants, chev bruns, yx verts, cherche F 25-35 ans, de belle app, avec emploi stable, fidèle, pour refaire une vie à deux. 2092

MARC, 35 ans, 5'5", 140 lb, de belle app, simple, naturel, aime la marche, campagne, cherche F de 28 ans ou plus, avec ou sans enfants, pour but sérieux. 2117

48 ANS, 5'5", 148 lb, autonome, sérieux, cherche F 39-46 ans, poids prop, avec affinités, pour un but sérieux. 2016

42 ANS, 5'9", 150 lb, chev châtons, cherche F 40 ans et moins, mince, féminine, pour amitié ou plus. 2103

ANDRÉ, 35 ans, 5'9", 160 lb, sans enfants, cherche F 28-38 ans, poids prop, avec enfants ou non. 2094

STÉPHANE, 23 ans, chev et yx bruns, 5'8", sportif, n-fum, cherche F pour une relation sans attache. 2074

ST-JEAN, homme de 47 ans, 5'5", 180 lb, chev et yx bruns, fumeur, aime la musique, cine, restos, spectacles, cherche F 43-48 ans, avec affinités, pour un but sérieux. 2088

JOCELYN, cherche F avec qui partager des choses, discuter pour s'ouvrir mutuellement des portes ou juste pour se faire du bien. 2003

FAIT D'AMOUR ET D'EXIL, homme de 30 ans, aime le cinéma de repertoire, le théâtre, cherche F sympathique, raffinée, avec le goût du beau, du vin et de la fantasia. 2001

MICHEL, 31 ans, 6'2", chev noirs, yx bruns, simple sans enfants, honnête, aime avoir du plaisir, cherche F sérieuse. 2065

HOMME LIBRE, 62 ans, 6', 200 lb, doux, propre, affectueux, de belle app, cherche F peu importe l'âge et le poids, manée ou engagée, pour relation stable. 2066

THIERRY, 5'7", chev blonds, cherche F 22-23 ans, romantique, aime les sorties, danser, cine, sport. 2049

MARC, 36 ans, 5'10", 185 lb, châtaine, yx pers, tres sensible, avec beaucoup d'amour à donner, persévérant, cherche F avec affinités. 2068

BEAU BONHOMME, 47 ans, chev bruns, yx verts, 5'8", 180 lb, habite la campagne, avec enfants, sportif, aime la danse, tendresse, sport, cherche F 35-45 ans, autonome, mince, cultivée, souriante, aimant la vie. 2057

52 ANS, 6'1", 235 lb, chev bruns, yx bleus, aime la lecture, voyages, jardiner, cuisiner, cherche F pour une relation exclusive. 2058

HOMME 50AINE, 5'11", 180 lb, cherche H grand et mince, pour des rencontres occasionnelles intimes. 4057

FEMME 40AINE, 5'2", poids prop, engagée, propre, discrète, sensuelle, affectueuse, n-fum, cherche F pour vivre une première expérience entre femmes. 4063

FEMME DE 39 ANS, 5'7", 125 lb, allure sportive, honnête, authentique, sincère, cherche F aimant la vie, allure féminine. 4053

HOMME MASCULIN, 45 ans, 150 lb, yx bleus, professionnel, cherche compagne de 28-45 ans, masculin, avec affinités, pour relation amicale et plus. 4055

HOMME DE 20 ANS, 5'7", 135 lb, de belle app, allure athlétique, cherche couple 40 ans pour expérience à trois. 4027

HOMME DE 41 ANS, 5'9", 170 lb, chev noirs, yx bruns, de belle app, cherche H de moins de 50 ans, aimant le sport, restos. 4048

FEMME DE 47 ANS, bien dans sa peau, aime la nature, cine, cherche F 35-48 ans, féminine, tendre et affectueuse, but sérieux. 4038

JEUNE COUPLE, lui 23 ans, 5'8", chev longs, elle 18 ans, 5'9", chev rouges, cherche F 18-25 ans, pour vivre leur première expérience à trois. 4030

SUGAR DADDY DE 36 ANS, bel homme, libre, cherche 2 jeunes, F 18-22 ans, pour vivre une nuit chaude et fantasmatique. 4049

HOMME 40AINE, 5'3", 140 lb, châtaine aux yx bleus, bien dans sa peau, tres jovial, cherche F seule ou couple tres amoureux pour partager moments intimes. 4033

COUPLE DANS LA 30AINE, elle 4'11", 90 lb, chev roux, yx pers, lui 5'8", 180 lb, chev bruns, yx bleus, cherche jeune femme de 18-30 ans, entre 90-125 lb, de belle app, sensuelle, bien dans sa peau, pour vivre leur première expérience à trois. 4007

ELLE: 42 ans, bisexuelle, lui 48 ans, cherche F bisexuelle, pour avoir des relations intimes et amicales. 4040

DEUX BEAUX HOMMES DE 32 ANS, de tres belle apparence, tres bien faits, cherche une ou deux F, pour relation discrettes et intimes et pour amitie. 4028

FEMME 50AINE, 5'2", poids prop, engagée, propre, discrète, sensuelle, affectueuse, n-fum, cherche F pour des rencontres occasionnelles et vivre sa première expérience. 4045

COUPLE de la 40aine, cherche Couple dans la 40aine, sympathique, ouvert d'esprit, pour des rencontres intimes et amicales. 4039

HOMME, 5'6", 145 lb, cherche H 50aine, d'environ 5'11" et 185 lb, du genre camionneur, costaud, pour des rencontres intimes. 4041

Partenaire d'activités diverses

FEMME, aime le badminton, tennis, cine, cherche H ou F, pour faire de nouvelles connaissances intéressantes. 3000

NATHALIE, sportive, sens de l'humour, cherche des gens, avec sens de l'humour, pour partager des activités, pour relation amicale seulement. 3007

## RAPPROCHEMENT ENTRE LE CÉGEP ET LE MONDE DU TRAVAIL

# Les étudiantes de techniques de bureautique envoyées en stage dès la première session

LOUISE BÉDARD

**N**DLR: À quelques semaines de la présentation des demandes d'admission aux études collégiales, nous publions les premiers d'une série de textes portant sur les programmes offerts au cégep Saint-Jean-sur-Richelieu.

Les élèves inscrites en techniques de bureautique ont dorénavant l'occasion de prendre contact avec le monde du travail, dès la première session de cours.



Chantal Fontaine et Annie-Claude Martel-Allard témoignent de l'intérêt des stages en entreprise.

Depuis l'automne dernier, elles effectuent 30 heures de stage. D'abord à l'intérieur des services administratifs du collège puis dans une entreprise de la région. Plusieurs entreprises privées, établissements publics et institutions financières ont accepté d'accueillir ces nouvelles cégépiennes, dès la huitième semaine de cours. D'autres ont travaillé à Rencontre X, à Saint-Jean, et au kiosque du cégep au Salon éducation formation emploi.

Quelques semaines après avoir entrepris ses études collégiales, An-

nie-Claude Martel-Allard a effectué un stage au Campus du Fort Saint-Jean.

Enchantée par son séjour dans cet établissement, elle espère y retourner alors que l'expérience sera renouvelée à la session d'hiver. Bien encadrée et encouragée par le personnel du pavillon administratif au Campus, elle a été appelée à effectuer du classement, à préparer des pochettes de documents, à envoyer des lettres et des télécopies, à répondre aux téléphones, etc. Mme Martel-Allard a obtenu une bonne évaluation de l'employeur qui est disposé à accueillir un autre stagiaire cet hiver.

Le Cégep a reçu un accueil très favorable de la part des employeurs qui peuvent ainsi mieux connaître le potentiel des élèves et les compétences enseignées au cégep.

En instaurant ces courts stages, les professeurs veulent permettre aux élèves d'établir rapidement le passage entre l'école et le milieu de travail. Les nouveaux cégépiens peuvent ainsi confirmer leur choix d'orientation.

Comme le soulignent Constance Gamache et Paulette Tanguay, toutes deux enseignantes au pro-



Les élèves inscrites en techniques de bureautique ont accès à la formule d'Alternance travail-études.

gramme, le travail de bureau reste très abstrait pour une majorité d'étudiantes de 17 ou 18 ans entrant au cégep. Ce premier contact permet aux cégépiennes de se faire une meilleure idée de la carrière envisagée, de prendre conscience des exigences du marché du travail, d'observer la hiérarchie dans les entreprises, de voir de plus près toute la logistique de l'organisation d'événements, etc.

## AET

Avec le même objectif, le Cégep offre maintenant la possibilité aux élèves de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> année d'effectuer un stage de dix semaines, durant l'été. La formule Alternance travail-études (AET) a été instaurée l'été dernier.

Contrairement aux stages d'exploration de première année, les stages d'été sont rémunérés. L'employeur bénéficie de crédits d'impôt. La stagiaire effectue une semaine de travail tout comme l'employé régulier.

Chantal Fontaine, une étudiante de 2<sup>e</sup> année, a travaillé chez Thomas & Betts. Son stage a confirmé son choix de carrière, souligne-t-elle avec enthousiasme. L'entreprise lui a offert de retourner cet été. Une proposition qu'elle trouve très encourageante. La formule ATE fournit aux élèves une expérience de travail et des références qui faciliteront leur intégration au marché du travail.

Après avoir d'abord été assignée à des tâches tel que le classement, on a vite découvert ses compétences puisque Mme Fontaine a été chargée de la publication bimensuelle de la compagnie. Sa bonne maîtrise du français a été un atout dans son jeu.

L'ATE et les stages d'exploration en 1<sup>re</sup> année s'ajoutent au stage de fin d'études que réalisent les finis-

santes des programmes techniques au cégep. En avril dernier, 50% des finissantes de 3<sup>e</sup> année de bureautique ont trouvé un emploi dans l'entreprise où elles avaient réalisé leur stage de fin d'études.

Ce printemps, elles seront quatorze finissantes à partir en stage de fin d'études. Tous ces élèves compléteront leurs cours conduisant à l'obtention de leur DEC (diplôme d'études collégiales) dans les trois ans prévus.

## ANGLAIS ET ESPAGNOL

Dans le but de mieux préparer les élèves à affronter les exigences du marché du travail, le cégep offrira aussi la possibilité aux élèves de bureautique de réaliser un stage de cinq semaines en anglais, cet été. Ce projet s'adresse tant aux finissantes qu'aux élèves en cours de formation.

De même, le Cégep se prévaut du programme d'internationalisation de l'éducation du ministère de l'Éducation du Québec et invitera ses étudiantes à suivre un cours d'espagnol, à Cuba.

## TRAVAUX PRATIQUES

Cette préoccupation d'établir des ponts entre l'enseignement et le travail se vérifie aussi dans les travaux exigés des étudiantes. Dans le cadre des cours en micro-édition, les élèves doivent effectuer des démarches et solliciter un contrat pour réaliser un dépliant.

Ainsi des étudiantes ont été amenées à concevoir le dépliant promotionnel qu'utilise l'hôtel Relais Gouverneur de Saint-Jean, celui de la poissonnerie Odessa des Halles Saint-Jean, de l'entreprise Pré-Mec d'Iberville pour donner quelques exemplaires. Une autre étudiante a produit le bulletin municipal de Notre-Dame-de-Stanbridge. ■

## Une spécialisation en coordination du travail de bureau offerte à Saint-Jean

**L**e cégep Saint-Jean-sur-Richelieu offre une spécialisation en coordination du travail de bureau à ses élèves inscrites en techniques de bureautique. Cette décision a été prise à la suite d'une analyse des besoins des entreprises de la région.

Le programme d'enseignement a été renouvelé il y a deux ans. La grande majorité des cours sont axés sur la gestion du travail de bureau. S'ajoutent des cours de micro-édition pour répondre aussi aux besoins en conception de documents exprimés par plusieurs petites entreprises de la région.

L'enseignement permet aux cégépiennes de s'initier à une gamme de logiciels d'usage courant. Julie Chevrier, finissante en mai 1998, maintenant à l'emploi d'Hydro-Québec, souligne que ses études au cégep lui ont appris à exploiter de façon poussée tous les logiciels de la suite Office. Cette grande connaissance des logiciels lui a permis de s'adapter ensuite à de nouveaux systèmes et logiciels. Elle évalue que cette compétence représente une de ses forces sur le marché du travail.

Elle note aussi que la maîtrise du français et la connaissance de l'anglais acquises au cégep constituent des compétences très recherchées par les employeurs. La formation qu'elle a suivie lui aura permis aussi d'élargir ses champs d'intérêt et d'améliorer sa polyvalence grâce aux cours de comptabilité et de droit des affaires.

Enfin Mme Chevrier constate

que sur le plan personnel, elle a appris à interagir avec des collègues grâce aux travaux d'équipe. Elle considère que le programme d'études collégiales permet de développer davantage l'esprit d'analyse, une habileté très en demande sur le marché du travail.

## ORDINATEUR

Par ailleurs le cégep de Saint-Jean est le seul à confier l'enseignement du cours de soutien technique à un prof du département de technologie de l'électronique. Ce cours a été donné pour la première fois, cet automne.

Les étudiantes ont appris à installer un disque dur et un logiciel, à ajouter de la mémoire à un ordinateur, etc. Elles ont ouvert un ordinateur et l'ont mis en pièces avant de le reconstituer.

L'étudiante Chantal Fontaine explique que ce cours est loin de faire des étudiantes de bureautique des techniciennes dans le domaine de l'informatique. Mais une fois en poste dans une entreprise, face à un problème, elles sauront quand il est nécessaire d'appeler un technicien.

Ce cours a été introduit pour répondre aux besoins des petites entreprises qui n'ont pas les moyens d'avoir constamment recours au service d'un technicien en informatique. Il constitue un atout additionnel que les finissantes en bureautique pourront faire valoir auprès des employeurs.

## EMPLOIS

De façon générale, le programme prépare les étudiantes à occuper un emploi de technicienne en travail de bureau ou d'agent de bureau, de

spécialiste de la production de documents intégrant le texte, les images, les graphiques.

Après avoir acquis une certaine expérience, les diplômées seront en mesure d'agir comme coordonnatrice et superviseuse d'une unité de bureau.

La dernière enquête sur le placement des finissantes révèle que 100% des diplômées avaient trouvé un emploi moins de six mois après la fin de leurs études. De plus 94% avait un emploi directement relié à leur formation.

À titre d'exemple, les seize finissantes de mai 1999 ont déniché des emplois dans des entreprises telles que Téléglobe Canada (Montréal), Leviton (Pointe Claire), la Boulangerie Gadouas (Napierville), Domco (Farnham), des bureaux de notaire et d'ingénieur, etc. Elles occupent des emplois de secrétaire, d'assistante aux achats, de commis au contrôle du matériel, de responsable des commandes, etc. Leur salaire annuel moyen était de 20 883 \$ au moment de la relance auprès des diplômées.

La même enquête montre que 93% des diplômées étaient satisfaites et très satisfaites de leur emploi. Les salaires semblent meilleurs pour les candidates bilingues et mobiles. Le placement est bon dans la région mais excellent dans les grands centres.

Seulement quatorze étudiantes compléteront le programme cette année. Aux dires des enseignantes, le marché du travail peut en absorber davantage et le cégep est prêt à en accueillir un plus grand nombre. ■



Le très bon taux de placement des dernières années permet aux 14 finissantes de cette année d'espérer trouver un job.

AU CÉGEP SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

# Créativité et informatique se marient de mieux en mieux en design d'intérieur

LOUISE BÉDARD

**D**u cabinet du designer ou d'architecte au fabricant d'armoires de cuisine et à l'importateur de meubles, la formation collégiale en design d'intérieur ouvre la porte à un éventail d'emplois.

Les études préparent le diplômé à exercer un métier qui allie à la fois le sens artistique et les compétences techniques. Offert depuis dix ans au cégep Saint-Jean-sur-Richelieu, le programme de design d'intérieur a connu des transformations importantes avec l'intégration de l'informatique à l'enseignement.

Au cours des dernières années, l'informatique est devenue un instrument de travail important du designer qui n'en continue pas moins d'exercer un métier de création. Mais la connaissance de logiciels de dessin est de plus en plus exigée sur le marché du travail. Les cours de dessin assisté par ordinateur sont sur la liste des cours de formation spécifique au programme.

Comme dans plusieurs autres champs d'activités, l'informatique est devenue un outil indispensable. Le designer peut maintenant soumissionner à distance sur des projets. Il a accès à des catalogues informatisés de matériaux, de couleurs, etc. Les étudiants sont préparés à composer avec cette nouvelle réalité mariant le sens artistique à l'utilisation de logiciels de dessin.

Les études dans le domaine plairont

## Les élèves présenteront un projet d'aménagement d'un café aux Halles

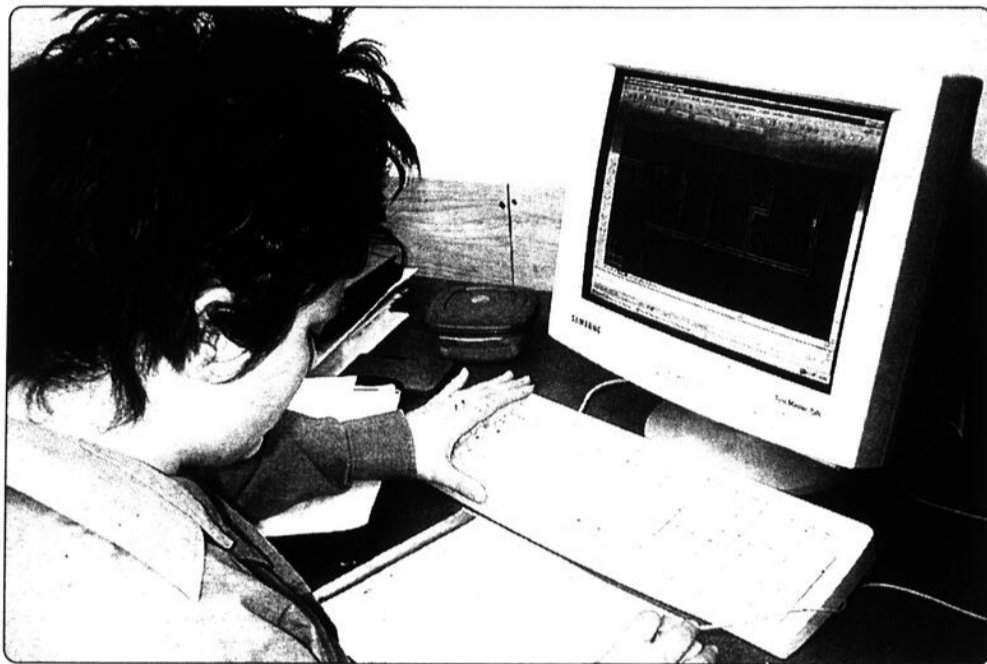
**L**a vingtaine de finissantes du programme design d'intérieur travaillent actuellement à la conception de l'aménagement d'un café en prenant comme cadre de travail, un local vacant des Halles de Saint-Jean.

Du 22 mars au 1<sup>er</sup> avril, elles exposeront le fruit de leur travail aux Halles. Leurs travaux seront présentés sous forme de concours et le milieu des affaires sera invité au lancement. Qui sait, les étudiantes réussiront-elles à convaincre des gens d'affaires de réaliser leur projet? Le grand public pourra prendre connaissance des travaux.

Travaillant en équipe de deux depuis le début de la session, les futures designers doivent élaborer un concept original d'aménagement tout en respectant diverses contraintes. En proposant de réaliser des projets concrets, les enseignants veulent encourager la motivation de leurs élèves.

Dans le but de se familiariser avec des situations concrètes de travail, les étudiantes se reliaient chaque jour pour offrir aussi des services de consultation. À partir des questions qui seront soumises par les visiteurs, les finissantes devront élaborer un dernier projet avant la fin de leurs études. Ainsi devront-elles s'appliquer à être attentives aux besoins du client, à tenir compte de son budget limité et à composer avec un échéancier serré.

Tout comme le projet du café, les séances de consultation constituent de bonnes occasions pour les cégepiennes de mettre en pratique les compétences acquises tout au



Tout en faisant de plus en plus appel aux logiciels de dessin, le design d'intérieur demeure un métier de création faisant appel au sens artistique.

aux élèves qui aiment les arts plastiques et sont attirés par l'utilisation de l'informatique, résumant Yolande Bujold, coordonnatrice du département, et sa consœur Colète Gagnon. Le programme comporte d'ailleurs un tronc commun de cours avec le programme d'arts plastiques.

Parmi les cours de formation spécifique au programme mentionnons ceux portant sur le langage visuel, l'organisation bidimensionnelle et tridimensionnelle, les éléments d'esthétique et d'histoire de

l'art, l'histoire des styles et du design d'intérieur, les matériaux, la couleur appliquée, l'éclairage, le dessin technique, le dessin architectural, le design et la fabrication de mobilier et le dessin assisté par ordinateur. Le cégep offre une formation en design d'intérieur résidentiel, commercial, de bureau et institutionnel.

Le programme permet aussi à l'étudiant d'acquies les habiletés nécessaires pour analyser les besoins des clients, composer avec les contraintes budgétaires, résoudre des problèmes, et monter un projet.

À la fin de ses études, l'étudiant aura constitué un portfolio rassemblant ses travaux et qui constituera un atout important au moment des entrevues en vue d'un emploi.

Avec un DEC (diplôme d'études collégiales), les finissantes peuvent devenir membres de la Société des designers d'intérieur du Québec. Durant leurs études, ils peuvent s'y inscrire à titre de stagiaires.

### EMPLOI

Sensible aux fluctuations de la situation économique, l'offre d'emplois en design d'intérieur s'est améliorée au cours des dernières années.

Les données les plus récentes sur la si-

tuation des diplômés du cégep de Saint-Jean montrent que 100% avaient trouvé un emploi moins de six mois après la fin de leurs études et 86% travaillaient dans un domaine relié à leur formation. Le salaire moyen de ceux qui travaillent à temps plein approche les 22 110 \$.

Avec la reprise économique, les bureaux de designers proposent davantage d'emplois aux designers junior. D'autres débutants qui occupent des emplois dans le commerce au détail et les grandes surfaces, offrent à leur compte des services de design.

Les services du diplômé en design sont recherchés aussi par les fabricants de mobilier qui veulent être à l'avant-garde des nouvelles tendances. Si certains diplômés se plaisent comme conseillers en décoration dans des boutiques, d'autres trouveront de l'emploi dans une variété d'entreprises en construction résidentielle, comme représentants dans des compagnies de peinture ou de finis de plancher pour introduire de nouvelles tendances.

En début de carrière, les diplômés sont en mesure d'accomplir des tâches d'assistance au designer, de représentation, de consultation, de préparation de plans et d'offres de services, de programmation des espaces, de design de mobilier, etc.

### STAGES

Un stage de quatre semaines complète la formation de trois ans. Le but premier du stage n'est pas de trouver un emploi aux étudiants mais il constitue une bonne occasion pour les finissantes de se faire valoir. Les enseignants prennent soin de suggérer aux étudiants un lieu de stage qui cadre bien avec leur champ d'intérêt.

Les finissantes ont la possibilité d'effectuer ce stage en France. Le printemps dernier, une étudiante a pris le chemin de Nice et une autre de Paris. Mme Bujold se rendra d'ailleurs en France, en mai prochain, pour développer davantage les contacts.

Enfin la formation collégiale permet aux étudiants de poursuivre leurs études à l'université notamment en design d'intérieur, en design de l'environnement, en architecture et en design graphique s'ils satisfont aux exigences additionnelles. Chaque année, quelques finissantes choisissent de continuer à l'université. ■

## LE MONDE SCOLAIRE

### Génies en herbe à Jean-Jacques-Bertrand

**L'**école Jean-Jacques-Bertrand de Farnham organise de nouveau cette année le Tournoi 24 heures de Génies en herbe. La compétition amicale se tiendra les 23, 24 et 25 mars.

Cette activité s'adresse à tous ceux qui veulent mesurer leurs connaissances et la vitesse d'esprit. Le personnel des entreprises et des commerces, les familles, les organismes, les anciens élèves de l'école, les élèves actuels, et les enseignants sont invités à former des équipes et à s'inscrire à la compétition. Plusieurs catégories seront formées.

Il en coûte 60 \$ pour inscrire une équipe. Pour tout renseignement, les intéres-

sés peuvent communiquer au (450) 293-3181 avec Marie-Pierre Champagne (poste 234) ou François Desrochers (poste 220) ou par télécopieur au (450) 293-2529.

### Le Cégep conserve le même nom

**L**e Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu conservera son nom quelle que soit l'appellation que prendra la nouvelle municipalité désignée pour l'instant comme Saint-Jean-Iberville.

Le directeur général du Cégep, Serge Brassat, indique que le nom de l'institution ne sera pas modifié. Le collège a été baptisé cégep Saint-Jean-sur-Richelieu avant que la ville de Saint-Jean n'adopte elle-même le nom de Saint-Jean-sur-Richelieu. ■



Des dons aux organismes totalisant 10 000 \$. Sur la photo: Pierre Lange, Serge Laflamme, Maurice Laroche, François Mailloux, Nil Auclair, Francis Bellefroid, Nez rouge, Josée Santerre, Richard Truesdell, Roger Noiseux et Jean-François Lévesque.



Le prix «téléphone rouge». Serge Laflamme pose en compagnie du gagnant Khaled Kallile et de Denis Dupont, Lorraine Côté, Michel Botella, Norbert Landry, Jean-Yves Daudelin, Marcel Racine et Pierre Lange.

## Nez rouge rend hommage à ses nombreux partenaires

Les responsables de l'Opération Nez rouge du Haut-Richelieu ont attribué des prix à leurs partenaires pour les remercier d'avoir contribué au succès de la 12e édition, qui se tenait les 1er, 2 décembre et du 8 au 31 décembre.

Cette année, les bénévoles de l'Opération Nez rouge du Haut-

Richelieu ont réalisé 2017 transports sur le territoire. Les responsables de l'organisme tenaient à féliciter leurs nombreux collaborateurs.

À la centrale de Saint-Jean, les bénévoles ont visité 102 établissements pour des demandes de transport. Le prix «téléphone rouge» a été attribué au bar Le Mooglies, qui a enregistré la plus forte demande d'accompagnement.

Parmi les autres établissements ayant fait bonne figure, une mention d'honneur a été attribuée aux bars La fiesta, Le Flore, Le Tequila, au bar Billard O'Tips et au Pavillon Dextraze.

Les responsables de l'Opération Nez rouge ont rendu hommage à leurs commanditaires majeurs. Le Club optimiste Saint-Eugène, maître d'oeuvre de l'Opération Nez rouge, a distribué des chèques totalisant 10

000 \$ à divers organismes de la région.

Parmi ces organismes: le Club Lions de Lacolle (1300 \$), les Loisirs Sainte-Sabine (350 \$), la Société Saint-Vincent-de-Paul de Saint-Jean (935 \$), les Loisirs Saint-Damien de Bedford (4782 \$), les Loisirs Saint-Ignace (350 \$), les Scouts et Jeannettes de Farnham (450 \$) et les Loisirs de Farnham (1122 \$).

De plus, un tirage spécial a été

organisé parmi les bénévoles. Les participants courraient la chance de remporter de nombreux prix.

«Malgré une diminution de 21% et la perte d'une centrale secondaire, le comité organisateur est très satisfait des résultats qui donnent à l'Opération Nez rouge du Haut-Richelieu le 7e meilleur résultat final parmi les 70 opérations au Québec», a précisé Pierre Lange, coordonnateur de l'Opération Nez rouge du Haut-Richelieu. ■



Les commanditaires majeurs. Sur la photo: Serge Laflamme Maurice Laroche, Nez Rouge, Réjeanne Laroche et Pierre Lange.



Un chèque de 28 000 \$. Dans l'ordre habituel: Laurian Bouchard, Serge Laflamme, Nez rouge, Pierre Lange, Jacques Meunier, Ninon Pelow, Patrick Pelow et Mario Lévesque.



Les gagnants du tirage spécial. Sur la photo: Serge Laflamme, Marie-Reine Laplante, Camille Duteau, Nicole Roy, Nez rouge, Ariane Larocque, Pierre Lange, Ninon Pelow, Robert Desnoyers.

## Nous protégeons notre patrimoine naturel!

Jean Fau est gardien en chef pour Parcs Canada. Lui et ses collègues veillent à la protection des plantes et des animaux de nos parcs nationaux. De plus, ils aident les Canadiens à mieux connaître et à apprécier ces lieux incomparables. Ce n'est qu'un parmi les centaines de services offerts par le gouvernement du Canada.

Pour plus d'information sur les services du gouvernement :

- rendez-vous au Centre d'accès Service Canada le plus près
- visitez le [www.canada.gc.ca](http://www.canada.gc.ca)
- ou appelez au 1 800 O-Canada (1 800 622-6232)

Téléscripteur / ATME : 1 800 465-7735

Canada



# Première fin de semaine réussie pour Iber-Neige

## Ça se poursuit jusqu'au 10 février

EDITH PARIZEAU

Le soleil était au rendez-vous pour cette première fin de semaine du carnaval Iber-Neige. Les gens y étaient en grand nombre pour participer à toutes les activités au programme. Les tournois sportifs étaient populaires et les équipes ne manquaient pas de spectateurs.

Depuis vendredi, 30 équipes de curling s'affrontent sur les deux aires de jeux aménagées à l'avant du Pavillon Mille-Roches. L'activité, amorcée l'an passé, est passée à près du double du nombre

de participants cette année. Le ballon-balai a pour sa part réuni 16 équipes engagées dans une féroce bataille vers la finale du tournoi, dimanche prochain. Près de neuf équipes de ballon-volant jouaient, sur un terrain enneigé, pour le titre de championne de l'année.

Le bain de neige a attiré quelques participants décidés, mais plusieurs personnes étaient au rendez-vous pour les encourager.

Les enfants pouvaient aussi faire des promenades en traîneaux tirés par des motoneiges. Cette activité est généralement bien aimée et personne n'y a fait exception cette année. La structure

gonflable, sous forme de chenille, a aussi beaucoup plu aux enfants et on faisait la file pour y entrer.

À l'intérieur, les enfants pouvaient se faire maquiller et participer à un concours de dessin. En portant la cocarde d'Iber-Neige, les gens pouvaient aussi déguster de la tire sur la neige, fournie par l'érablière au Sous-Bois. Vers 14 heures, le magicien Eric Nadeau est venu faire une performance, pour le plaisir de tous, mais surtout des tout-petits.

### SCULPTURES SUR GLACE

Débutant samedi, la sculpture sur glace était supervisée par M. Pierre Roy et M. Pierre Goulet, tous deux sculpteurs. Ils ont fourni une trentaine de blocs de glace ainsi que quelques instruments à tous ceux que la créativité démangeait. Les enfants, pour la plupart âgés entre 10 et 12 ans, ont sorti l'artiste en eux. Seuls ou en groupe, ils ont sculpté entre autres une vache, un chat, une tête de cheval, un lapin et une flèche.

M. Roy y est allé d'une grenouille, tout en conseillant les enfants des méthodes à prendre pour réaliser leurs oeuvres. Les sculpteurs avaient aussi invité M. Léo Perreault, sculpteur de la région, à venir partager son art



L'équipe de l'érablière au Sous-Bois a offert de la tire sur la neige aux carnavaliers.

avec eux, samedi après-midi. Il a donc réalisé un hibou, toujours entièrement de glace.

### AFFLUENCE

Dimanche après-midi, les organisateurs du carnaval étaient satisfaits de l'affluence depuis le début du carnaval. Yvon Beauregard, président du comité organisateur, comparait même l'affluence de cette année à celle de l'an passé. «L'an passé était notre dixième anniversaire et nous avons eu beaucoup de monde. Cette année, surtout à cause de la

température, les gens sont tout aussi nombreux». Bref, les organisateurs s'entendent pour dire que la première fin de semaine du carnaval a été un succès.

### ACTIVITÉS À VENIR

Mercredi soir, il y aura bien sûr la partie de marelle, organisée par le club de l'Âge d'or. Jeudi, les élèves de l'école Laflamme vous présenteront leur comédie musicale. Vendredi, les joutes des tournois de curling et de ballon-balai se poursuivront jusqu'à 23 heures.

Samedi, les activités extérieures pour tous reprendront de plus belle. Du patin, de la glissade sur tubes, des tout-terrains avec traîneaux, des structures gonflables, de la sculpture sur glace, des jeux, des concours de dessins, du maquillage et des tirages de prix de participation seront au rendez-vous. En soirée, une partie de cartes a lieu au club de l'Âge d'or.

Dimanche, les activités extérieures seront toujours là pour amuser les jeunes et moins jeunes. Ce sera aussi la journée du rallye pédestre dans les rues d'Iberville. De la tire sur la neige, gracieuseté de l'érablière au Sous-Bois pourra être dégustée. Eric Nadeau donnera aussi un autre spectacle de magie. ■



Les tournois sportifs ont rassemblé beaucoup de gens, tant au ballon-balai, au curling qu'au ballon-volant.

## Un bain de neige frisquet!

EDITH PARIZEAU

Le bain de neige est une des activités les plus courues du carnaval Iber-Neige. Chaque année, environ une dizaine de personnes sortent leur maillot de bain des boules à mites pour aller faire trempette dans la neige. Cette année, les âges des participants se situaient aux extrêmes, mais la raison pour laquelle ils participaient au bain de neige est la même : le défi.

Ils étaient neuf à se motiver, dans une petite salle surchauffée du Pavillon des Mille-Roches. Pour la plupart, c'était leur première fois. Vêtus de maillot, short, tiques, mitaines et bottes d'hiver, ils étaient drôles à voir.

Ils se préparaient à leur saut dans la neige. M. Marcel Larocque, vétéran des bains de neige du carnaval, dirigeait l'activité. Il leur a enseigné, sous la supervision de trois ambulanciers de l'Ambulance Saint-Jean, à bien réchauffer leur corps. On a donc monté le chauffage de la pièce, et chaque participant devait activer sa circulation sanguine en se frappant partout sur le corps avec les mains.

Une fois qu'ils étaient tous «à chaud» et le moral gonflé à bloc, ils se sont rendus à l'avant du Pavillon, où une foule les attendait. Les participants n'ont pas hésité à plonger tête première dans la neige qu'on avait aménagée pour eux. Il était avant tout important qu'ils se roulent dans la neige et qu'ils gardent un contact constant avec la neige, qui agit comme isolant à la chaleur du corps. Ils ont batifolé deux minutes dans la neige et ont gentiment posé pour notre photographe.

Mais l'aventure était loin d'être terminée. Ils ont dû aller se réchauffer à l'inté-

rieur une dizaine de minutes avant de retourner faire quelques glissades sur tubes. Mouillés mais pas gelés, ils avaient déjà hâte de retourner jouer dans la neige. Ils ont donc couru jusqu'à la glissoire et effectué deux glissades, pour le moins spectaculaires! Enfin, les ambulanciers les ont sommés de rentrer à l'intérieur, car leur temps était écoulé.

### DE TOUT ÂGE

Tous les âges étaient réunis au bain de neige de dimanche dernier. Cette activité attire tout le monde, des plus jeunes aux moins jeunes. Deux cousines, Marie-Josée Fortin, 9 ans, et Justine Bissonnette, 10 ans, étaient au rendez-vous. Elles se sont décidées sur l'heure du midi à participer à l'activité. Elles savaient à quoi s'attendre, car leur oncle avait déjà tenté l'expérience quelques années auparavant. Il les accompagnait aussi cette année. Les jeunes filles ont confié l'avoir fait «parce que ça avait l'air le fun, parce que c'est spécial comme activité». Loin d'être déçues, elles ont l'intention de recommencer un jour.

C'était la troisième fois que Marc-Antoine Turmel allait s'amuser dans la neige, en maillot de bain. Étudiant au cégep, il a dit le faire pour le défi, pour l'aventure. Selon lui, «c'est une expérience à vivre. Tout le monde devrait l'essayer un jour ou l'autre». Et il a juré qu'il tentera d'être présent l'an prochain.

Mais il n'y avait pas que des jeunes. M. Marcel Larocque, 76 ans, y était aussi. Il est maintenant un habitué de ce genre d'activité, le bain de neige édition 2001 étant sa septième participation. «C'est revigorant. C'est comme prendre un sauna», disait-il, après sa deuxième glissade. «Bien entendu, il faut être en bonne santé, mais n'importe qui peut le faire.» Il encourage donc tout le monde à participer à cette activité un peu spéciale, peu importe l'âge. ■



Les participants doivent toujours rester en contact avec la neige pour s'isoler du froid.



Marie-Josée Fortin, 9 ans, et Justine Bissonnette, 10 ans, étaient les plus jeunes participantes au bain de neige.

# Saint-Valentin attend les amoureux dès vendredi

EDITH PARIZEAU

**L**es maisons du 4<sup>e</sup> Rang à Saint-Valentin sont rouges de coeurs et de lumières. La douce température encourage les gens à préparer et à décorer leur maison en vue de cette grande fête de l'amour qui se mettra en branle vendredi.

Comme à chaque année, le village de Saint-Valentin se transforme à l'approche de son festival. Encouragés à décorer leur maison en conséquence, les villageois participent en grand nombre. Et certains plus que d'autres. C'est le cas de M. Maurice Sénécal, qui comme à chaque année, décore sa maison avec panache.

Celle-ci fait face à l'édifice municipal, où se tiennent beaucoup d'activités du festival. D'autres ont suivi son exemple, tels André Chalifoux et son fils, habitant tous deux le 4<sup>e</sup> Rang, à Saint-Valentin.

## BUREAU DE POSTE

Encore une fois, le bureau de poste de Saint-Valentin participe à sa façon à la fête de l'amour. En adressant vos lettres et valentins à ce bureau de poste, vos mots d'amour seront oblitérés du sigle du festival de l'amour.

La procédure est simple. Affranchissez votre enveloppe correctement, puis glissez-la dans une enveloppe plus grande, à l'attention de Mme Claire Langevin, maître poste, Bureau de poste de Saint-Valentin, Saint-Valentin, Québec, J0J 2E0, affranchie correctement elle aussi. Mme Langevin se fera un plaisir d'oblitérer votre courrier et de le faire parvenir à votre

valentin(e). Il faut prévoir un délai supplémentaire de six jours ouvrables pour des lettres destinées à l'extérieur du pays.

## DES SUCCÈS

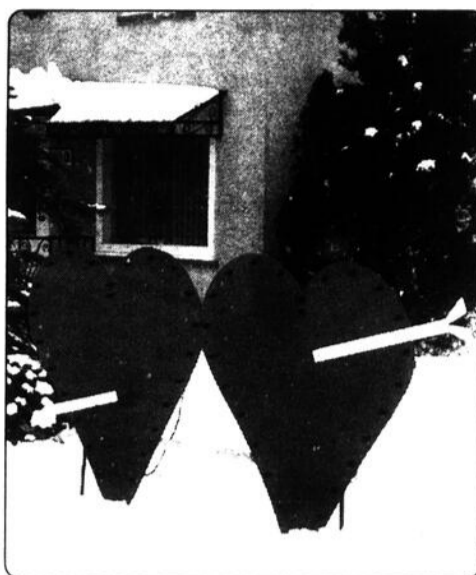
Déjà, des événements sont pressentis pour être des succès. Les fins de semaines «Jeunesse» promettent de rassembler beaucoup de festivaliers, surtout les plus jeunes. Pour les plus vieux, la soirée country de samedi prochain s'annonce populaire, car quelques jours après la mise en vente des billets, un groupe de 50 personnes confirmait sa présence.

M. Jean Landry, du comité organisateur, assure que la soirée amateur de vendredi sera un succès assuré. «Les gens aiment ce genre de spectacle et beaucoup de gens sont venus, les années passées», dit-il. La dernière soirée, le souper romantique de la Saint-Valentin, est lui aussi un événement très couru. Cette année, il aura lieu le mercredi 14 février, journée de la Saint-Valentin.

Aussi, M. Robert Hébert sera sur place, à l'édifice municipal, avec sa carriole et ses chevaux pour quelques tours dans les rues du village, durant les fins de semaine. On vous garantit que petits et grands sauront apprécier cette randonnée.

## À VENIR

Le festival s'ouvrira vendredi avec une soirée prometteuse. Le *Saint-Valentin Show*, spectacle amateur, regroupera des talents amateurs dans tous les domaines. La fin de semaine s'annonce tout en plein air, car elle se déroulera sous le thème de la jeunesse. Les enfants seront privilégiés et une foule d'activités sera organisée pour eux.



Plusieurs maisons sont décorées et soulignent de belle façon le Festival de l'amour.

Des activités extérieures, du patin, de la glissade, des structures gonflables seront à leur disposition. Si la température le permet, le comité construira une glissade de

glace géante, près de l'édifice municipal. Vous devrez apporter vos traîneaux. Pour ceux qui veulent se réchauffer, des activités intérieures seront aussi prévues, comme des jeux et du maquillage.

Samedi, la fameuse parade de l'amour défilera dans les rues de Saint-Valentin à partir de 15h30. Au début de la soirée, à 18h30, des feux d'artifices seront tirés pour illuminer le ciel tout en beauté. Pour terminer ce samedi en grande, une soirée country se tiendra à l'érablière de Saint-Valentin. Vous pourrez notamment y entendre la performance de l'orchestre *Eldorado*.

Lundi prochain, le comité du festival vous invite à une exposition japonaise. Des objets et des photos du Japon y seront exposés et vous pourrez en apprendre plus sur ce pays d'Orient. Mardi, le Cercle des Fermières vous convie à sa partie de cartes, à l'édifice municipal, à 19h30.

Mercredi prochain, une conférence de Mme Yolande Buyse, naturopathe, est prévue à 19h30. La rencontre traitera des huit formes de l'amour. ■

LES 11, 18 ET 25 FÉVRIER

## Les tout-petits sont attendus à Amuseneige

EDITH PARIZEAU

**L**a Commission des Loisirs d'Iberville et Sports et Loisirs St-Athanasie s'associent pour offrir aux enfants des journées d'hiver remplies de tiques, de mitaines et de boules de neige, lesquelles journées sont connues sous le nom de «Amuseneige».

Ces journées de neige se dérouleront les dimanches 11, 18 et 25 février, de 10 à 16 heures, au Pavillon des Loisirs Mille-Roches. Ces journées permettront aux enfants de jouer dehors, dans la neige, de faire de la glissade sur tubes, du patin libre et des jeux d'équipes. En se réchauffant entre deux glissades, les petits pourront jouer à l'intérieur à des jeux de société ou faire du bricolage pour dégelier leurs petits doigts.

Toutes les activités, tant extérieures qu'intérieures, sont supervisées par quatre animateurs du camp de jour Soléyo. Ils se feront un plaisir d'amuser et d'accompagner les enfants, tout en gardant un oeil sécuritaire sur eux. Les parents peuvent accompagner leur progéniture, mais ne sont pas tenus de rester toute la journée. Du café leur sera servi.

Il en coûte 3 \$ par enfant pour une journée d'activité, et 10 \$ pour les quatre dimanches. Des jus seront servis aux enfants. Ceux qui désirent y passer toute la journée, devront apporter leur lunch.

Pour plus d'information ou si vous avez des questions sur les journées *Amuseneige*, contactez la Commission des Loisirs d'Iberville au 347-5808, ou Sports et Loisirs St-Athanasie au 357-2799. ■

SAMEDI SOIR, DÈS 19 HEURES

## La Fête des mitaines présente sa soirée illuminée

ISABELLE SIMARD

**U**ne soirée illuminée attend les visiteurs de la Fête des mitaines samedi soir prochain (le 3 février) sur la patinoire du canal de Chambly, secteur Saint-Luc, à compter de 19 heures.

Durant la soirée, les visiteurs pourront assister à une envolée de montgolfières, à des feux d'artifice et à un feu de joie.

Il s'agit de la troisième activité s'inscrivant à la programmation de la Fête des mitaines cette année. La semaine dernière, quelque 3000 visiteurs ont assisté au «défi des neiges». Pour cette occasion, des joueurs de hockey AAA et des professionnels du patinage artistique rencontraient les patineurs.

Un dernier dimanche d'activité reste encore à venir. Le dimanche 11 février, les visiteurs auront droit à une journée «bien sucrée» au cours de la-

quelle ils pourront déguster de la tige sur la neige. Une fermette sera aménagée sur le site. Les visiteurs pourront faire une promenade en carriole et participer à des jeux sur glace. ■



La semaine dernière, 3000 visiteurs ont participé au 2<sup>e</sup> dimanche de la Fête des mitaines.



Comme le veut la tradition, la Fête des mitaines rassemble des centaines de familles sur la patinoire du canal de Chambly à Saint-Luc.

## N'oubliez pas cette semaine

### Joie de vivre

**U**ne soirée régulière du Mouvement Joie de vivre pour les personnes séparées ou divorcées, vivant seules, aura lieu au sous-sol de l'église St-Lucien au 535, des Trinitaires, à St-Jean, le 1er février à 19h30. Pour de plus amples renseignements, communiquez avec Michel (348-4926) ou Claire (349-530).

### Horticulture

**L**a Société d'horticulture de L'Acadie tiendra sa deuxième réunion sur l'aménagement paysager le vendredi 2 février, à 19h30, au Centre de recherche d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, au 430 boul. Gouin, à Saint-Jean. Le thème sera «Les éléments du milieu: une notion importante (brise-vent, micro et macro-climats, éléments bâtis, ensoleillement)». Pour plus de renseignements, contactez Robert Gibeau (346-3112) ou Lyse Benoit (358-9364).

### Saint-Vincent-de-Paul

**L**a Conférence Sainte Marie-de-la-Visitation (Quartier Normandie) recrute des membres. La conférence cherche des personnes désireuses de venir en aide aux

familles démunies, en leur rendant des visites amicales pour une aide proportionnelle. Pour renseignements: Denis Gauthier au 359-9525.

### Danse à Saint-Eugène

**L**e Club Optimiste Saint-Eugène organise, en collaboration avec les Loisirs Saint-Eugène, une danse pour les jeunes de 8 à 12 ans, à l'occasion de la St-Valentin. L'activité aura lieu à l'école Dr-A.-Bouthillier, à Saint-Jean, le vendredi 2 février, de 19 à 22 heures. Le prix d'entrée est de 2 \$ et il y aura des prix de participation pour ceux qui porteront un vêtement de couleur rouge.

### Famille à coeur

**L**es inscriptions pour les différentes activités de l'organisme Famille à Coeur se poursuivent: on recherche des bénévoles pour le service de correspondance Courrier «plume», dont la prochaine session d'information aura lieu le 5 février. Quant au programme Y'APP (y'a personne de parfait), qui s'adresse aux parents d'enfants de cinq ans et moins, il reprend son envol dès le 8 février. Pour plus d'informations ou pour vous inscrire, contactez Famille à Coeur au (450) 346-1734. ■

# NÉCROLOGIE

## INDEX DES DÉCÈS

- |                                   |                              |
|-----------------------------------|------------------------------|
| - BISAILLON-GRÉGOIRE (Marie-Anna) | - LONGPRÉ (Benoît)           |
| - BRODEUR (René)                  | - QUINTIN (Jean-Guy)         |
| - DESLAURIERS-MONGEAU (Rolande)   | - ST-PIERRE-COMTOIS (Denise) |
| - DUBOIS (Danny)                  | - TREMBLAY-BARRY (Noëlla)    |
| - FORTIN (Jean-Paul)              | - VEILLETTE (André)          |
| - LEWIS-MORIN (Sybil)             | - VIEIRA (Claude-Émile)      |

### BISAILLON-GRÉGOIRE Marie-Anna (1913-2001)

À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 28 janvier 2001, à l'âge de 87 ans, est décédée Madame Marie-Anna Bisailon, épouse de feu Jacques Grégoire. Elle laisse dans le deuil ses enfants Urbain (Gertrude Guay), Barnabé (Colette Wilson), Fabien (Claudette Perras), Monique (Bernard Prévost), Florent (Louise Fortin), Marc (Ghislaine Brault), Florence (Marcel Landry), Angèle (Marius Lévesque), Jacqueline (Serge Labelle), ses petits-enfants, arrière-petits-enfants ainsi que autres parents et amis. Exposée au

**COMPLEXE FUNÉRAIRE LESIEUR & FRÈRE**  
95, BOUL. SAINT-LUC À SAINT-LUC

Les funérailles auront lieu ce mercredi 31 janvier 2001, à 11 h, en l'Église de Saint-Lucien et de là au crématorium LeSieur & Frère.

Heure d'ouverture: mercredi dès 9 h

Des dons à la Fondation de l'Hôpital du Haut-Richelieu seraient appréciés de la famille.

### BRODEUR René



À Drummondville le 27 janvier 2001, à l'âge de 72 ans, est décédé M. René Brodeur, époux de feu Jeannette Ouimet. Il laisse dans le deuil son amie Lucie Genest, ses enfants Christiane, Alain (Lise Bernier), Luce, Danielle, André (Lorraine Dextraze), Robert (Josée Omelusk), Manon, Mario, Carole (Laval Lavallée), Claude, Francine (Stéphane Malenfant), Ginette (Marc Lavoie), ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs. Les funérailles ont eu lieu le 30 janvier 2001 à 14 h en l'Église Mont-Saint-Grégoire, suivies de l'inhumation au même endroit.

**CENTRE FUNÉRAIRE OLIGNY & DESROCHERS**  
110, RUE SAINT-GEORGES,  
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU  
YVON DESROCHERS, PRÉSIDENT  
AIMÉ VÉZEAU, DIRECTEUR

### Prière au Saint-Esprit

Saint-Esprit, toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, toi qui me donnes le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue, sans dire la demande).

206470-1c35-g

D.L.

### DESLAURIERS-MONGEAU Rolande (1923-2001)



À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 24 janvier 2001, à l'âge de 77 ans, est décédée Madame Rolande Deslauriers, épouse de Monsieur Eugène Mongeau. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants Serge (Micheline Turmel), Mario (Claudette Roy), Luc (Michelle Pichette), Réjean (Carole Lamarre), Micheline (René Saint-Roch), Normand (Carol Hubele), 14 petits-enfants, 3 arrière-petits-enfants ainsi que plusieurs sœurs, frères, belles-sœurs, beaux-frères, nièces, neveux, parents et amis. Les funérailles en présence des cendres ont eu lieu le samedi 27 janvier 2001, en l'Église de Saint-Gérard Majella.

**DIRECTION FUNÉRAIRE LESIEUR & FRÈRE**  
95, BOUL. SAINT-LUC À SAINT-LUC

Les membres de la famille remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à cette occasion et les prient de considérer ces remerciements comme personnels.

### DUBOIS Danny

Accidentellement à Mont-Saint-Grégoire, le 23 janvier 2001, à l'âge de 18 ans, est décédé Danny Dubois, fils de Jacques Dubois et Suzanne Marchesseault. Outre ses parents, il laisse dans le deuil sa sœur Susie (Mathieu Leduc), ses grands-parents Jean-Claude Marchesseault et Jeannine Lacoste, ses oncles, tantes, cousins et cousines.

**CENTRE FUNÉRAIRE OLIGNY & DESROCHERS**  
247, RUE SAINT-JOSEPH  
MONT-SAINT-GRÉGOIRE  
YVON DESROCHERS, PRÉSIDENT  
AIMÉ VÉZEAU, DIRECTEUR

Les funérailles ont eu lieu le samedi 27 janvier 2001, à 11 h, en l'Église Mont-Saint-Grégoire et de là au crématorium Oigny & Desrochers.

### FORTIN Jean-Paul (1921-2001) Napierville

Au Centre Gertrude-LaFrance, le 27 janvier 2001, est décédé Monsieur Jean-Paul Fortin, à l'âge de 79 ans. Il laisse dans le deuil ses sœurs et frère Marie-Ange, Georgette (feu Florentin Bourgeois), Catherine (Fernand Foucault), Clément (Raymonde Beaudin), Pauline (Eloi Dubreuil), une belle-sœur Yolande Foucault (feu Maurice Fortin) ainsi que plusieurs neveux, nièces, parents et amis. Les funérailles auront lieu le samedi 3 février 2001, à 11 h, en présence des cendres en l'Église de Napierville. La famille recevra les condoléances à l'église à partir de 10 h.

**RÉSIDENCE FUNÉRAIRE RENÉ FORTIN INC.**  
435, RUE SAINT-JACQUES  
NAPIERVILLE

### Remerciements MÉNARD Gérald

Suite au décès de Monsieur Gérald Ménard, survenu le 19 janvier 2001, à l'âge de 75 ans, sa famille remercie sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné des marques de sympathie à cette occasion et les prie de considérer ces remerciements comme personnels.

### LONGPRÉ Benoît (1920-2001)

À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 25 janvier 2001, à l'âge de 80 ans, est décédé Monsieur Benoît Longpré, époux de Dame Jeanne Boucher. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants feu Claudette (Michel Thomas), Louise (Denis Dubois), Claire (Michel Langlois), Guy, Diane (Denis Lussier), Marie-Andrée, Gisèle (Jacques Lamarre), 13 petits-enfants, 8 arrière-petits-enfants, ses sœurs, frères, belles-sœurs, beaux-frères ainsi que plusieurs nièces, neveux, parents et amis. Les funérailles en présence des cendres ont eu lieu le lundi 29 janvier 2001, à 11 h, en l'Église de Saint-Gérard Majella.

**DIRECTION FUNÉRAIRE LESIEUR & FRÈRE LITÉE**  
95, BOUL. SAINT-LUC À SAINT-LUC

Les membres de la famille remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à cette occasion et les prient de considérer ces remerciements comme personnels.

### QUINTIN Jean-Guy (1943-2001)

À la Résidence Champagnat, le 27 janvier 2001, à l'âge de 57 ans, est décédé Monsieur Jean-Guy Quintin, époux de Madame Delores Fox. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants Carole, Richard, Todd, Steven et Réal, ses 6 petits-enfants, sa mère Mme Desneiges Harvey-Quintin, ses sœurs et frères Gaëtan, Fernand, Ghislaine, Léo, Diane et leurs conjoint(e)s, ainsi que plusieurs belles-sœurs et beaux-frères, nièces et neveux, parents et amis. Une Célébration de la Parole en présence des cendres a eu lieu le mardi 30 janvier 2001 à 14 h en la Chapelle du

**COMPLEXE FUNÉRAIRE LESIEUR & FRÈRE**  
95, BOUL. SAINT-LUC À SAINT-LUC

Les membres de la famille remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à cette occasion et les prient de considérer ces remerciements comme personnels.

### ST-PIERRE COMTOIS Denise (1934-2001)

À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 24 janvier 2001, à l'âge de 66 ans, est décédée Denise Comtois, épouse de feu Conrad St-Pierre. Elle laisse dans le deuil ses enfants Hélène, Diane, Robert, Manon, son frère André, plusieurs beaux-frères, belles-sœurs et autres parents et amis. Les funérailles en présence des cendres seront célébrées le samedi 3 février à 13 h 30 en l'Église Notre-Dame-Auxiliatrice de Saint-Jean. La famille recevra les sympathies à l'église à compter de 13 h.

**DIRECTION FUNÉRAIRE :**  
CLAUDE & EDGAR LE SIEUR  
280, RUE JACQUES-CARTIER NORD  
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

### Remerciements VIVIER Fernand

Suite au décès de M. Fernand Vivier, survenu le 1er janvier 2001, à l'âge de 77 ans, la famille Vivier désire remercier sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie, des paroles d'encouragement, des offrandes de messes et des dons. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

Depuis 1955

**Mme Clouâtre**  
Fleuriste  
Ligne Complète

Nous livrons à  
travers le monde  
(450) 347-0311  
(888) 347-0311 É.-U., Canada

405, 2e Avenue, Iberville

### TREMBLAY-BARRY Noëlla (1922-2000)



À Saint-Alexandre d'Iberville, paisiblement le 29 janvier 2001, à l'âge de 78 ans, est décédée Noëlla Barry, épouse de feu Georges-Émile Tremblay. Elle laisse dans le deuil ses enfants Françoise (Normand Patenaude), Francine (Paul Léger), Michel (Sylvie Robert), Armande (Alain Landreville), Robert (Danielle Nolin), Louise (Claude Phaneuf), Paul, Louis (Jacqueline Brosseau), Luc (Chantal Bélanger), 21 petits-enfants, 1 arrière-petite-fille, ses sœurs, belles-sœurs et nombreux autres parents et amis. Exposée le mercredi 31 à compter de 14 h aux Résidences funéraires :

**CLAUDE & EDGAR LE SIEUR**  
530, 4E RUE, IBERVILLE

Les funérailles auront lieu le jeudi 1er février à 14 h en l'Église Saint-Alexandre d'Iberville. Inhumation à Saint-Alexandre. Jeudi ouverture à 11h, départ à 13h30. Des dons à la Résidence Champagnat seraient appréciés.

### Remerciements MARCHAND Denis

Les membres de la famille remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion du décès de Monsieur Denis Marchand et les prient de considérer ces remerciements comme personnels.

### REMERCIEMENTS



Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles. Amen. Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand la faveur sera obtenue.

206507-1c35-j

C.G.

### VEILLETTE André (1948-2000)



Décédé depuis 3 mois seulement, il y a toujours ce grand vide. Malgré cela tu es gravé dans nos cœurs et notre mémoire à tout jamais. Chaque souvenir que nous avons de toi, nous fait chaud au cœur, tu es notre rayon de soleil.

De ta mère Georgette, tes enfants Patrick et Mélissa, ton frère et tes sœurs Claude, Nicole, Monique et Johanne, ainsi que les autres membres de ta famille et amis. Nous te disons « nous t'aimons très fort » et « tu nous manques terriblement », repose en paix.

### VIEIRA Claude Émile (2000-2001)

À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 27 janvier 2001, à l'âge de 3 mois, est décédé Claude Émile Vieira, fils de Flavio Vieira et de Catherine Lamarre. Outre ses parents, il laisse dans le deuil son frère Gabriel, ses grands-parents Fernando Vieira (Filomène Aguiar), Jacques Lamarre (Gisèle Longpré) ainsi que plusieurs oncles, tantes, cousins, cousines et autres parents. Une cérémonie des anges aura lieu le jeudi 1er février 2001, à 13 h, en l'Église de Saint-Gérard Majella.

**DIRECTION FUNÉRAIRE LESIEUR & FRÈRE**  
95, BOUL. SAINT-LUC À SAINT-LUC

La famille recevra les condoléances à l'église 30 minutes avant les funérailles.

### Remerciements ALIX-JETTÉ Marie-Thérèse

Sincères et personnels remerciements à toutes les personnes qui nous ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de son décès le 6 janvier 2001 à l'âge de 79 ans.

Son époux Jules Jetté, ses enfants Pierrette (Michel Angers), Georges (Monique Harvey), Louise (André Dorais), Lucie (Pierre St-Jean), Madeleine (André Dulude), Gisèle (Clément Guertin), petits-enfants Marc Casavant et Caroline St-Jean, belles-sœurs, neveux et nièces.

### Centre funéraire Oigny & Desrochers



Pour un service personnel  
dans le respect et la dignité

Avez-vous pensé à vos  
préarrangements?

110, rue Saint-Georges  
Saint-Jean-sur-Richelieu  
247, rue Saint-Joseph Sud  
Mont-Saint-Grégoire  
826, 1re Rue, Iberville  
346-1124

04197-1c36-l



INFO DON  
359-5777

# NÉCROLOGIE

**LEWIS-MORIN**  
Sybil



À l'Hôpital du Haut-Richelieu, le 15 janvier 2001, à l'âge de 72 ans, est décédée Madame Sybil Lewis Morin, épouse de feu Paul Morin. Elle laisse dans le deuil son fils Philip (Nicole Auclair), sa fille Suzanne (Jean-Charles Lemieux), 3 petits-enfants Jean-Michel, Nicole et Pascale ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-sœurs et de nombreux amis. La famille recevra les condoléances à la Chapelle de la base militaire à compter de 13 h 45 le samedi 10 février 2001, le service suivra à 14 h. Prière de ne pas envoyer de fleurs, des dons à la Fondation de l'Hôpital du Haut-Richelieu seraient appréciés.

**Remerciements**  
**BERNIER**  
Paul-Eugène



La famille Paul-Eugène Bernier remercie sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné leurs sympathies lors du décès de Monsieur Paul-Eugène Bernier survenu le 12 octobre 2000.

**Remerciements**  
**MONGEAU**  
Paul



Suite au décès de Monsieur Paul Mongeau survenu le 8 janvier 2001, la famille Mongeau désire remercier bien sincèrement toutes les personnes qui ont témoigné leur sympathie, soit par offrande de messes, de dons, fleurs, visite ou assistance aux funérailles. Que chacun trouve ici l'expression de notre gratitude et considère ces remerciements comme personnels.

**4e anniversaire**  
**LEFORT**  
Réjean  
(28 janvier 1997)



L'amour me donne une idée éternelle, celle d'un manque paternel. J'aurais aimé qu'il soit immortel. Réjean, tu es un ange au ciel. Au moins là, je te sens heureux, mais tu n'es plus près de moi. Si loin tu es que depuis quatre ans maintenant, je rêve de te revoir souriant. Pour rafraîchir mes si tendres souvenirs, d'il y a un temps où j'étais inconscient.

Ton fils Maxime Lefort.  
Le ciel continuera de s'illuminer pour que tu puisses nous protéger.  
On t'aime!  
Ton épouse Jeanne D'Arc  
Tes enfants Marilène et Maxime

**8e anniversaire**  
**STE-MARIE ROUSSEAU**  
Rita  
(1er février 1993)



Tendre maman,  
Huit ans déjà, encore, tu es là dans nos cœurs, comment t'oublier, impossible, pour tout ce que tu as été pour nous et encore pour ce que tu es nous t'aimons. Tu ne nous quitteras jamais.

Tes enfants

**LE DON D'ÊTRE LÀ**

24 heures par jour  
7 jours par semaine  
365 jours par année

Dans le monde entier  
Au coin de la rue

**+**

Croix-Rouge canadienne  
Division du Québec

www.croixrouge.ca

1 800 JYCROIX  
(1 800 592-7649)

## Onze anciens casques bleus sont décorés

Onze anciens militaires ayant servi sous le drapeau des Nations Unies ont reçu la décoration canadienne du maintien de la paix, mercredi dernier, au cours d'une courte cérémonie qui se tenait à la garnison de Saint-Jean.

Deux autres cérémonies ont eu lieu en novembre dernier pour souligner la participation de plusieurs personnes aux missions de paix. L'Association canadienne des vétérans des Forces de paix des Nations (secteur du Québec) qui a ses assises dans la région avait déjà souligné la participation de près d'une centaine d'anciens militaires. Puis l'École de leadership et de recrue des Forces canadiennes organisait à son tour une remise à quelque 120 militaires toujours actifs.

Mercredi dernier, le président de l'Association, M. Gaétan Martel, remettait la médaille à MM. Dany Butler, Gilles Dufour, François Gagnon, Robert Gobeil, Robert Hinton, Jurgen Kirsten, Derval Lachance, Gilles Laporte, Jean-Louis Rioux, Pierre Sénécal et Sylvain Tremblay.



Mike Miclette, vice-président de l'Association, Florent Tremblay, secrétaire, et Gaétan Martel, président.

L'attribution du prix Nobel de la paix aux Casques bleus des Nations Unies en 1988, a inspiré la création de la Médaille canadienne du maintien de la paix qui vise à reconnaître la contribution de tous les Canadiens, notamment les membres actuels et anciens des Forces canadiennes, de la GRC et d'autres corps de policiers ainsi que des civils, qui ont servi la cause de la paix.

La rencontre de la semaine dernière a permis aussi à l'Associ-

ation de remercier différentes personnes, organismes et entreprises qui apportent une aide financière permettant la tenue de ses activités.

L'Association a aussi souligné le travail de certains bénévoles. Il s'agit de Herménégilde Dussault, commandant de la parade du 4 novembre dernier, Gérard Asselin et Victor Guérin, préposés aux médailles et décoration, et Ronald Guertin, responsable de l'accueil. ■

## Les pompiers simulent un sauvetage sur le Richelieu

ISABELLE SIMARD

Cinq pompiers de Saint-Jean ont simulé une intervention de sauvetage sur la rivière Richelieu à la hauteur du pont Gouin samedi après-midi.

Cette intervention orchestrée par le lieutenant Gilles Choquette du Service de la prévention des incendies avait pour but d'évaluer la condition de l'équipement utilisé lors des interventions de sauvetage en eaux glacées.

Rappelons que le 31 décembre dernier, les sapeurs ont été dépêchés sous le pont Marchand après qu'un jeune homme de 25 ans ait tenté de s'enlever la vie en sautant du pont. L'intervention a été menée par l'équipe de sapeurs du lieutenant Choquette.

«Cette intervention s'est bien

déroulée, mais nous avons constaté certaines lacunes sur le plan de l'équipement», explique le lieutenant Gilles Choquette.

Une simulation a été organisée samedi dernier, permettant aux sapeurs d'identifier les ajustements

à apporter à l'équipement.

«Les recommandations touchent notamment le cordage utilisé lors de ce type d'intervention ainsi que diverses pièces d'équipement», ajoute M. Choquette. ■



Les pompiers ont simulé une intervention de sauvetage sur la rivière Richelieu samedi après-midi.

**La disparition d'un être cher est une blessure qui ne saurait guérir et nous vous offrons à votre famille éprouvée nos plus sincères condoléances.**

*Vous pouvez obtenir 3 copies plastifiées de la nécrologie parue dans notre hebdomadaire, et ce, gratuitement. Pour ce faire, il vous suffit de compléter le bon de commande ci-dessous et nous le faire parvenir.*

*Veuillez accepter à nouveau notre témoignage de profonde sympathie.*

Nom: \_\_\_\_\_  
Adresse: \_\_\_\_\_ App: \_\_\_\_\_  
Ville: \_\_\_\_\_ Code postal: \_\_\_\_\_  
Téléphone: \_\_\_\_\_

Nom de la personne décédée: \_\_\_\_\_  
Date de la publication: \_\_\_\_\_

**LE CANADA FRANÇAIS**

Retournez à:  
**DÉPARTEMENT DE LA NÉCROLOGIE**  
84, rue Richelieu  
Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec  
J3B 6X8

# SPORT ET LOISIRS

PREMIÈRE RENCONTRE DIMANCHE AU CÉGEP

## Géants: Desgagné et Greendale assurent la relève



**RICHARD HAMEL**

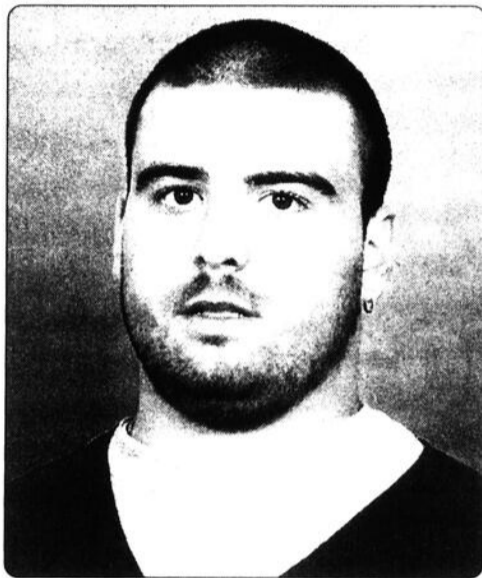
La relève se pointe chez les Géants. Deux anciens joueurs, Martin Greendale et Martin Desgagné reviennent avec l'équipe de football du cégep de Saint-Jean pour occuper un poste d'entraîneur.

Ils comblent ainsi les départs de Robert Cliche et Marc Lajeunesse, qui ont démissionné à la fin de la saison 2000. Greendale agira à titre de coordonnateur de la défensive et entraîneur des secondeurs, tandis que Desgagné sera le responsable de la ligne défensive. Du même souffle, Michel Choquette est muté au poste de responsable de la ligne offensive.

Le personnel est complété par Daniel Choquette, entraîneur-chef et entraîneur des receveurs de passe, Ross Lemke, coordonnateur offensif et entraîneurs des quart-arrières, Daniel Langlois, responsable des demi-défensifs et Martin Caron, responsable des demi-offensifs.

La nouvelle a quelque chose de rafraîchissant. Il ne faut pas se cacher. Les Ross Lemke, Michel Choquette et compagnie n'y seront pas éternellement. La venue des deux Martin assure une relève et démontre l'intérêt d'anciens joueurs pour l'équipe collégiale.

Les deux ont l'avantage d'avoir évolué au football dans la région et d'avoir goûté l'expérience du football universitaire. Ils connaissent bien toutes les phases du jeu puisqu'ils ont joué à l'offensive et à la défensive ainsi que sur les unités spéciales.



Martin Desgagné et Martin Greendale viennent de se joindre aux Géants.

Ils ont également l'expérience d'entraîneur, Desgagné avec les Aztèques de Marguerite-Bourgeoys et avec l'équipe des moins de 17 ans de la Coupe Wilson et Greendale avec Marcel-Landry et l'équipe senior des Broncs où il est joueur entraîneur.

Martin Greendale est un produit des Oursins d'Iberville. Il a par la suite porté les couleurs des Géants de 1992 à 1994, remportant le Bol d'or à sa première saison et le championnat de la saison régulière à sa dernière. En 1994, il avait également nommé sur l'équipe d'étoiles de la Ligue collégiale AA.



Greendale a ensuite fait partie de la puissante équipe des Gee Gees d'Ottawa pendant deux ans. Diplômé en électronique, il revient dans la région et occupe présentement un poste de programmeur au sein de l'entreprise Gladu à Mariville.

Quant à Martin Desgagné, il a joué son football scolaire avec les Obélix de la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot avant de graduer avec les Géants en 1994. Lui aussi a été sélectionné sur l'équipe d'étoiles de la Ligue collégiale AA.

Au cours des deux années suivantes, à titre de capitaine, il aide les Géants à remporter deux Bols d'or. En 1997, Desgagné

se joint à la jeune formation du Rouge et Or de l'Université Laval et participe à la conquête de la Coupe Vanier en 1999. Il terminera son baccalauréat en pédagogie en mai 2001 et suivra un stage l'automne prochain dans la région.

De son côté, Michel Choquette revient à ses anciennes amours, lui qui a agi à titre d'entraîneur de la ligne offensive avec les Remparts du Collège militaire royal avant d'occuper les mêmes fonctions pendant trois ans avec les Géants.

L'équipe a aussi procédé à une autre nomination, celle de Marc Lacoursière au poste d'entraîneur pédagogique. Professeur de karaté, M. Lacoursière remplace Alain Vennes.

### CAMP

Par ailleurs, les Géants entreprendront officiellement leur saison 2001 par une rencontre d'information le dimanche 4 février à 18 heures au gymnase du cégep de Saint-Jean. Les joueurs, anciens et nouveaux auront l'occasion de rencontrer le personnel d'entraîneurs.

Ce n'est que le 22 avril que les vétérans et recrues se reverront pour les séances d'entraînement collectives en salle. Les joueurs auront un programme d'exercices à suivre en vue de la prochaine saison. Les autres rencontres se dérouleront les dimanches 29 avril, 6, 13 et 20 mai de 18h30 à 21 heures.

Puis, tout ce beau monde aura rendez-vous au traditionnel camp de printemps les 25, 26 et 27 mai au terrain du cégep. ■

AU CHAMPIONNAT DU MONDE EN FLORIDE

## Flag-football: l'équipe féminine de Saint-Jean s'incline en demi-finale

**RICHARD HAMEL**

L'équipe féminine de Saint-Jean s'est inclinée en demi-finale au Championnat du monde tenu du 14 au 20 janvier à Cocoa Beach en Floride. La puissante machine mexicaine a raflé les grands honneurs face aux États-Unis.

Dans la classe «open», les filles ont gagné leur premier match 28 à 6 contre le Venezuela et ont perdu leur second 21 à 7 face au Storm de Toronto. En demi-fina-

le, elles ont encaissé un revers de 34 à 0 contre les puissantes Mexicaines.

Pour le titre mondial à sept contre sept, une équipe de Toronto a joint les représentantes d'ici. Les Canadiennes avaient bien entrepris le tournoi avec des victoires de 34 à 6 sur le Venezuela et de 27 à 14 sur les Américaines. Après une défaite de 38 à 20 contre le Mexique, elles ont blanchi le Japon 26 à 0.

En demi-finale, le Canada me-

naît 14 à 7 avec deux minutes à faire dans le match. Les Américaines ont égalé la marque pour ensuite l'emporter en surtemps 20 à 14. En finale, le Mexique a bafoué les États-Unis 35 à 7.

«On ne savait pas qu'une équipe de Toronto était sur place. Les filles ont été un peu surprises. Finalement, on a décidé de prendre les éléments des deux équipes pour le Championnat. Il y avait un bel esprit d'équipe», raconte l'entraîneur, André Dion jr. «On aurait aimé atteindre la finale, c'était notre objectif. Mais on est quand même satisfait de nos performances. On pense y retourner l'an prochain».

Ce n'est pas tant l'organisation que le volet protocolaire qui a impressionné les participants. «Il y avait une grosse cérémonie le vendredi soir. Les douze pays ont défilé avec le drapeau et leur l'hymne national. Il y avait même un orchestre. C'était impressionnant», mentionne M. Dion.

### MASCULIN

Le Canada était également représenté par une équipe masculine, dont cinq membres sont de la région: Frédéric Lachance, Jean Durocher, Martin Haines, Étienne Vanslette et Pierre Ray-



L'équipe féminine de Saint-Jean s'est inclinée devant le Mexique en demi-finale du championnat du monde de flag-football tenu à Cocoa Beach en Floride.

mond.

Dans la classe «open», à sept contre sept, les Canadiens ont pris le cinquième rang sur six équipes, alors qu'à quatre contre quatre, ils ont terminé en sixième place sur dix équipes.

Au Championnat du monde, à neuf contre neuf, ils ont mieux fait avec une deuxième position sur dix équipes. Ils ont remporté quatre victoires en six matchs.

L'équipe canadienne a battu l'Allemagne et l'Uruguay et a per-

du contre les États-Unis en ronde préliminaire. En quarts de finale, elle a blanchi le Venezuela 14 à 0 avant de vaincre l'Autriche 20 à 7 en demi-finale. Face aux Américains en finale, le Canada s'est incliné 10 à 9.

Les États-Unis ont gagné sur le dernier jeu du match, franchissant les cinq verges qui les séparaient de la zone de buts sur un quatrième essai.

Le Brésil, l'Argentine et les Bahamas participaient également à cette compétition. ■



L'entraîneur de l'équipe de Saint-Jean, André Dion jr, entouré de Caroline St-Onge, Betsy Paquette, Mélanie Dolbec, Marie-Claude Caron, Sarah Gélinau, Karine Pinard, Julie Dussault-Rémillard et Ariane Gay.

FACE À ENZO TREMBLAY SAMEDI À SAINT-JEAN

# Kick-boxing: Éric Davidson tentera de conserver son titre

RICHARD HAMEL

Le Johannais Éric Davidson tentera de conserver son titre de champion québécois de kick-boxing chez les poids plume lors du prochain gala le samedi 3 février à 19 heures à l'hôtel Relais Gouverneur de Saint-Jean.

Davidson retrouvera son rival Enzo Tremblay de Montréal à qui il a ravi le titre au mois de mai 2000. Les deux devaient s'affronter en novembre dernier, mais Tremblay avait déclaré forfait quelques jours avant le combat.

«Ça risque d'être un combat très excitant. Les deux ont hâte de se revoir», soutient le promoteur du gala, Gaëtan Pelletier de Double K.O. «On a encore une fois une belle carte avec des combats qui promettent. Les amateurs ne seront pas déçus».

Outre le duel Davidson-Tremblay, un autre combat de championnat de quatre rounds mettra aux prises Jamel Boereau et Simon Martineau. Ce dernier a déjà été couronné champion québécois. Présentement, le titre chez les mi-moyens est vacant.

## COMBATS

Dix autres combats, tous des trois rounds, seront au programme de la soirée. Alexandre Ledoux de Saint-Jean affrontera Carl Di Stephano. Selon Gaëtan Pelletier, ce duel sera à surveiller. Ledoux, dit-il, est un athlète redoutable.

Jean-François Laurin de Saint-Jean, un autre protégé de Pelletier, fera face à Denis Astle de Matane, alors que le Johannais Pat Labombe tentera de vaincre Hezrony Woni de Trois-Rivières.

Un seul combat féminin est au programme et mettra en vedette Joanie Brault de Saint-Jacques-le-Mineur qui se mesurera à



Joanie Brault de Saint-Jacques-le-Mineur participera à son premier combat.

Christiane Gervais de Chambly. Cette dernière a jusqu'à maintenant livré quatre combats et présente une fiche de deux victoires et deux défaites. Joanie Brault en sera à sa première présence dans l'arène.

La carte sera complétée par les combats opposant Jamel Boutat de Québec à Sylvain Roy de Magog, Martin St-Clair de Matane à Serge Lafond de Drummondville, Justin Brown de Montréal à Michel Gaucher de Drummondville, Christian Huppé de Montréal à Patrick Simoneau de Magog et Philippe Allaire de Montréal à Louis-Pierre Bellemare de Trois-Rivières. Un combat reste à confirmer.

Gaëtan Pelletier précise qu'un trophée

pour l'athlète le plus courageux sera décerné à la fin du gala. La pesée des participants se fera à 15 heures à la Cage aux sports. Les billets, au coût de 20 \$, sont en vente au centre Double K.O., situé au 171, rue Richelieu à Saint-Jean ainsi qu'à la Cage aux sports.

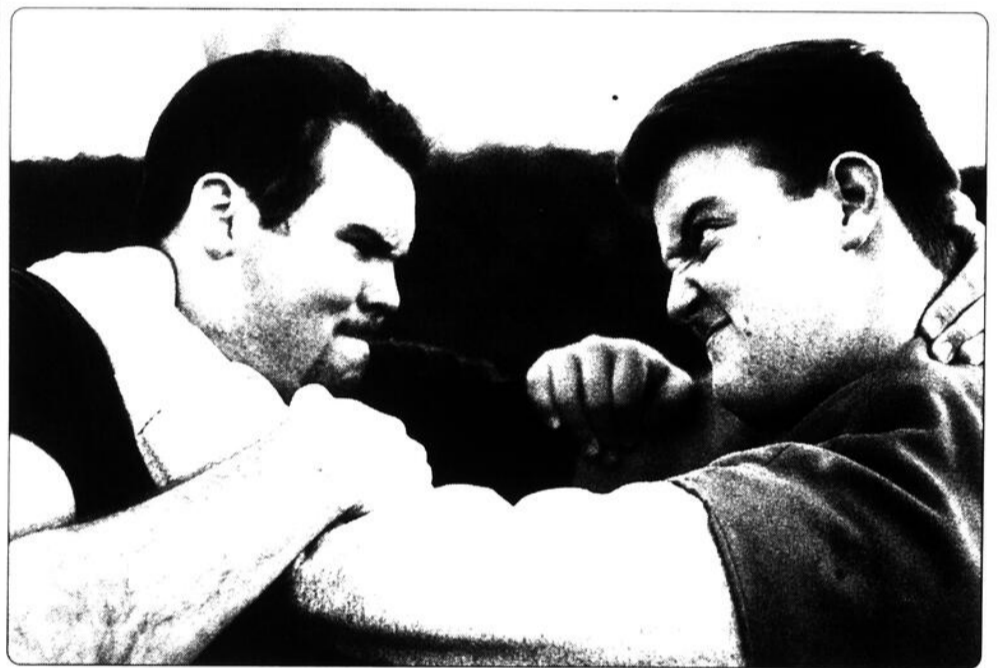
## AUTRES SOIRÉES

Le promoteur mentionne par ailleurs que d'autres galas sont à venir à Saint-Jean. À partir du 16 février, M. Pelletier organisera des «Friday Night Fight» à son local de la rue Richelieu. «On veut donner la chance à des athlètes de la région de participer à des soirées de kick-boxing. Ça permettra d'encourager la relève».

Deux autres galas importants sont à l'agenda du promoteur. Il prévoit organiser une soirée opposant des kick-boxeurs du Québec à ceux du Nouveau-Brunswick. Puis, les 27 et 28 avril à l'hôtel Relais Gouverneur, il est à préparer les Championnats canadiens où une centaine de combats seront au programme. ■



Éric Davidson tentera de conserver son titre de champion québécois chez les poids plume.



## Gala de lutte samedi

La Northern Championship Wrestling (NCW) présentera un gala de lutte le samedi 3 février à 19h30 à l'érablière au Chalumeau à Mont-Saint-Grégoire. Deux athlètes locaux, Nova Cain et Blaze, sont au nombre des participants. La soirée mettra également en vedette les Nightstalker, Marc «Le Grizzly», Kid Rock, Piranah, Franky «The Mobster», Chakal, TNT, Dennis Sensation, Bishop, Knightmare, Mr Toronto Himself, El Diablero jr, Deadly Venom et Cobra. L'arbitre Neomy sera à nouveau à l'oeuvre. Les billets se vendent 10 \$ et sont disponibles en téléphonant au 347-9618 ou 347-5096. Sur la photo: Blaze et Nova Cain. ■

LES 17 ET 18 FÉVRIER

## Stage pour entraîneurs de niveau I

Loisir et Sport Montérégie organise, en collaboration avec les Services récréatifs et communautaires de Saint-Hyacinthe, un stage de formation du Programme national de certification des entraîneurs, volet théorique, les 17 et 18 février à la polyvalente Hyacinthe-Delorme.

Ce stage s'adresse aux entraîneurs de toutes disciplines âgés d'au moins 16 ans qui désirent parfaire leur formation. Il traitera des sujets suivants: rôle et tâche de l'entraîneur, esprit sportif, croissance et développement, prévention des blessures, procédures d'urgence et premiers soins, nutrition, physiologie

sportive, psychologie sportive, analyse des habiletés, intervention, responsabilité civile des entraîneurs et planification de la séance d'entraînement.

Le coût est de 55 \$ et la date limite pour s'inscrire est fixée au 9 février. Pour information, il suffit de téléphoner au 1-800-387-7979. ■

## Soccer senior: Espoir et Vétérans toujours en tête

Les équipes du Celtix du Haut-Richelieu ont joué pour 500 au cours de la fin de semaine dans la Ligue de soccer intérieur de la Rive-Sud. L'Élite, l'Espoir et les Vétérans ont tous goûté à la victoire.

Vendredi dernier, le Celtix Féminin a subi un cuisant revers de 6 à 0 face à Saint-Lambert. Privées d'Ariane Picard, Caroline De Civita, Caroline Archambault et Annie Papineau, les représentantes du Haut-Richelieu encaissaient du même coup un deuxième échec de suite. Elles occupent présentement le quatrième rang du classement.

## VÉTÉRANS

Les Vétérans ont blanchi la puissante formation de Gerpro 2 à 0 dimanche soir dernier. La défensive a brillé face aux attaques adverses. Le gardien Michel Leclaire a multiplié les arrêts au cours du match.

Claude Lussier a enfilé son douzième au début de la première demie puis Jean-Guy Bérardo a marqué le but d'assurance en fin de rencontre pour son douzième de la saison. Avec cette victoire, les protégés de Rodrigo Pinochet ont désormais quatre points d'avance sur Saint-Bruno et sept points sur Gerpro, au sommet du classement.

## ESPOIR

Le Celtix Espoir affrontait le Dynamo de Saint-Jean samedi soir et les joueurs de Roger McDuff ont gagné aisément 7 à 2. Les buteurs de l'Espoir ont été Jonathan Ostiguy (dixième et onzième), Julien Cyr (dixième), Marc McDuff (douzième), Joël McDuff (huitième), Giuseppe D'Angelo (premier) et Emmanuel Benoît (deuxième).

Cette douzième victoire de l'Espoir lui permet de maintenir son avance de deux points sur le FC Millenia de Saint-Bruno qui a blanchi le FC Select Rive-Sud 3 à 0 le week-end dernier.

## ÉLITE

Le Celtix Élite a également inscrit un gain facile, écrasant les Zorinos de Sainte-Julie 7 à 2 samedi soir. Martin Lafond a réussi un tour du chapeau, lui qui totalise maintenant dix buts. Éric-Landry Mavoungou (dix-septième), François Eid (douzième) et Christophe Dutarte (premier et deuxième) ont complété le pointage.

Ce septième triomphe procure au Celtix le cinquième rang du classement derrière le FC Select Rive-Sud.

## MINEUR

Du côté du U-11 masculin, les joueurs d'Alex Maguisset se sont inclinés 6 à 3 devant les Patriotes de Longueuil dimanche matin. Les buts du Haut-Richelieu ont été marqués par Samuel Lussier (quatrième), Jean-Emmanuel Choinière-Beaupré (troisième) et Remy Paré (quatrième). Malgré la défaite, le U-11 masculin occupe toujours le troisième rang du classement.

Enfin, le U-13 masculin, dirigé par Claude Lessard et Marcel Bureau, a subi une défaite de 4 à 2 aux mains de l'Évangéliste Blanc. Pierre-Luc Roy sur un tir de pénalité et Antony Wenning, ont marqué pour les perdants.

## À VENIR

Vendredi soir, le Celtix féminin affrontera en lever de rideau le Spatial de Saint-Hubert à 18 heures. Le lendemain à 19 heures, les joueurs de Roger McDuff seront opposés au CSVM.

Dimanche matin à 10h30, le Celtix U-11 masculin se frottera aux Tornades de Brossard puis le U-13 masculin croquera le fer avec l'Attak du CSJR à 17h30. Enfin, le Celtix Élite fera face aux Canonnières de Longueuil à 20 heures et les Vétérans affronteront l'AS Brossard à 21 heures. ■



## «Viande santé»

Cerf d'élevage très peu de gras et cholestérol, pas d'hormones, ni antibiotiques Naturel, saveur et santé dans votre assiette

Vendu en carcasse à partir de 4\$/livre

(450) 346-8007



Les Panthers de Saint-Jean ont subi la défaite en grande finale de la classe A dimanche au Colisée.



Les Olympiques de Repentigny ont remporté les honneurs du tournoi bantam dans la classe CC.

## LES PANTHERS DE SAINT-JEAN ATTEIGNENT LA FINALE DANS LA CLASSE A

# Tournoi bantam: entrée en scène des équipes AA et BB

**RICHARD HAMEL**

La deuxième semaine du tournoi national bantam de Saint-Jean sera consacrée aux équipes AA et BB. Dimanche dernier, c'est sur une bonne note qu'a pris fin le premier volet avec des finales enlevantes dans les classes CC et A.

Dans les deux cas, les trois périodes réglementaires n'ont pas suffi. Dans la classe A, l'Avalanche de Fleurimont a remporté une victoire de 3 à 2 en fusillade sur les Panthers de Saint-Jean, alors que dans la classe CC, c'est

en prolongation que les Olympiques de Repentigny ont défait les Rapidos de Saint-Antoine.

«Les spectateurs ont eu droit à de belles finales. Les gens ont bien apprécié le spectacle. Globalement, on peut dire que tout s'est bien passé, à part le fait que la Zamboni soit tombée en panne vendredi matin. Un tuyau a fendu, ce qui a perturbé l'horaire du tournoi. Heureusement, on a pu présenter un match en après-midi au Palladium d'Iberville. On doit remercier le gérant Jean Deslauriers pour sa collaboration», raconte le président du

tournoi, Denis Rondeau.

Le match que devaient jouer les Dragons de Saint-Rémi et les Harfangs de Beauport au Colisée vendredi matin a donc été reporté à 14h30 au Palladium. Les organisateurs ont pu rattraper le temps perdu afin de respecter l'horaire de la journée.

Cela dit, les favoris locaux, les Panthers de Saint-Jean, ont failli mettre la main sur le titre dans la classe A. Samedi en demi-finale, ils avaient eu raison des Flames de Napierville 2 à 1. Plus tôt dans la journée, les Panthers avaient subi un revers de 3 à 0 aux mains des futurs champions. En lever de rideau, Saint-Jean avait baffoué Magog 8 à 1 avant de battre les Harfangs de Beauport 6 à 1.

Dans la classe CC, les Olympiques de Repentigny avaient atteint la finale après une victoire de 6 à 1 sur les Loups de La Pêche. Les Rapidos de Saint-Antoine avaient pour leur part éliminé le Cartier de Québec 9 à 1 en demi-finale.

### HORAIRE

L'action a donc repris hier (mardi) avec la présentation de six matchs. Ce soir et jeudi, six rencontres sont à l'affiche des 18 heures.

Dans la classe BB, les Aigles du Haut-Richelieu affrontent à 21 heures à l'aréna les Cyclones de la Jemmerais, vainqueurs de



Les Patriotes du Richelieu ont perdu leur premier match vendredi face aux Voltigeurs de Drummondville.

l'équipe de Shermont lors de leur premier match vendredi. De leur côté, le Blizzard du Haut-Richelieu, qui a fait match nul 3 à 3 avec les Mustangs de Brossard lors de leur premier affrontement, fera face à l'Intépide de l'Outaouais jeudi à 21 heures au Colisée.

Dans la classe AA, les Patriotes du Haut-Richelieu ont perdu leur première rencontre, 2 à 0 face aux Voltigeurs de Drummondville vendredi. Ils reprennent l'action le 2 février à 17h45 à l'aréna en croisant le fer aux Panthers de Lakeshore. Pendant ce temps, le Blizzard (BB) joue contre London au Colisée. Vendredi, seize matchs sont au programme

des 9 heures.

Samedi, dix-sept parties sont à l'horaire des 8 heures, alors que les Aigles du Haut-Richelieu seront opposés aux Barons de Cumberland au Colisée. Quant aux Patriotes (AA), ils affronteront les Cyclones de la Mauricie samedi à 11h30 au même endroit. À partir de 15 heures, on présentera les quarts de finale.

Dimanche, tout se transporte au Colisée Isabelle-Brasseur pour les demi-finales des 8h30. La finale de la classe BB sera disputée à 16h30 et celle de la classe AA à 18h30. Auparavant, vers 15 heures, les Alouettes de Montréal joueront au match contre l'équipe du Z-104. ■



Les organisateurs et partenaires du tournoi bantam ont procédé à la mise au jeu officielle vendredi dernier au Colisée.

## CALENDRIER SPORTIF

**23 janvier au 4 février:** Tournoi national de hockey bantam de Saint-Jean-sur-Richelieu au Colisée Isabelle-Brasseur et à l'aréna municipal.

**1<sup>er</sup> au 11 février:** Tournoi provincial de hockey bantam de Bedford.

**3 février:** Gala de lutte à 20 heures à l'érablière au Chalumeau à Mont-Saint-Grégoire. Information: 347-9618.

**3 février:** Gala de kick-boxing à 19 heures à l'hôtel Relais Gouverneur de Saint-Jean-Iberville.

**4 février:** Match de hockey junior AAA des Chevaliers de Saint-Jean contre Saint-Jérôme à 19h30 au Colisée Isabelle-Brasseur.

**6 février:** Match de hockey junior AA des Prédateurs d'Iberville contre le National de Rosemère à 20 heures au Palladium.

**9 février:** Match de hockey junior AAA des Chevaliers de Saint-Jean contre Kahnawake à 19h30 au Colisée Isabelle-Brasseur.

**9 février:** Match de hockey junior AA des Prédateurs d'Iberville contre le National de Rosemère à 20 heures au Palladium.

**10 février:** Gala de lutte à 19h30 au Cabaret-théâtre du Vieux-Saint-Jean.

**12 au 25 février:** Tournoi provincial peewee d'Iberville au Palladium.

**12 au 25 février:** Tournoi provincial novice-atome de Farnham à l'aréna Madeleine-Auclair. ■



## Au Colisée dimanche

Dans le cadre de leur tournée provinciale, les Alouettes de Montréal s'arrêteront au Colisée Isabelle-Brasseur le dimanche 4 février à 15 heures pour y disputer un match de hockey contre l'équipe du Z-104. Au cours de la période hivernale, l'équipe des Alouettes joue une quinzaine de parties. Les Pierre Vercheval, Steve Charbonneau, Ed Philion, Bruno Hoppell, André Bolduc, Mike Sutherland, Sylvain Girard et quelques autres se joignent à d'anciens porte-couleurs des Alouettes et des membres de l'administration pour affronter des équipes au profit de divers organismes. À Saint-Jean, le match sera présenté lors de la dernière journée du Tournoi national bantam. Il débutera à 15 heures et le coût d'entrée est le même que pour l'admission générale, soit 4 \$ pour les adultes et 1 \$ pour les enfants. ■

SOIXANTE ÉQUIPES DU 12 AU 25 FÉVRIER

# Dany Dubé parrain d'honneur du tournoi novice-atome de Farnham

RICHARD HAMEL

Dany Dubé du réseau TVA est le parrain d'honneur du 22<sup>e</sup> tournoi novice-atome de Farnham. Le chroniqueur sportif sera d'ailleurs à Farnham le dimanche 4 février à l'occasion d'un dîner au spaghetti où il s'adressera aux convives vers 11h30.

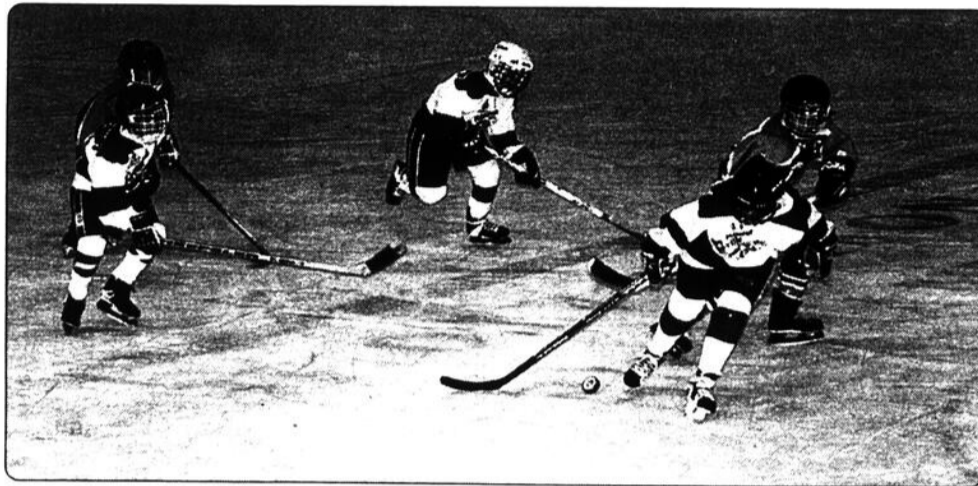
«On a travaillé fort pour le convaincre d'accepter le titre de parrain d'honneur du tournoi. On s'est pris très tôt cette année. C'est un homme qui connaît le sport et qui en plus a des jeunes enfants au hockey mineur», raconte le président du tournoi, Robert Michaud.

Lors du dîner, tenu au sous-sol de l'église Saint-Fabien, M. Dubé prendra la parole et discutera de hockey avec les invités et membres du comité organisateur. On attend autour de 600 personnes. Les billets se vendent 6 \$ pour les adultes et 3 \$ pour les enfants de 10 ans et moins.

L'an dernier, les organisateurs avaient également réussi un bon coup en allant chercher Jacques Demers comme parrain d'honneur. L'ancien entraîneur du Canadien avait passé une bonne partie de la dernière journée à rencontrer les amateurs à l'aréna Madeleine-Auclair.

## TOURNOI

Cela dit, le tournoi novice-atome aura lieu du 12 au 25 février. Soixante équipes y sont inscrites, quatre de plus que lors de



La 22<sup>e</sup> édition du tournoi novice-atome de Farnham aura lieu du 12 au 25 février.

la 21<sup>e</sup> édition.

Une nouvelle catégorie vient s'ajouter cette année, soit le novice C, qui compte quatre équipes (Cowansville, Bedford, Farnham et Repentigny). Toujours dans la catégorie novice, huit équipes forment la classe B et huit la classe A.

Le tournoi regroupe douze formations dans la catégorie atome A, douze dans le B, huit dans le BB et huit dans le CC.

Parmi les équipes en lice, mentionnons celles de Saint-Jean (noviceB), des Aigles et du Blizzard du Haut-Richelieu (atome CC) et des Chevaliers d'Iberville (atome B)

L'an dernier, l'événement avait permis aux organisateurs de remettre des profits de 8000 \$ au hockey mineur de Farnham. Cette année, estime M. Michaud, avec le nombre d'équipes et l'ajout de commanditaires, le tournoi devrait générer des profits d'environ 12 000 \$.

En 2000, les organisateurs avaient accueilli près de 3800 spectateurs, soit 200 de plus que l'année précédente.

## HORAIRE

Un match de catégorie novice A donnera le coup d'envoi du tournoi le lundi 12 février à 16h30 alors que les Vautours de

Granby seront opposés aux Lions de Farnham. Quatre autres rencontres suivront.

Mardi, mercredi, jeudi et vendredi, cinq parties sont au programme, tandis que les 17 et 18 février, douze joutes seront présentées chaque jour. Le même horaire sera en vigueur la deuxième semaine. Les finales des sept classes débiteront 9 heures le dimanche 25 février.

Cependant, avant la première finale, on présentera un match hors-concours mettant en vedette des tout-petits de la classe pré-novice à 8 heures.

## COMITÉ

En plus de M. Michaud, le comité organisateur est composé de Luc Beaugard, président honoraire, Agathe Langevin, Sylvain Gaudreau, Gaétan Trinque, Huguette Maynard, Marcel Lapointe, Serge Hébert, Pierre Buote, Marc Robert, Lyne Fortin, France Gendron, Thérèse Allard, Gilberte Rousseau, Françoise Houle, Nathalie Vallée, Charles Dufresne, Philippe Dion, Sébastien Denis, Huguette Boulais, Denise Mailloux, Chantale Laroche, Robert Falcon, Robert Alarie, Linda Gibson, Alain Bordeleau, Martine Charbonneau, Denise Leduc, Dave Longtin, Gilles St-Pierre, Claude Paradis, Pierre Benoît, Renaud Boisvert, Denis et Diane Bissonnette et Richard Allard.

Et comme c'est à la mode, le tournoi novice-atome a son site Internet à l'adresse suivante: gens.farnham.qc.ca/tournoi ■

QUARANTE ÉQUIPES DU 1<sup>ER</sup> AU 11 FÉVRIER

## Bedford: le 25<sup>e</sup> tournoi bantam débute demain

RICHARD HAMEL

C'est demain, 1<sup>er</sup> février, que se mettra en branle la 25<sup>e</sup> édition du tournoi provincial de hockey bantam de Bedford. Au total, 40 équipes se disputeront les honneurs dans quatre classes.

On retrouvera huit équipes dans les classes CC, A et C ainsi que 16 dans la classe B. Elles proviennent de Bedford, Brossard, Bromptonville, Chaudière-Appalaches, Cowansville, Drummondville, Farnham, Granby, Haut-Richelieu, Iberville, Longueuil, Lorraine-Rosemère, Montérégie, Napierville, Orford, Pierrefonds, Presqu'île, Rosemont, Saint-Basile-le-Grand, Saint-Jérôme, Saint-Hubert, Saint-Jean-sur-Richelieu, Sainte-Julie, Sainte-Martine, Sherbrooke, Soulanges, Trois-Rivières et Waterloo.

On compte trois équipes de Saint-Jean-sur-Richelieu (Sharks et Leafs dans la classe B et Kings dans la classe C), une d'Iberville (Chevaliers dans la classe B), trois de Napierville (Flames dans la classe A et B et Patriotes dans la classe B) ainsi que le Blizzard du Haut-Richelieu.

L'an dernier, les Flames de Napierville avaient enlevé deux titres, dans les classes A et B. Les autres champions étaient les Mariniers de Sorel-Tracy (BB), les Coyotes de Bedford (CC) et les Tigres de Beloeil (C).

Sur semaine, les parties se dérouleront à partir de 17h30, alors que durant les deux

week-ends, les jeunes seront en action dès 8 heures le matin. L'ouverture officielle aura lieu le dimanche 4 février à 13h45, avant le match opposant les Flames de Napierville et les Capitals de Bedford, deux équipes de classe B.

Les Kings de Saint-Jean et les Jets de Saint-Hubert seront les deux premières formations en action le jeudi 1<sup>er</sup> février à 17h30. Suivra à 18h45 le match opposant les Chevaliers d'Iberville aux Cobras de Granby.

Parmi les rencontres le 2 février, mentionnons celle entre les Sharks de Saint-Jean et Harbour Industrie de Farnham à 18h45. Les Leafs de Saint-Jean joueront le 3 février à 18 heures contre les Cascades de Drummondville, alors que le Blizzard du Haut-Richelieu affrontera le National de Presqu'île à 19h30.

Rappelons que Pierre R. Séguin et Jean-Paul Germain se partagent la présidence horaire du tournoi. Les deux bénévoles sont impliqués depuis plusieurs années au sein de la communauté de Bedford. M. Séguin oeuvre au tournoi depuis 1983, alors que M. Germain est un des membres fondateurs. ■



Le président du tournoi, Pascal Bourdeau, entouré des coprésidents honoraires, Jean-Paul Germain et Pierre R. Séguin.

**Pourvoirie**  
**Restaurant du Domaine Florent**  
**Tournoi de pêche**

Prix de présence de 7 h 17 h

Prix pour catégorie de poisson

Coût - inscription: 5\$/pers.  
 ✓ Souper cochon et bœuf braisé  
 et l'inscription 15\$/pers.  
 Souper à 18 h

Contactez Michel Caissey ou Jasmine Collette  
 Tél.: (450) 244-5607 (jour) (450) 346-8834 (soir)  
 Pagette: (514) 890-2316

272, 23e Avenue Est, Venise-en-Québec

## AUTRE DÉFAITE SUR LA ROUTE

## Les Chevaliers n'ont plus de marge de manoeuvre

RICHARD HAMEL

Les Chevaliers ont beau offrir une belle résistance, les victoires ne viennent pas. Avec encore onze matchs à jouer, les chances de participer aux séries sont de plus en plus minces. Il commence à se faire très tard.

Ils se retrouvent maintenant à dix points des Dragons de Saint-Hyacinthe et de la huitième place, la dernière qui donne accès aux séries. La troupe de Marc Raymond devra en gagner dix pour terminer la saison avec une fiche de .500.

C'est un peu toujours le même refrain. Les Chevaliers jouent assez bien pour gagner, mais pour toutes sortes de raisons, ils ne parviennent pas à marquer le but «assommoir». «J'ai l'impression de dire toujours la même chose. On travaille fort, on fournit notre maximum, on donne un bon show. Il s'agit de petits détails qui font toute la différence. On perd et ça joue sur le moral des gars. C'est souvent une question de fraction de seconde», raconte l'entraîneur-chef, Marc Raymond.

SAINT-JÉRÔME

L'histoire s'est répétée mardi à Saint-Jérôme. Les Chevaliers tiraient de l'arrière 6 à 4 avant d'effectuer un beau retour avec deux buts. Malheureusement, ils ont laissé filer la victoire, s'inclinant 8 à 6.

«Nos buts, ce sont des chefs-d'œuvre. Nos adversaires, eux, marquent souvent des buts chanceux. C'est encore une fois arrivé contre Saint-Jérôme», ajoute Marc Raymond.

LIGUE JUNIOR AAA

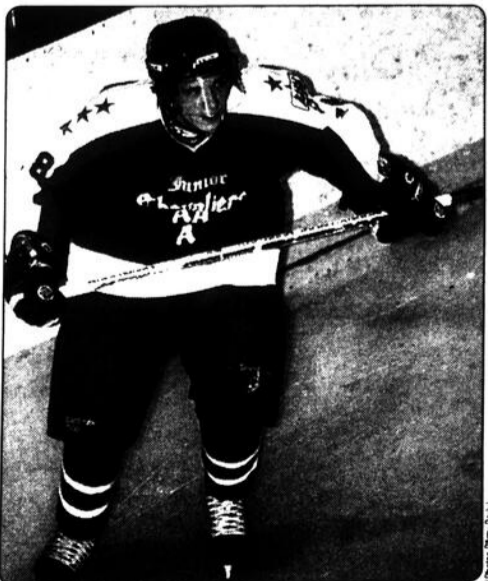
## Denicourt s'illustre au match des étoiles

RICHARD HAMEL

L'un des deux représentants des Chevaliers de Saint-Jean au match des étoiles de la Ligue de hockey junior AAA du Québec, Philippe Denicourt, s'est illustré samedi dernier à Valleyfield.

Il a inscrit deux buts en plus de récolter deux aides dans une défaite de 15 à 10 de la division Sherwood contre la division Ferland DR. Denicourt a été choisi le joueur de la rencontre pour les perdants. Du côté des gagnants, l'honneur est allé à David Jarry des Braves de Valleyfield, qui a également obtenu deux buts et deux passes.

L'autre porte-couleurs des Chevaliers, Jean-François Bourassa, a lui aussi connu



Jean-François Bourassa et Philippe Denicourt représentaient les Chevaliers au match des étoiles.

Après un but des Panthères dès la 45<sup>e</sup> seconde, les Chevaliers ont répliqué avec deux en avantage numérique. Jean-François Talbot a marqué son douzième sur des aides de Jean-François Bourassa et Marc-André Sauvé. Puis, Jasmin Roy a enfilé son seizième sur des passes de Bourassa et Alexandre Gosselin.

En deuxième période, les Panthères ont inscrit trois buts pour prendre les devants 4 à 3. Encore une fois, les unités spéciales ont profité aux Chevaliers, alors que Philippe Denicourt réussissait son 19<sup>e</sup> sur une attaque à cinq, avec l'aide de Bourassa et Roy. Ce dernier a jeté les gants devant le défenseur Jean-Luc Legault à la fin de la période, mais le combat n'a jamais été engagé.

En troisième, Jonathan Major a nivelé la marque avec son dixième, sur des passes de Bourassa et Kevin Lagacé. Les Panthères sont revenues avec deux buts, mais encore une fois, les Chevaliers ont répliqué pour ramener les deux équipes à la case départ. Jean-François Bourassa a récolté son cinquième point du match avec son 19<sup>e</sup> but sur une passe de Lagacé à mi-chemin dans la période. Trois minutes plus tard, Jonathan Major marquait son deuxième filet de la rencontre sur une passe de Guillaume Richard.

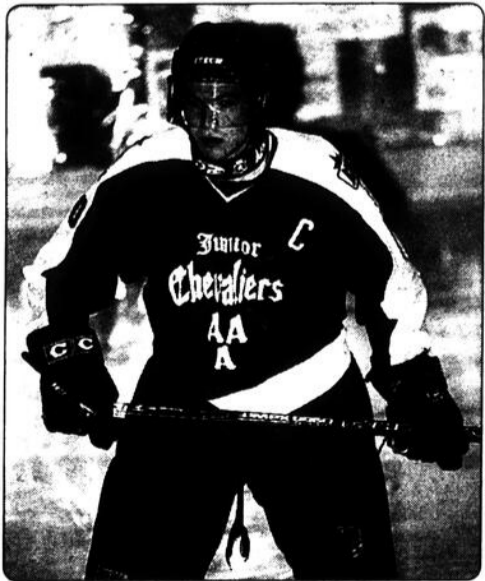
Dans les quatre dernières minutes de jeu, les Panthères ont inscrit deux buts pour se sauver avec la victoire.

Les Chevaliers, qui ont marqué trois buts en douze supériorités numériques, ont dirigé 41 tirs en direction de David Plouffe. Jonathan Leclerc a fait face à 49

une excellente journée. Le compagnon de trio de Denicourt a marqué un but et fourni trois aides. C'est Kevin Pélouquin du Collège Français de Longueuil, qui complétait ce trio.

Bourassa s'est également distingué lors des concours d'habileté. Il a terminé deuxième derrière Michel Beausoleil des Éperviers de Contrecoeur à l'épreuve de vitesse.

Dans les autres épreuves, les meilleurs ont été Martin Fréchette des Maroons de Lachine (bombardement), Jean Gravel des Panthères de Saint-Jérôme (tir le plus puissant), Martin Gascon des Braves de Valleyfield (tir de précision) et le gardien David Plouffe de Saint-Jérôme (confrontation). ■



lancers, subissant un septième revers en dix décisions. Saint-Jean encaissait du même coup un onzième échec de suite sur la route.

Avec sa performance d'un but et quatre aides, Bourassa a d'ailleurs été considéré au titre de joueur de la semaine dans la Ligue junior AAA. C'est toutefois Olivier Maltais des Dragons de Saint-Hyacinthe qui a obtenu les honneurs, lui qui a marqué trois buts et fourni deux aides.

Bourassa a également rejoint Philippe Denicourt au premier rang des marqueurs de l'équipe. Les deux joueurs ont 19 buts et 30 passes pour 49 points. Denicourt a joué un match de plus.

A VENIR

Les Chevaliers profitent d'une semaine

de congé avant de reprendre l'action vendredi au Colisée avec la visite des Panthères. Mardi prochain, ils se rendent à Saint-Hyacinthe pour y affronter les Dragons. Saint-Jean a eu le meilleur avec deux victoires, une défaite et un match nul contre Saint-Hyacinthe.

Vendredi prochain, 9 février, les Chevaliers accueilleront les Condors de Kahnawake. «On va jouer nos parties comme si c'était le septième match de la finale. On ne peut plus se permettre une défaite. Je vais bâtir trois solides trios. Il y a des joueurs qui vont écopé même s'ils ne le méritent pas. Il n'y a personne dans cette équipe qui ne mérite pas de jouer. Mais je ne peux pas en habiller 25», conclut Marc Raymond. ■

VICTOIRE DE 10 À 5

## Les Prédateurs d'Iberville éteignent les Dragons

RICHARD HAMEL

En l'emportant 10 à 5 mardi dernier, les Prédateurs d'Iberville ont porté à dix points leur avance sur les Dragons d'Anjou au cinquième rang du classement de la Ligue junior AA de Montréal. Avec encore sept matchs à jouer au calendrier régulier, la troupe de Stéphane Boyer n'a plus à regarder derrière elle.

Après la visite des Étoiles de l'Est hier (mardi), les Prédateurs reprennent l'action dès ce soir en rendant visite au National de Rosemère. Au cours des quatre premiers duels, le National a eu le meilleur avec trois gains. Les deux équipes s'affrontent une dernière fois le 6 février à Iberville.

Puis, le 7 février, les Prédateurs visiteront les Broncos à Brossard avant d'accueillir les Braves d'Ahuntsic. Il ne leur restera alors que deux parties au calendrier, les deux à l'extérieur, soit contre les Étoiles de l'Est le dimanche 11 février et contre les Jets de Notre-Dame-de-l'Assomption le dimanche 18 février.

Même si la commande semble ardue, l'entraîneur-chef, Stéphane Boyer, vise une récolte de dix points. Si ses prévisions sont bonnes, les Prédateurs passeraient possiblement devant les Étoiles de l'Est au quatrième rang, ce qui leur donnerait l'avantage de la glace pour la première ronde des séries éliminatoires.

Si le classement demeure inchangé, les Prédateurs et les Étoiles de l'Est s'affrontent dès la ronde initiale. Les huit équipes, faut-il le rappeler, accèdent aux séries.

DRAGONS

De retour à domicile mardi où ils présentent une fi-



Hugo Deland, Sébastien Laberge, Dominic Vivier et Éric Vachon ont représenté les Prédateurs au match des étoiles samedi dernier.

che de 12-5-1, les Prédateurs ont joué deux matchs en un face aux Dragons d'Anjou.

Après avoir pris les devants 4 à 1, ils ont vu leurs adversaires répliquer avec quatre buts en moins de sept minutes. Pour secouer son équipe, Stéphane Boyer a remplacé son gardien Philippe Ouellette par François Graveline au début de la deuxième période.

Le reste du match a été l'affaire des Prédateurs qui ont marqué quatre fois au second engagement et deux autres en troisième. Éric Laurendeau a inscrit un but et récolté quatre passes, portant sa fiche à 10 buts et 16 aides pour 26 points en onze rencontres. François Foisy a amassé cinq aides, alors que Karl Harbec obtenait deux buts et deux passes. Charles Fortin (2-1), Éric Vachon (1-3), Dominic Desmarais (2-1) et Mathieu Touzin (2-0) ont aussi participé à ce festival offensif.

Dans la colonne des

meilleurs marqueurs de l'équipe, Éric Vachon domine avec 16 buts et 40 passes pour 56 points, deux de mieux que Karl Harbec. Sébastien Laberge suit avec 50 points, quatre devant Jonathan Boulais et cinq devant Dominic Desmarais et François Foisy.

ÉTOILES

D'autre part, dimanche après-midi à l'aréna Étienne-Desmaré, la LHJM présentait son match des étoiles. La division Sherwood (Iberville, Brossard, Laval et Notre-Dame-de-l'Assomption) a vaincu la section Inglasco (Rosemère, Anjou, Étoiles de l'Est et Ahuntsic) par la marque de 14 à 7.

Sébastien Laberge, le seul à avoir écopé d'une punition durant le match, a marqué un but et récolté deux passes, tandis qu'Éric Vachon obtenait un but et une aide. Dominic Vivier et le défenseur Hugo Deland représentaient également les Prédateurs à cette classique annuelle. ■

## CHAMPIONNAT DU MONDE DES MOINS DE 16 ANS

## Handball: trois jeunes d'ici en France

RICHARD HAMEL

Trois athlètes de la région participent au Mondial des jeunes de handball qui se déroule du 1<sup>er</sup> au 4 février à Paris en France. Samuel Morin, Samuel Fournier et Marie-Claude Dostie sont partis lundi dernier en compagnie des autres membres des deux équipes du Québec.

Les trois jeunes étudiants de la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, anciens élèves de l'orientation handball de l'école Marguerite-Bourgeois ont été sélectionnés à la suite d'un camp tenu avant les fêtes. La sélection de l'équipe masculine s'est déroulée à La Prairie, celle de la formation féminine à Granby puis à Québec. Douze joueurs ont été choisis par équipe.

Chaque membre de l'équipe a dû déboursier 1000 \$ pour participer à l'événement. Ce montant comprend le billet d'avion, l'hébergement, les repas, des billets pour assister aux demi-finales et aux finales du Championnat du monde senior qui se tient en même temps.

Les trois joueurs d'ici ont connu beaucoup de succès lors

de leur séjour à l'école Marguerite-Bourgeois, remportant plusieurs titres dans la catégorie benjamine. Samuel Morin, Samuel Fournier et Marie-Claude Dostie poursuivent leur progression au niveau secondaire.

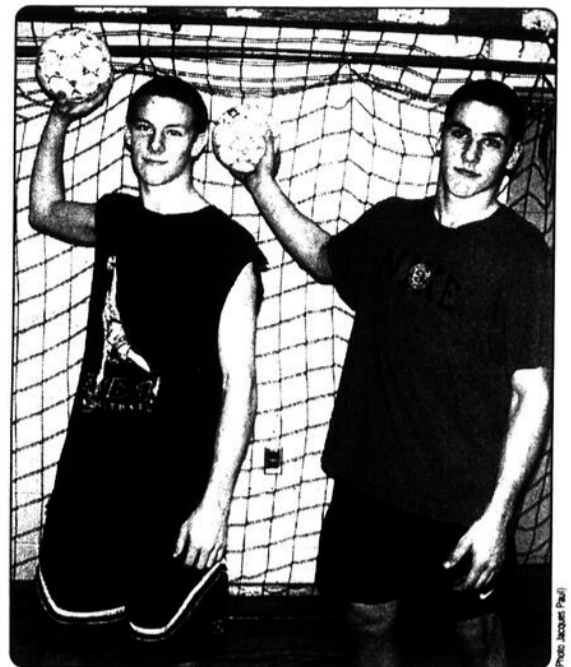
C'est la première fois que la Fédération québécoise de handball forme des équipes de catégorie cadette pour participer à un championnat d'envergure internationale.

Chez les garçons, le Québec, dirigé par Bruno Leclair, fera partie du groupe C qui comprend les équipes de l'Île-de-France, de la Tunisie, du Portugal et France scolaire. Dans le groupe D, on retrouve les équipes de la Belgique, du Gabon, de l'Espagne et Outre-mer. Le Québec jouera son premier match jeudi contre l'Île-de-France et les trois autres vendredi. Les éliminatoires se dérouleront samedi et dimanche.

Du côté des filles, le Québec (dirigé par Marc Saint-Laurent), la France scolaire, l'Algérie et le Portugal forment le groupe A, alors que le groupe B comprend les équipes des Pays-Bas, Île-de-France, Outre-mer et Belgique.



Marie-Claude Dostie.



Samuel Morin et Samuel Fournier.

L'équipe québécoise sera à l'oeuvre vendredi avec trois matchs. Les éliminatoires suivront samedi et dimanche, au Centre Georges-Carpentier de Paris.

Les équipes du Québec seront de retour ici le mardi 6 février. ■

## HANDBALL

## Bariteau, Vanslette et St-Martin aux Championnats panaméricains

RICHARD HAMEL

Charles Bariteau, Audrey Vanslette et Pénélope St-Martin représenteront le Canada aux Championnats panaméricains de handball. Ils ont tous passé la sélection finale lors du camp tenu dernièrement à Winnipeg.

«On a connu un bon camp. Faire partie des seize athlètes sélectionnés représente une belle satisfaction. On a tous hâte de participer aux Championnats panaméricains», raconte Charles Bariteau.

À cet événement, les équipes masculines juniors ont rendez-

vous à Atlanta du 3 au 9 avril. Outre le Canada, on compte les États-Unis, le Brésil, l'Argentine, la Colombie, Cuba et Porto-Rico. «C'est la première année que la Fédération de handball met sur pied une structure solide pour former l'équipe junior. C'est un peu une année de rodage. On devrait se battre pour la troisième ou la quatrième position», mentionne Charles Bariteau.

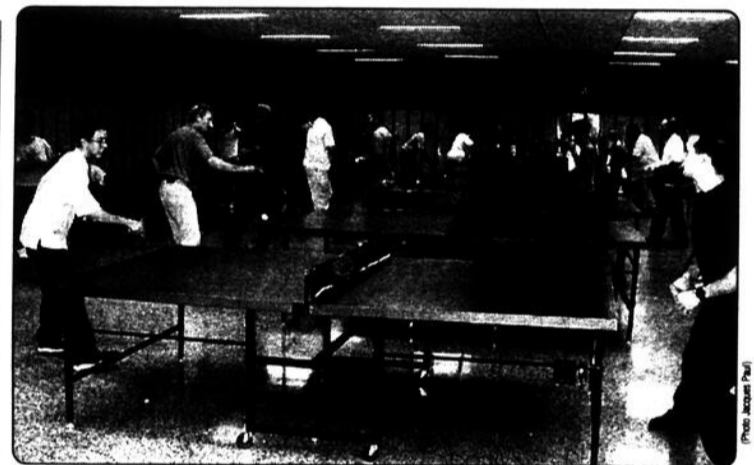
Le joueur de Saint-Jean sera l'un des six partants de l'équipe qui compte seize joueurs, dont douze Québécois. Les deux meilleures équipes auront la chance de parti-

ciper au Championnat mondial qui se tiendra au mois d'août en Suisse.

Audrey Vanslette et Pénélope St-Martin se sont également taillé une place sur l'équipe nationale à la suite du camp de sélection à Winnipeg. Elles auront l'occasion de se faire valoir devant leurs proches puisque les Championnats panaméricains seront présentés au Centre Claude-Robillard de Montréal du 11 au 15 mars. Les équipes féminines juniors du Brésil, des États-Unis, de Porto-Rico et du Canada y participeront. Les meilleures formations obtiendront un laissez-passer pour le Championnat mondial qui se tiendra en août 2001 en Hongrie.

Les trois athlètes johannais ont fait leurs classes à l'option handball à l'école Marguerite-Bourgeois. Depuis, ils n'ont jamais cessé de s'entraîner et d'améliorer leurs techniques. Ils évoluent tous au sein du Club Champlain, une équipe qui fait partie du circuit québécois de handball.

Au cours des prochaines semaines, les trois athlètes suivront un programme d'entraînement afin d'être prêts pour les Championnats panaméricains. Ils poursuivront également leurs activités sur le circuit québécois sans toutefois négliger leurs études. Charles Bariteau étudie au cégep de Saint-Jean, tandis que Pénélope St-Martin et Audrey Vanslette sont au niveau secondaire. ■

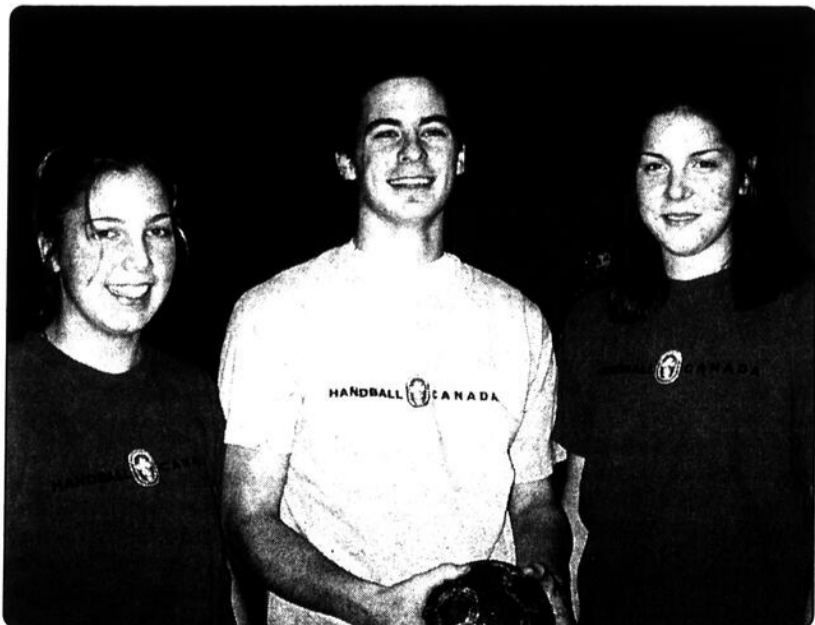


## C'est reparti!

Le Club de tennis de table du Haut-Richelieu a entrepris le 9 janvier sa deuxième session à la salle Froment des Frères Maristes à Saint-Athanase. Les amateurs ont rendez-vous tous les mardis à 19 heures jusqu'au 19 avril. Le coût de l'abonnement est de 35 \$ pour les adultes et 25 \$ pour les enfants. Le club fournit les balles. Pour s'inscrire, il suffit de téléphoner au 346-2233. ■

## Sur une lancée

L'équipe de basketball senior de Saint-Jean-Iberville, le Class Act, connaît une bonne séquence avec trois victoires consécutives depuis la pause du temps des fêtes. Ils ont défait les Boys de Douglas 93 à 69, Saint-Laurent 87 à 68 et le Collège arménien 106 à 60 pour s'accrocher au troisième rang du classement avec une fiche de neuf triomphes contre quatre revers. Le Class Act joue le 6 février à Mont-Saint-Hilaire avant d'accueillir le Phénix de Granby le dimanche 11 février à 20h15 au Campus du Fort Saint-Jean. ■



Charles Bariteau, entouré de Audrey Vanslette et Pénélope St-Martin.

## VOLLEYBALL SCOLAIRE

# Marcellin-Champagnat et Marcel-Landry s'illustrent

**RICHARD HAMEL**

Les équipes de Marcellin-Champagnat et Marcel-Landry ont fait belle figure lors du tournoi de la Ligue de volleyball du Haut-Richelieu en fin de semaine dernière.

Chez les cadets masculins, les représentants de l'école secondaire Marcellin-Champagnat ont terminé au deuxième rang avec 16 points, un de plus de Marcel-Landry. C'est toutefois le Collège Français de Longueuil qui a réussi la performance de la journée avec 24 victoires en autant de matchs.

Les porte-couleurs de la polyvalente Jean-Jacques-Bertrand de Farnham ont pris le quatrième rang avec 11 points, un de mieux que l'école André-Laurendeau. La polyvalente Chanoine-Armand-Racicot a terminé en sixième position avec neuf points, alors que l'école de Mortagne prenait le dernier rang avec cinq points.

Pour cette catégorie, le prochain tournoi aura lieu le mercredi 7 février à l'école secondaire André-Laurendeau.

**FÉMININ**

Chez les cadettes, les équipes de la région ont dominé, alors que la formation de Marcellin-Champagnat 2 remportait 20 matchs pour prendre le premier rang. L'équipe de Marcellin-Champagnat 1 a suivi avec 18 points, alors que les deux de Marcel-Landry récoltaient respectivement 14 et 13 points.

Les représentantes de la polyvalente Jean-Jacques-Bertrand de Farnham occupent la cinquième place avec huit points, deux de plus que le collège Jean-de-la-Mennais. Enfin, au septième rang, on retrouve la polyvalente Paul-Germain-Ostiguy de Saint-Césaire avec un seul point.

Les équipes de la catégorie cadette féminine se reverront le mercredi 7 février à Jean-Jacques-Bertrand.

Mentionnons par ailleurs que le 13 janvier dernier à Trois-Rivières à l'occasion du championnat de la division sud du circuit provincial, l'équipe cadette de Marcellin-Champagnat s'est illustrée avec cinq victoires en ronde préliminaire contre Cap-de-la-Madeleine,

La Samare, les Barons et l'Envolley de Sherbrooke et l'Impact de Durocher. Les filles d'ici ont perdu en demi-finale face à l'Envolley.

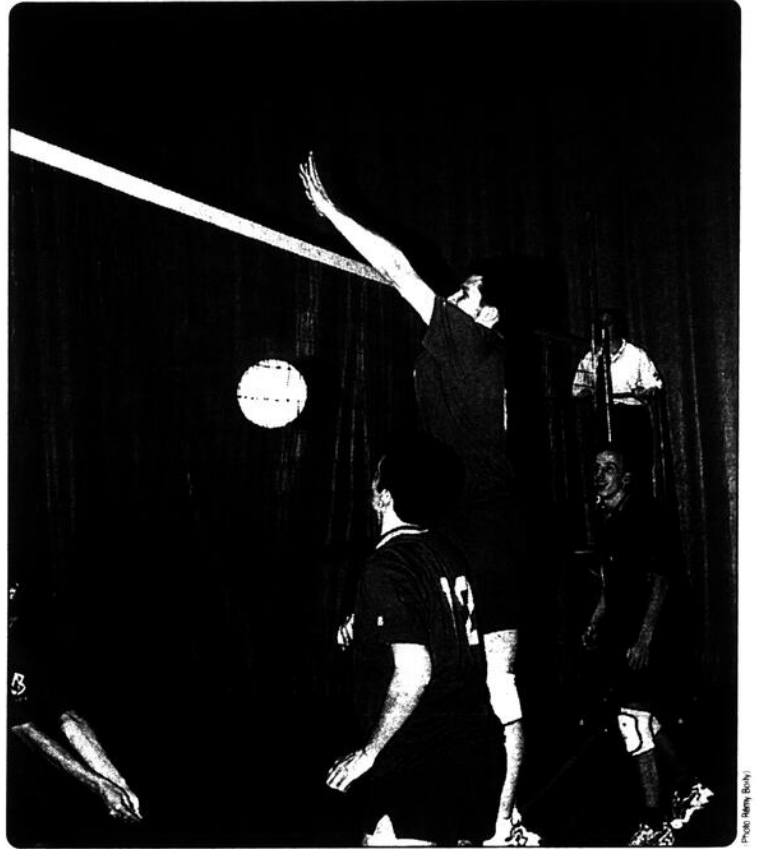
**JUVÉNILE**

Au niveau juvénile, chez les filles, le collège Jean-de-la-Mennais a dominé avec 23 points tandis que Marcellin-Champagnat prenait le deuxième rang avec 18 points, un de mieux que l'école Paul-Germain-Ostiguy. Saint-Lambert (14), Jean-Jacques-Bertrand (10), Marcel-Landry (8) et Armand-Racicot (0) ont suivi dans l'ordre.

Les équipes juvéniles ont rendez-vous le 2 février à Armand-Racicot.

Du côté des garçons, Marcellin-Champagnat a connu une journée parfaite avec 24 victoires. Antoine-Brossard a suivi avec 14 points, Armand-Racicot avec dix, Mont-Bruno avec huit et Hector-DeLorme avec quatre.

Les formations juvéniles masculines sont attendues au prochain tournoi le jeudi 1<sup>er</sup> février à Marcellin-Champagnat. ■



Les équipes de volleyball du Haut-Richelieu reprennent l'action dès cette semaine.

## BASKETBALL SCOLAIRE

### L'équipe juvénile d'Armand-Racicot toujours invaincue

**RICHARD HAMEL**

L'équipe juvénile masculine de la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot continue à dominer le classement de la Ligue de basketball du Richelieu. Mercredi dernier, elle a inscrit une huitième victoire consécutive, battant les joueurs de l'école Louis-Cyr de Napierville 58 à 43.

Le lendemain, St. John's High School l'emportait 63 à 42 aux dépens de Marcel-Landry pour se maintenir au deuxième rang avec une fiche de cinq gains contre deux revers.

Du côté des filles, l'école Beaulieu a perdu une deuxième fois en six matchs, 40 à 39 face à la polyvalente Hy-

acinthe-Delorme mercredi alors que St. John's gagnait une septième fois en huit parties, écrasant Jean-de-la-Mennais 45 à 22.

**CADETS**

Dans la catégorie cadette, St. John's l'emportait 54 à 46 sur les représentants de Polybel pour inscrire un quatrième gain en sept parties. Pendant ce temps, chez les filles, l'école Beaulieu battait difficilement le Séminaire Sainte-Trinité 36 à 33 pour porter leur fiche à trois victoires et trois revers.

Dans la catégorie benjamine, Marcel-Landry n'a toujours pas perdu en six matchs chez les filles, alors que chez les garçons, ils ont gagné cinq fois en sept rencontres. ■



### Deux en quatre

L'équipe masculine de volleyball du cégep de Saint-Jean a remporté deux victoires en quatre dimanche dernier au gymnase du cégep. Les Johannais ont vaincu Lionel-Groulx 25-19 et 26-24 et Dawson 26-24 et 29-27. Ils ont perdu 25-18 et 29-27 contre Abitibi-Témiscamingue et 25-22, 23-25 et 13-15 contre John-Abbott. Les représentants de l'Abitibi ont été les meilleurs avec quatre gains en autant de matchs. L'équipe du cégep jouera son prochain tournoi le dimanche 11 février au collège Édouard-Montpetit. ■

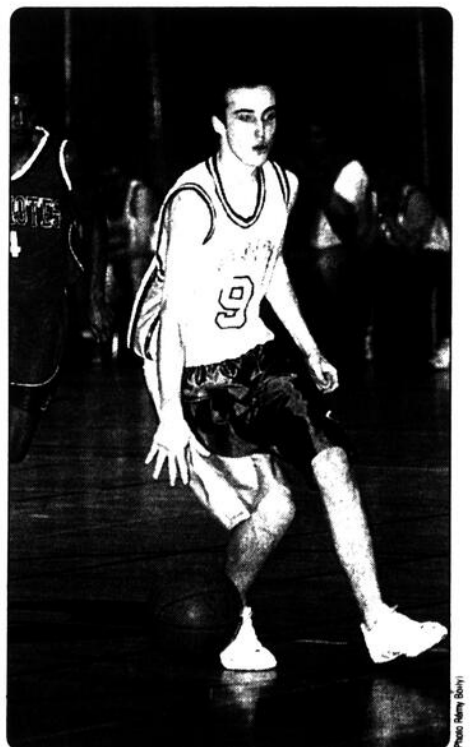


L'équipe juvénile masculine de la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot connaît beaucoup de succès dans la Ligue de basketball du Richelieu.



### Neuf en onze

En congé depuis le 6 décembre, l'équipe masculine de basketball du cégep de Saint-Jean a remporté une huitième victoire en dix matchs cette saison, battant Valleyfield 85 à 55 le 21 janvier dernier. Puis, samedi dernier, les Johannais ont écrasé les Patriotes e Saint-Laurent 84 à 52, leur permettant de conserver le premier rang de la division 3. Éric Leblanc a été la grande vedette à l'offensive avec 29 points. Quant à Valleyfield, il subissait un dixième échec en autant de rencontres. Les Géants accueilleront Montmorency le 3 février à 19 heures au cégep. ■





## Tournoi de hockey cosom

La Fondation Beauregard-Quintin organise un tournoi de hockey cosom les 23, 24 et 25 février à la polyvalente Marcel-Landry. Le coût d'inscription est de 150 \$ par équipe et les profits serviront à venir en aide aux jeunes sportifs défavorisés de la région. Des bourses totalisant 1200 \$ seront remis aux gagnants. Pour s'inscrire, il suffit de contacter Sylvain au (514) 821-9999 ou Frédéric au (450) 349-2052. ■



## Parade au froid!

Une centaine d'amateurs ont bravé le froid pour participer à la traditionnelle parade aux flambeaux organisée le 20 janvier dernier par le club Riverain. Les adeptes de VTT s'étaient donné rendez-vous au relais situé au 3<sup>e</sup> Rang Nord dans le secteur Saint-Athanase pour une randonnée d'environ une heure jusqu'à l'érablière Paul Bellavance à Sainte-Angèle-de-Monnoir. Après une petite pause, ils sont revenus au lieu de ralliement, vers 23 heures. ■

# BOUGEZ!



## Faites de l'exercice... dans votre salon!



**ROBERT TERRY**

Les vidéos d'exercices font dorénavant partie de la panoplie des moyens de mise en forme «maison». Ils constituent une excellente solution pour les personnes au foyer, les gens pressés ou à l'horaire changeant. Ils ont l'avantage de permettre aux utilisateurs de choisir le rythme de leur programme d'exercices.

N'est pas à dédaigner non plus le fait qu'à la maison, on peut s'habiller comme on le veut! Le revers de cette grande latitude est qu'on ne jouit d'aucun encadrement professionnel.

Le choix d'un vidéo qui convient est alors crucial. Le club vidéo du quartier est certes un bon point de départ pour connaître les produits sur le marché. Plusieurs types de vidéos existent et leur contenu diffère souvent beaucoup. Il faut s'interroger avant tout sur la qualité et la pertinence des exercices proposés, plutôt

que de se laisser influencer par les noms de vedettes qui figurent sur la pochette.

Accordez votre préférence à un produit conçu par des professionnels de l'activité physique. Il faut surtout trouver chaussure à son pied. Êtes-vous apte à faire une routine d'exercices? Si oui, quel est le degré d'intensité qui vous convient et quels sont les objectifs que vous vous êtes fixés? Voulez-vous améliorer votre endurance aérobie, votre tonus musculaire? Les vidéos n'ont pas tous les mêmes caractéristiques.

Soyez attentifs à ce qu'ils peuvent vous offrir. Autre choix valable, quelques chaînes de télé mettent à l'affiche des émissions quotidiennes où l'exercice physique est à l'honneur. C'est très avantageux puisque ça ne coûte rien et on peut ainsi varier sa routine. Et en avant la musique!

Source: Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre, Direction de la Santé publique.

Robert Terry, Complexe sportif Actifforme, Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu

Tél. : 450-347-5301, poste 2335 ■

# SEARS

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU DIMANCHE 11 FÉVRIER OU, SI SEARS EST FERMÉ, JUSQU'AU SAMEDI 10 FÉVRIER 2001

Dans la limite des stocks

## SOLDES D'INVENTAIRE DE PNEUS

ÉPARGNEZ 24-48\$ EN TOUT à l'achat de 4 pneus toutes saisons Silverguard Esprit<sup>MD</sup> II

à partir de 45<sup>99</sup> Ch.

P155/80R13. Rég. Sears 51,99.

Faits pour Sears par Uniroyal-Goodrich. Série n° 71000

GARANTIE DE 100 000 km CONTRE L'USURE*		
Pneus Silverguard Esprit II		
Dimensions	Rég. Sears	Soldé, chacun
P185/75R14	73,99	64,99
P195/75R14	77,99	68,99
P205/75R14	79,99	71,99
P205/75R15	83,99	74,99
P235/75R15XL	99,99	88,99
P175/70R13	65,99	57,99

Autres formats aussi en solde

Avec la carte Sears.

## PAS DE PAIEMENT AVANT 1 AN

pour tous les produits et services automobiles de plus de 200 \$

ÉPARGNEZ 24-60\$ EN TOUT à l'achat de 4 pneus de tourisme ou pneus pour camionnettes, choisis. Épargnez 6-15 \$ par pneu

ÉPARGNEZ 6-9 \$ PAR PNEU.

Pneus Michelin Weatherwise<sup>SM</sup>

À partir de 63<sup>99</sup> Ch.

155R12. Rég. Sears 69,99.

Garantie contre l'usure de 120 000 km\*.

Rég. Sears 69,99-128,99.

Série n° 58000. 63,99-120,99 ch.

\*Weatherwise

fait pour Sears par Michelin

ÉPARGNEZ 7-10 \$ PAR PNEU. Pneus Michelin XC LT4

À partir de 121<sup>99</sup> Ch.

P225/70R14. Rég. Sears 128,99.

Garantie contre l'usure de

80 000-100 000 km\*, dépendant du format.

Rég. Sears 128,99-198,99.

Série n° 45000. 121,99-188,99 ch.

ÉPARGNEZ 7-15 \$ PAR PNEU. Pneus Goodyear<sup>MD</sup> WeatherHandler<sup>MD</sup> LS

À partir de 62<sup>99</sup> Ch.

P155/80R13. Rég. Sears 69,99.

Garantie contre l'usure de 120 000 km\*.

Rég. Sears 69,99-141,99.

Série n° 65000. 62,99-126,99 ch.

WeatherHandler est une marque de commerce de Sears: pneus fabriqués exclusivement pour Sears par Goodyear

Tous les pneus ont une garantie contre les avaries routières\*.

\*Détails complets chez Sears

# SEARS<sup>MD</sup>

Centre de l'Auto Sears Carrefour Richelieu 550, rue Pierre-Caisse 349-2651

NP0211001

Copyright 2001. Sears Canada Inc.

LES 3 ET 4 FÉVRIER

# Exposition, conférences et ateliers au forum sur la pêche à la mouche

RICHARD HAMEL

C'est à Granby que se tiendra le forum sur la pêche à la mouche Québec-Maritimes les 3 et 4 février. Expositions, conférences, ateliers et banquet sont au menu de cet événement organisé conjointement par les chasseurs et pêcheurs de l'Estrie et les pêcheurs à la mouche de la Haute-Yamaska.

«Cette année, nous voulons faire découvrir la pêche à la mouche à nos visiteurs. Nos ateliers leur permettront de mieux comprendre toute la philosophie qui entoure cette technique de pêche. Nos amateurs leur feront constater que pêcher à la mouche n'est pas toujours aussi sorcier

que certains peuvent le laisser croire», indique le président du forum, Gérald Lefebvre.

Les profits générés par l'activité seront investis dans l'aménagement de la rivière Yamaska. L'an dernier, divers travaux ont été effectués, notamment la pose de panneaux indicateurs de fosses. «Les démarches pour l'aménagement d'un secteur de pêche à la mouche va bon train et nous pensons pouvoir en faire l'annonce officielle au cours de l'année 2001», affirme M. Lefebvre.

## PROGRAMME

Le forum se tiendra à l'hôtel Le Castel de l'Estrie à Granby. L'ouverture du hall d'exposition se fera à 9 heures les deux

jours. On y retrouvera des manufacturiers et détaillants d'accessoires de pêche à la mouche, des kiosques culturels, des associations de pêcheurs à la mouche et de gestionnaires de la pêche récréative ainsi que vingt monteurs émérites de calibre international.

Cinq ateliers seront offerts aux amateurs au cours des deux journées. Luc Fortin animera celui sur les salmonidés du Memphré, alors que Hugues Michaud parlera de l'équipement du pêcheur.

Les autres ateliers porteront sur les espèces négligées, par Yves Dalcourt, le montage de la crevette par Peter Dunne et la ouananiche du lac Saint-Jean par Jacques Demers.

Le samedi soir, 3 février, les amateurs ont rendez-vous au banquet animé par Jacques Bérubé, président du conseil d'administration de Gesti-Faune. Le conférencier invité sera Daniel Leboeuf, directeur général de la Société des établissements plein air du Québec. M. Leboeuf



Des monteurs émérites seront sur place pour expliquer leurs techniques.

agit également à titre de président d'honneur de l'événement.

Le Centre de développement (CLD) Haute-Yamaska et Tourisme Granby sont aussi partenaires de ce forum.

L'admission générale au forum est de 5 \$. Des forfaits incluant la participation à des ateliers sont offerts, de même qu'un tirage spécial. Pour toute information, il suffit de composer le 372-7782 ou 1-800-567-7273. ■

## Super Gala Kick Boxing

samedi le 3 février 2001  
à 19 h

Présenté par les Promotions



## SOIRÉE STYLE LAS VEGAS



À L'HÔTEL DES GOUVERNEURS  
725, Séminaire Nord  
St-Jean-sur-Richelieu

Venez encourager

12 COMBATS  
remplis d'action

2 championnats provinciaux

ENZO TREMBLAY  
VS  
ÉRIC DAVIDSON

poide plume

JAMEL BOERO  
VS  
SIMON MARTINEAU

poide mi-moyen



LE CHAMPION,  
DU QUÉBEC  
"Poid Plume"

ÉRIC  
DAVIDSON

Il tentera de conserver  
son titre de  
Champion du Québec



PESÉE OFFICIELLE DES KICK-  
BOXEURS À LA CAGE AUX SPORTS  
LE SAMEDI 13 FÉVRIER À 15 H

Pour renseignements : École Double Ko,  
171 rue Richelieu, Saint-Jean-sur-Richelieu  
(450) 358-5425

BILLETTS EN VENTE  
La Cage aux Sports  
et  
École Double Ko

MOLSON  
EXPORT

## CHASSE ET PÊCHE

### Le Flatfish, un leurre oublié



ANDRÉ ST-PIERRE

Les parties de pêche avec mon père comptent parmi mes meilleurs souvenirs. Et j'en ai beaucoup car nous pêchions souvent ensemble. Nous nous amusons à taquiner achigans, dorés et brochets sur la rivière Richelieu et à cette époque, nous utilisions souvent un leurre redoutable: le Flatfish.

Aujourd'hui, ce leurre est toujours aussi efficace pour capturer de belles prises. Le Flatfish est un leurre à quatre trépieds qui oscille constamment dans l'eau. Plus vous augmentez votre vitesse de récupération et plus il oscille. On peut l'employer autant pour capturer les salmonidés que pour les brochets et achigans. Il y a plusieurs années, je pêchais dans un lac, dans le Nord avec des amis et les poissons nous boudaient depuis déjà un bon moment. Nous avions tout essayé. Les Bob-it, les Spinner Pack et les rapalas ne les attiraient pas. J'avais conservé un vieux Flatfish dans le fond de mon coffre à pêche, le même que nous utilisions mon père et moi, autrefois. J'installai donc le Flatfish et nous pêchions le doré à la traîne. Peu après, une première capture se retrouvait déjà dans l'épuisette et puis une autre une fois revenus à notre structure. Seul le Flatfish attirait le poisson ce jour-là. Était-ce la couleur, ou son mouvement oscillatoire? À la vitesse à laquelle, nous nous déplaçons, le Flatfish avait l'allure d'un pois-

son qui est pourchassé. À la traîne ou en récupération lente, le Flatfish demeure un leurre excitant pour les poissons.

Il émet des vibrations dans l'eau. C'est peut-être cela qui nous a permis de faire une bonne pêche ce jour-là. Il faut mettre autant d'heures de pêche à un leurre comme à un autre afin de tester son efficacité. Il s'agit d'employer le monofilament correspondant. J'ai vu des gens pêcher la truite mouchetée avec un monofilament de 20 livres de résistance! C'est comme tuer une mouche avec un canon!

Un monofilament de 8 à 10 livres de résistance peut vous faire prendre un poisson de 20 livres et plus si vous prenez le temps de fatiguer le prédateur. Si vous vous servez d'un bon moulinet avec une tension bien ajustée, le poisson s'épuisera et vous serez fier du combat que vous aurez livré. Vous pouvez retrouver le Flatfish chez tous les marchands d'articles de pêche de notre région. Ils sont offerts en plusieurs teintes. Vous n'aurez que l'embarras du choix.

#### PETITES ANNONCES

Le Club de tir Josée de Saint-Alexandre offre des cours d'arme à feu SMAF et ICAF les 10 et 11 mars 2001, de 7h30 à 18h30 au Pavillon des loisirs, 440, rue Bernard à Saint-Alexandre. Le coût est de 100 \$. Réservez vos places le plus tôt possible au Club de tir Josée au (450) 296-4700, chez Londero Sport, chez Germain Boucher Sport ou encore chez Jean Ferland au (450) 346-7284. ■

# TABLEAUX INDICATEURS

## BILLYARD

### Ligue de billard Féminine

Classement		
Bar Gaby		180
L'Annexe		178
Barlu		146
L'Hôte Bar		76
<b>Meilleures moyennes</b>		
Annie Bellocq		722
Joann Bellini		696
Louise St-Laurent		673
Linda Lavoie		661
Soma Ouimette		630

### Billard O'Spot

Classement 23 janvier	PJ	Vic.	Def.	Moy.
Laboratoire GMI	763	461	302	604
Mic Elect	800	441	359	551
Acier Select	786	431	355	548
Marche Metro St-Luc	787	416	351	542
Y.L. Elect	767	370	417	470
Senecy Elect	760	343	417	451
Fabritec	797	350	447	439
Boucherie Gourmande	786	315	471	401
<b>Classement individuel</b>				
Daniel Boivin	199	138	61	693
Eric Boudreau	184	119	65	647
Jean Delesselec	94	60	34	638
Jean-Claude Gallant	179	111	68	620
Claude Deland	168	104	64	619
Eric Gauthier	204	123	81	603
Claude Blas	107	64	43	598
Guillaume Labelle	199	117	82	588
Martin Unsworth	38	22	16	579
Bruno Boudriau	191	110	81	576

### Billard O'Tips

Classement 26 janvier	PJ	Vic.	Def.	Moy.
T.V.A. Electrique	1688	887	801	525
Gadoua	1664	851	813	511
Taxi Union	1655	845	810	510
Cran Securite	1661	846	815	509
Rest. Burger King	1645	808	837	41
Dist. Impex	1687	830	857	491
Enseigne Rive-Sud	1600	772	828	482
Lucar Produits Petroliers	1656	789	867	476

### La cage aux sports (Mercredi)

	PJ	Vic.	Def.	Moy.
Route 66	993	613	380	617
C. Réjean Lessard (L)	964	568	396	589
Resto Vieux Duluth	989	572	417	578
Garage du Travailleur	1009	575	434	569
E. Moore Design	984	556	428	565
Fenclo	1022	499	523	488
Golf Option	985	457	528	463
A.G.R. Design	988	420	568	425
Gilbert	961	380	581	395
Peppi Cola	931	269	662	288

### Construction G.C.P. inc.

	PJ	Vic.	Def.	Moy.
Resto Bar Le Cactus	515	296	219	574
Ass. Emilien Pare	515	287	228	557
Construction G.C.P. inc.	529	271	258	512
Resto Patate Royale	533	265	268	497
Dan's Mécanique	531	230	301	433
Thomas & Betts	526	227	299	431

### Christian Jacques Photo (Electricien)

	PJ	Vic.	Def.	Moy.
Fenclo	586	329	257	561
L.M.L. Electrique	574	312	262	543
Buffet du jour	587	299	288	509
Lave-Auto S.D.	570	276	294	484
TransCopies	580	261	319	450
Car. Christ. Fafard	579	256	323	442

### Karaté Richard Poulin

	PJ	Vic.	Def.	Moy.
A.C. Carbone	1025	568	457	554
Karaté Richard Poulin	1008	558	450	553
Rest. Da-Lucia	985	524	461	531
Rest. Chez Tipit	1013	517	496	510
Gravure Richelain	1033	523	510	506
Chris. Jacques Photo	1011	511	500	505
Les Privés	992	496	496	500
Renov. Richard & Lehoux	1006	488	518	485
Conception Plus	994	452	542	454
Taxi Union	1001	399	602	398

### Cons. Tremtar (Gustlundi 5/9)

	PJ	Vic.	Def.	Moy.
Carrefour Ford	1261	693	568	549
Piscine Horizon	1280	685	595	535
Formica	1331	705	626	529
Laudimor Son Eclairage	1251	643	608	513
Informatique L.D.M.	1286	654	632	508
Premier Plymouth Chry.	1273	631	642	495
Amusement Richelieu	1237	612	625	494
Plombier D.S.	1262	592	670	469
Const. Tremtar Inc. Gus.	1302	610	692	468
Nett. P.H. Thérberge	1284	589	695	458

## QUILLES

### Centre Notre-Dame

Classement 15 janvier	PJ	Pts	Qui
M. Boucher	96	56144	
A. Beaugard	86	54491	
M. Denis	72	54209	
L. Leduc	70	53998	
J. McNulty	68	53199	
G. Barbeau	62	54646	
G. Pépin	62	53425	
C. Greendale	60	53432	

### Semaine Plus haut simple

A. Patenaude	289
N. Aubin	274

### Plus haut triple

A. Patenaude	751
N. Aubin	680

### Plus haute moyenne

Alain Patenaude	219
N. Aubin	187

### Ligue féminine Laurier

Classement 16 janvier	PJ	Pts	Qui
F. Thibault	92	39828	
H. Fontaine	82	39767	
F. Meunier	82	39550	
T. De Champlain	70	39928	
L. Ricard	70	39031	
S. Leblanc	64	40097	
S. Trudeau	60	38552	
M. Boucher	56	38932	

### Semaine Plus haut simple

M. Boucher	265
------------	-----

### Plus haut triple

M. Boucher	265
------------	-----

### Johanne Guay

Johanne Guay	214
Charles Cousineau	198

### Plus haut triple

Johanne Guay	471
Réjean Girouard	534

### Plus haute moyenne

Johanne Guay	156
Roger Isabelle	163

### Copains

Classement 27 janvier	PG	PP	Qui
André H.	28	12	42676
Gilles	26	14	44740
Daniel B.	24	16	44926
Martin	24	16	44474
Mario G.	20	20	43202
Yves	20	20	42658
Mario D.	20	20	40671
André B.	18	22	45737
Maurice	14	26	40598
Lynda	6	34	41761

### Semaine Plus haut simple

Lise Cyr	177
Charles Charron	239

### Plus haut triple

Lise Cyr	446
Ernest Cyr	586

### Plus haute moyenne

Linda Michaud	145
Manuel DeAlmeida	168

### Amitié Mixte

Classement 22 janvier	PG	PP	Qui
Elphège	38	30	33582
Marcel D.	37	31	34221
Jules	31	37	33973
Jacques	30	38	33297

### Semaine Plus haut simple

Marie-Paule Labrie	136
Jules Brodeur	164

### Plus haut triple

Gisele Charland	364
Jacques Gauthier	429

### Plus haute moyenne

Marie-Paule Labrie	120
Jacques Labrie	143

### Investors

Classement 22 janvier	PG	PP	Qui
John	26	6	42667
Denise	20	12	39825
Gerrardine	20	12	36730
Gérard	19	13	39265
Raymond	18	14	40301
Bruno	17	15	37441
Thérèse	16	16	36659
Gilbert	12	20	39415
Marcel	8	24	38008
Jean-Pierre	4	28	34953

### Semaine Plus haut simple

Carole Raymond	194
Denis Lefebvre	253

### Plus haut triple

Johanne Guay	512
Denis Lefebvre	553

### Plus haute moyenne

Johanne Guay	153
Denis Lefebvre	158

### Les Élites

Classement 29 janvier	PP	PE	Qui
Jean	103	30	40456
Yves	99	25	38820
Eric	81	25	39225
Catherine	72	45	41112
Jean-François	62	50	37892
Manuel	60	50	41588

### Semaine Plus haut simple

Jesse Duval	243
-------------	-----

### Plus haut triple

Jesse Duval	568
-------------	-----

### Plus haute moyenne

Martin Pluk	168
-------------	-----

### Opti-quilles

Classement 28 janvier	PG	PP	Qui
Louis	21	56	25643
Nicolas	18	49	24794
Steve	10	47	33908
Julie	17	41	24744
Pascal	7	40	26586
Sébastien	14	36	25492
Kathy	11	34	25665
Denis	14	31	24685

### Semaine Plus haut simple

Julie Berger	150
Steve Wenning	198

### Plus haut triple

Julie Berger	431
Jesse Duval	487

### Le Cactus

Classement 25 janvier	PG	PP	Qui
Ernest	18	6	36593
Danielle	14	10	39041
Réal	14	10	36873
Daniel	12	12	37075
Jean-François	10	14	37686
Gérard	10	14	37206
Yvon C.	10	14	36009
Mario	8	16	35494

### Semaine Plus haut simple

Jeanne Lévesque	171
Yvon Camirand	217

### Plus haut triple

Jeanne Lévesque	452
Gérard Gadoury	560



**RONDEAU**  
PONTIAC • BUICK • CADILLAC • GMC Liée



# \$ Offre alléchante

## 1<sup>er</sup> versement mensuel gratuit\*

### Achat ou location

**OU** Pas de versement initial  
à l'achat Pas d'intérêt avant 90 jours  
Pas de paiement avant 90 jours

**Pontiac Sunfire SLX**  
4 portes



**188\$\*/mois**  
Location 48 mois

**Montana**  
à empattement court



**268\$\*/mois**  
Location 48 mois

**Pontiac Grand AM SE**  
4 portes



**268\$\*/mois**  
Location 48 mois

**308\$\*/mois**  
Location 48 mois



**Buick Century**  
Custom



Sur les modèles 2001 suivants : Sunfire, Grand Am, Montana et Century